

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LES POLITIQUES FAMILIALES ET SOCIALES DE LA CNAF

État de l'opinion en 2022

Rapport réalisé à la demande de la CNAF

Patricia CROUTTE

Sylvain TABOURY

Avec le concours de Diana SAFRA, Kelly PERROTTE, Elodie ALBEROLA

Sous la direction scientifique de Sandra HOIBIAN

142, rue du Chevaleret
75013 PARIS



Sommaire

Sommaire	2
Avant-propos.....	3
SYNTHÈSE	5
RAPPORT	17
I. Notoriété des différentes allocations versées par la CNAF.....	17
1. Les allocations familiales et le RSA sont les plus connues des prestations versées par les Caf 17	
2. Hausse de notoriété du RSA et de la prime d'activité	19
3. Les aides facultatives en espèces sont moins connues	21
4. Une connaissance des prestations et des aides de la Caf inégale selon le genre, le niveau de diplôme et l'insertion professionnelle	23
5. L'action sociale des Caf masquée par les dispositifs de soutien spécifiques liés à la pandémie ?	24
II. Actualisation, valorisation du travail, les réformes rencontrent un écho positif en population générale... moins chez les principaux concernés	30
1. Le changement de la période des revenus pris en compte pour le calcul du montant de l'aide au logement est mieux perçu dans l'opinion qu'il y a deux ans.....	30
2. Légère progression de l'adhésion aux différentes hypothèses de fusion des aides sociales .	34
3. La stratégie de lutte contre la pauvreté « dès les premiers pas » peine à convaincre les Français qui donnent la priorité aux parents qui travaillent	40
4. L'insertion professionnelle des jeunes est jugée plus prioritaire que des aides financières..	43
5. Des allocataires très dépendants des prestations qui leur sont versées	46
6. Des allocataires soucieux d'une possible baisse des prestations sociales habituellement versées en conséquence de la crise sanitaire	52
7. Un allocataire sur cinq a connu des difficultés pour accéder à ses allocations pendant la pandémie	53
III. Opinions sur les aides aux familles	54
1. Pour sept Français sur dix, les familles sont, globalement, suffisamment aidées.....	54
2. Les aides à privilégier pour aider les familles : avant tout, les prestations en nature.....	56
3. 4 personnes sur 10 sont informées des nouvelles missions des Caf et Msa relatives au recouvrement des pensions alimentaires impayées.....	58
4. Un fort intérêt des familles avec jeunes enfants pour un accueil gratuit.....	60
IV. L'impact de la crise sanitaire sur les liens dans la famille.....	65
1. Des relations intra-familiales qui génèrent moins de satisfaction qu'au moment du confinement	65
2. L'impact de la crise sanitaire sur les relations en dehors de la famille : avec les membres de l'entourage, avec les collègues et les supérieurs.....	71
V. Questionnaire	73
ANNEXES	78

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions insérées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc de janvier 2022. Tous les deux ans, la CNAF dresse ainsi l'état des lieux de l'opinion sur la famille, les politiques familiales, les aides sociales et la solidarité nationale.

Dans le détail, les questionnements de la CNAF portent, cette année, sur les thématiques suivantes :

- **La notoriété des prestations versées par la CAF, celle des aides facultatives ainsi que les interventions menées dans le cadre de l'action sociale, par les travailleurs sociaux des Caisses** : Les Français, dans leur ensemble, connaissent-ils bien les prestations versées par la Caf ainsi que les aides facultatives en espèces versées par les Caf ? Les aides proposées par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'action sociale mise en œuvre par les Caisses : les Français savent-ils qu'un accompagnement ou un soutien aux familles est proposé par des travailleurs sociaux, en cas de séparation, de décès, en cas d'impayés de loyers ou pour des familles monoparentales disposant du RSA ?
- **La fusion des aides sociales** séduit-elle les Français ? Quel scénario de fusion à leur préférence ?
- **Les aides au logement** : comment l'opinion juge-t-elle le changement de période de prise en compte des revenus pour le calcul des aides ?
- **L'accueil des tous petits** : cet accueil devrait-il viser en priorité les enfants issus des milieux défavorisés, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté ? Quelle est, plus généralement, l'appétence des Français pour un accueil gratuit des moins de trois ans non scolarisés ?
- **Les bénéficiaires des prestations de la Caf** : qui sont-ils ? Pourraient-ils facilement se passer des prestations qui leur sont versées ? Ont-ils rencontré des difficultés à percevoir leurs prestations depuis la crise sanitaire et craignent-ils une baisse à venir des prestations sociales ?
- **Le système des prestations familiales** : quel type d'aides faut-il privilégier pour mieux aider les familles : plutôt des aides en nature ? Des aides en espèces ? Comment aider au mieux les jeunes de plus de 20 ans et leurs familles : quelle aide serait la plus utile ? Laquelle, a contrario, serait la moins utile ?
- **Les pensions alimentaires** : les Français savent-ils que désormais les pensions dues sont prélevées directement à l'autre parent ? Sont-ils favorables à cette nouveauté ?
- Dans le sillage de la crise sanitaire, comment les Français jugent-ils **la qualité des relations** qu'ils entretiennent avec leur conjoint ? Avec leurs enfants ? Avec leur entourage ou leurs collègues ?

Encadré 1 - Précisions méthodologiques

L'enquête a été réalisée du 21 décembre 2021 au 14 janvier 2022, auprès d'un échantillon représentatif de la population de 15 ans et plus.

L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) auprès des membres d'un panel en ligne.

3.392 internautes âgés de 15 ans et plus résidant en France (France métropolitaine, Corse et DROM) ont été sélectionnés selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif et PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population (2018). Les enquêtés ont répondu à un questionnaire dont la durée médiane était de 53 minutes.

Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement final a été effectué en fonction des critères suivants : variable croisée sexe x âge, région, taille d'agglomération, PCS de la personne interrogée, logement individuel ou collectif ainsi qu'une variable croisée âge x niveau de diplôme qui permet de limiter le biais de sélection lié au mode de recueil.

Pour mémoire, toutes les données de l'enquête Conditions de vie et aspirations antérieures à 2015 ont été recueillies par la méthode du face-à-face, auprès de la population âgée de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine.

En 2015, le recueil s'est fait simultanément en face-à-face et par internet via des panélistes, à chaque fois auprès de 2 000 personnes de 18 ans et plus. Cette expérience a donné lieu à une analyse de l'impact du mode de recueil sur les réponses à une enquête d'opinion en population générale¹.

¹ Patricia Crouette – Emilie Daudey – Sandra Hoibian du Crédoc et Stéphane Legleye - Géraldine Charrance de l'Ined, Une approche de l'effet du passage sur internet d'une enquête en population générale, Cahier de recherche n°323, décembre 2015, <https://www.credoc.fr/publications/une-approche-de-leffet-du-passage-sur-internet-dune-enquete-en-population-generale>,

SYNTHÈSE

La « valeur travail » en toile de fond des priorités données aux politiques familiales

La stratégie de lutte contre la pauvreté dès les premiers pas se heurte à la priorité donnée, par l'ensemble des Français, aux parents qui travaillent

En France, l'accueil de la petite enfance s'est développé dans un premier temps, à partir des années 70, comme une politique familiale et de l'emploi en réaction à l'essor de l'activité professionnelle des femmes. Ce n'est qu'au sortir des années 90, que cette politique s'est vue dotée d'une **dimension sociale**, avec la recherche d'appui aux familles en situation de pauvreté. Il s'est d'abord agi d'une volonté de réorientation de l'offre d'accueil face au constat que les **places d'accueil** collectif bénéficiaient beaucoup plus fréquemment aux ménages aisés qu'aux plus modestes. Puis, l'accent a été mis sur l'accès aux modes d'accueil de la

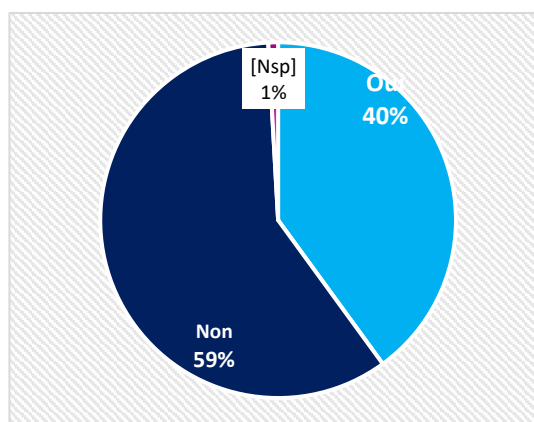
petite enfance comme **moyen de lutte contre la pauvreté** des parents et, conséquemment, des enfants. Depuis, la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (2018) a mis en avant l'importance des politiques de prévention et **d'investissement**

social² visant à favoriser le **retour à l'emploi des parents et à agir sur l'égalité des chances** dès le plus jeune âge pour rompre la spirale de reproduction de la pauvreté, en changeant le parcours ultérieur des enfants en leur ouvrant d'autres horizons avant même leur entrée à l'école.

La crèche est perçue par la population comme le mode d'accueil le plus bénéfique pour les tout-petits. Or l'offre disponible est loin de couvrir les besoins des familles.³ Les familles

S'agissant de l'offre de modes de garde des enfants de moins de trois ans (crèches ...), pensez-vous que la priorité doit être donnée aux enfants des milieux socio-culturels moins favorisés, pour favoriser leur éveil, même si leurs parents ne travaillent pas ou sont en recherche d'emploi ?

Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

² Cyprien Avenel et al., L'investissement social : quelle stratégie pour la France, 2017

³ L'offre d'accueil proposée par les Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ne couvrait en 2019 que 21% des besoins théoriques Onape, L'accueil du jeune enfant en 2020, rapport 2021.

en situation de pauvreté monétaire étant nettement sous représentées dans les modes de garde formels, la population a été interrogée sur son assentiment à donner **une priorité aux enfants issus des milieux socio-culturels moins favorisés**, « pour favoriser leur éveil, même si leurs parents ne travaillent pas ou sont en recherche d'emploi ». Une majorité (59% des répondants) est opposée cette idée.

Les Français valorisent en effet très fortement le travail⁴. La dernière enquête européenne sur les valeurs montre ainsi que 61% des Français considèrent le travail comme très important, soit nettement plus que les Allemands (46%), les Britanniques (48%) ou les Américains par exemple (40%). Les traces de l'importance symbolique du travail se retrouvent en filigrane dans différentes prises de position observées quant aux politiques familiales.

L'ajout de l'argument sur les bénéfices de l'éveil de l'enfant tempère l'opposition observée deux ans plus tôt dans l'enquête de 2020 avec une autre formulation (72% estimaient que la priorité devait plutôt être donnée aux enfants de parents qui travaillent sur ceux issus de milieux défavorisés). Mais elle ne fait pas basculer l'opinion, tant la population place en haut de ses priorités le soutien au travail, sous toutes ses formes.

L'orientation professionnelle des jeunes au cœur des attentes

⁴ Régis Bigot, Sandra Hoibian, Emilie Daudey, La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail, Cahier de recherche CREDOC, 2013

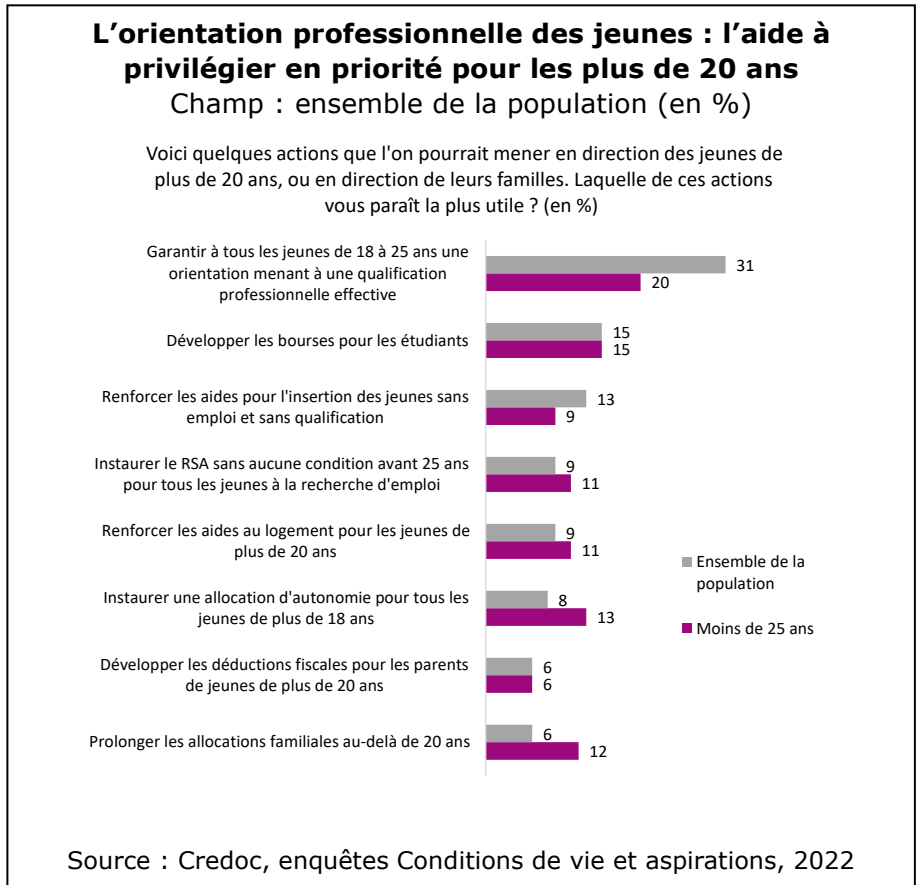
On retrouve cette orientation lorsqu'on interroge la population sur les priorités à donner en matière d'aide à la jeunesse. Les Français favorisent là encore, **les options qui privilégient l'insertion professionnelle** plutôt que les aides monétaires. L'action la plus souvent citée comme la plus utile parmi les huit mesures proposées est celle visant à « **garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans, une orientation menant à une qualification professionnelle effective** » (31%).

Tandis que « instaurer le RSA sans aucune condition avant 25 ans pour tous les jeunes à la recherche d'un emploi » est la proposition recueillant le plus d'avis négatifs : 21% des enquêtés la désignent comme la proposition la moins utile.

Lorsque l'on s'intéresse aux réponses du public cible, soit dans notre enquête, **les jeunes de moins de 25 ans**, le triptyque des réponses considérées comme les plus utiles change quelque peu. Comme pour l'ensemble de la population, la première action citée par ce public est celle visant à « garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans, une orientation menant à une qualification professionnelle ». En revanche, elle est moins plébiscitée chez les jeunes qui sont 11 points de moins que la population à la choisir (20% vs 31%). Ensuite, 15% des jeunes, et de l'ensemble des Français, appellent de leurs vœux « **le développement des bourses pour les étudiants** ». Enfin, en troisième position, les moins de 25 ans citent l'instauration d'une **allocation d'autonomie** pour tous les jeunes de plus de 18 ans (13%) ; et 12% aspirent à une prolongation des allocations familiales au-delà de 20 ans (vs 6% en moyenne) ; points de divergence avec l'opinion générale des Français qui consacrent plutôt à cette même place, les aides pour les jeunes sans emploi et qualification.

Favoriser les aides en nature via des équipements et des services

Le souhait que le travail « paie » se retrouve aussi probablement dans le fléchage des aides familiales vers des « **prestations en nature, sous forme d'équipements et de services** » (40% des répondants en 2022) plutôt qu'en espèces (11%, de moins en moins citées).



En parallèle se développe une attente de davantage de **soutien et de conseils** (17%, +3 points par rapport à 2020), alors que ces modalités d'aides ne séduisaient que de 8 à 10% des répondants entre 1999 et 2016.

En particulier, on recense 54% des répondants qui déclarent qu'ils confieraient ou auraient confié leur enfant de moins de trois ans, non scolarisé, dans le cadre d'un accueil gratuit, géré par un personnel qualifié. **Les parents d'enfants de moins de 3 ans sont quant à eux, 89% à déclarer qu'ils utiliseraient ce service gratuit.** Cette proposition est très appréciée par les parents de jeunes enfants dans un contexte où l'offre de places en crèche est loin de recouvrir les besoins des familles.

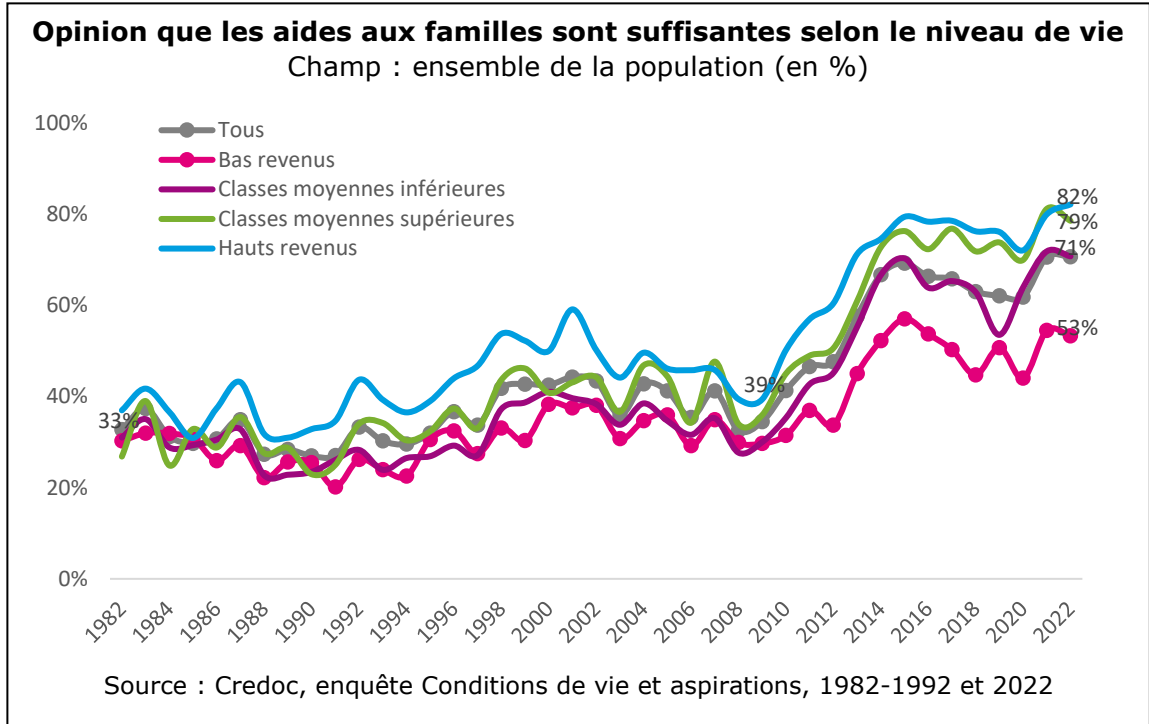
Parmi les services qui recueillent l'adhésion de l'opinion, figure le **recouvrement des impayés des pensions** des enfants en cas de séparation et de parent mauvais payeur l'approbation : 83% de la population pense que ce nouveau service est une bonne idée. Outre le recouvrement des impayés de pension alimentaire, les travailleurs sociaux de la CAF peuvent informer les parents séparés sur leurs droits, les accompagner dans leurs démarches, vers des dispositifs de soutien à la parentalité ou d'accompagnement social. L'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (ARIPA) propose également l'intermédiation du versement des pensions sur décision du juge en cas de violences intrafamiliales.

Des allocataires de la CAF de plus en plus modestes, qui dépendent davantage des prestations, et sont plus critiques sur leurs évolutions récentes

Les multiples effets du ciblage des prestations sur les plus démunis

Les opinions sur les politiques familiales varient fortement selon que le répondant est directement concerné ou pas par celles-ci.

Rappelons en données de contexte que le regard de la population sur les politiques sociales a sensiblement évolué sur longue période. Début 2022, 69% des Français déclarent que l'aide aux familles est globalement suffisante. La proportion était de 33% au début des années 80. Cette évolution est d'autant plus notable que, selon l'INSEE, le poids des prestations familiales *stricto sensu* dans le revenu des ménages n'a cessé de diminuer sur la période⁵ : de 3,6 % du revenu avant redistribution en 1975 à 1,6 % en 2016 (2,3 % en incluant les prestations hors champ). A la fois pour des effets de structure (les familles avec deux enfants ou plus représentent une part de moins en moins importante des ménages) mais aussi car les montants des **prestations familiales**



n'ont pas augmenté aussi vite que les revenus.

Cette évolution des opinions générales à l'égard des aides aux familles s'inscrit dans un mouvement grandissant de **valorisation de la "responsabilité individuelle"** comme pièce maîtresse de la cohésion sociale⁶. Dans les représentations du corps social, les efforts de chacun sont placés en tête des dimensions indispensables au vivre ensemble devant d'autres mécanismes et acteurs comme la protection sociale ou l'école par exemple. La **période Covid a encore renforcé** ces représentations⁷. On constate ainsi une mécanique qui s'auto-alimente⁸ : la légitimité du système de protection s'érousse, les financements sont questionnés, et ce d'autant que les besoins sociaux progressent (vieillesse, nouveaux risques liés aux changements du monde du travail, modifications des configurations familiales). Les prestations sont alors de plus en plus ciblées sur les plus démunis. Selon l'INSEE, en 1975, 84 % du montant des prestations sociales était versé à

⁵ Julien Blasco, Sébastien Picard, Insee Références, édition 2019 - Éclairage - Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016)

⁶ Sandra Hoibian, La cohésion sociale à l'épreuve de l'individualisme au cours des 40 dernières années en France : du modèle de la compétition à celui de la coopération, thèse de doctorat, 2020, sous la Direction de Michel Forsé, EHESS

⁷ CREDOC, projet Cosoco, « COVID-19 et Cohésion sociale » dans le cadre de l'appel à projet Résilience-Covid-19, réalisé avec le soutien de l'Agence nationale pour la recherche, <https://www.credoc.fr/publications/compte-rendu-projet-anr-cosoco>

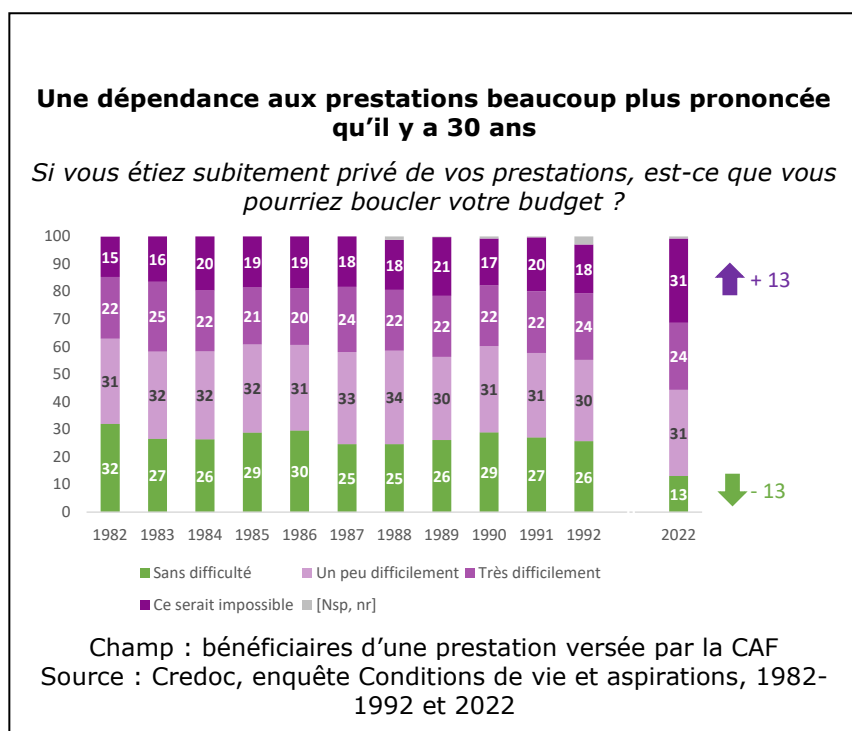
⁸ Régis Bigot, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, En 2014, le soutien à l'Etat providence vacille, Note de synthèse n°11, septembre 2014

la moitié de ménages aux niveaux de vie avant redistribution les plus faibles, et 25 % aux 10 % de ménages les plus modestes avant redistribution. En 2016, 90 % du montant des prestations sociales est perçu par les ménages de la moitié inférieure de l'échelle des niveaux de vie avant redistribution, tandis que **les 10 % les plus modestes en perçoivent 46 %**. **Le ciblage vient, alors fragiliser encore davantage la légitimité** du système jugé injuste par les catégories moyennes qui s'en voient de plus en plus exclues. De fait, depuis 2008 et la crise économique qui s'en est suivie⁹, l'idée que les aides aux familles sont suffisantes s'est beaucoup plus diffusée **chez les hauts revenus, classes moyennes supérieures et classes moyennes inférieures** (+43 points dans les trois catégories) que chez les bas revenus (+23 points).

Les allocataires de la CAF, principaux concernés par les politiques familiales, et au profil plus modeste que la moyenne des Français, sont beaucoup plus réservés sur cette affirmation : 52% des allocataires considèrent que les aides aux familles sont suffisantes en 2022 (soit 17 points de moins que l'ensemble de la population).

Il faut dire que 67% des allocataires ont « assez souvent » ou « très souvent » le sentiment d'être **confrontés à des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment** (+15 points par rapport à l'ensemble de la population)

et 43% ont le **sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs public** (+8 points par rapport à la moyenne). Ce public se dit même **fortement dépendant des prestations et des aides** qu'il perçoit de la CAF : 55% des bénéficiaires indiquent qu'il leur serait « très difficile » ou « impossible » de boucler leur budget s'ils étaient subitement privés de leurs prestations. Un bénéficiaire sur dix seulement (13%) considère qu'il pourrait équilibrer ses dépenses sans difficultés. **Cette dépendance est bien plus forte qu'il y a 30 ans** : en 1982, 37% des bénéficiaires déclaraient qu'il serait « très



difficile » ou « impossible » de boucler leur budget sans les prestations, soit 18 points de moins qu'en janvier 2022.

⁹ CREDOC, projet Cosoco, op. cit.

Le mouvement de ciblage des prestations sur les publics les plus modestes qui s'est opéré en quarante ans a, en effet, mécaniquement accru **le poids des prestations sociales dans les revenus des 10% les plus modestes** : l'INSEE mesure une augmentation de plus de moitié sur la période, principalement après la crise de 2008, et une diminution pour toutes les autres tranches de revenu¹⁰.

Ajoutons qu'au mouvement de long terme, **la situation financière des allocataires de la CAF a été particulièrement chamboulée par la crise Covid-19**. A la question « La situation financière de votre foyer a-t-elle changé en raison de la crise sanitaire ? », un allocataire sur trois déclare qu'elle s'est dégradée (+6 points par rapport à l'ensemble de la population). Un allocataire sur cinq (19%) a connu **des difficultés pour percevoir ses allocations pendant la pandémie**¹¹. La fermeture physique des CAF de mars à mai 2020 a pu dégrader la situation de certains allocataires. Outre la substitution des contacts physiques au profit de contacts dématérialisés, la fermeture de l'accueil a engendré un « ralentissement des envois ou dépôts de courriers »¹². Les personnes les plus fragiles étant également celles se trouvant le plus en difficulté avec le numérique, elles ont pu se retrouver démunies devant ce changement soudain et inédit¹³. Toutefois les **dispositifs d'urgence et les filets de sécurité mis en place spécifiquement pendant la période** ont, pour certains, finalement facilité leurs conditions de vie, puisque 15% des allocataires estiment que leur situation financière s'est améliorée en raison de la crise sanitaire (+5 points qu'en moyenne).

Un contexte de reprise de l'emploi qui amplifie probablement les écarts de perception

Une majorité des Français (57%) perçoivent le RSA comme « un risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail ».

Si l'opinion sur le RSA des allocataires était relativement proche de celle du reste de la population entre 1994 et 2010, les avis sur le sujet tendent à se polariser depuis le début de la décennie 2010. En 2022, dans un contexte de l'emploi très dynamique (le taux de chômage atteint son niveau plancher (7.3%), niveau inédit depuis le premier trimestre 2008) la différence de position est flagrante ; jamais depuis 1994 un tel écart (9 points) n'avait été mesuré.

Figure 1 - En 2022, les écarts d'opinion sur le RSA se creusent entre les allocataires et l'ensemble de la population

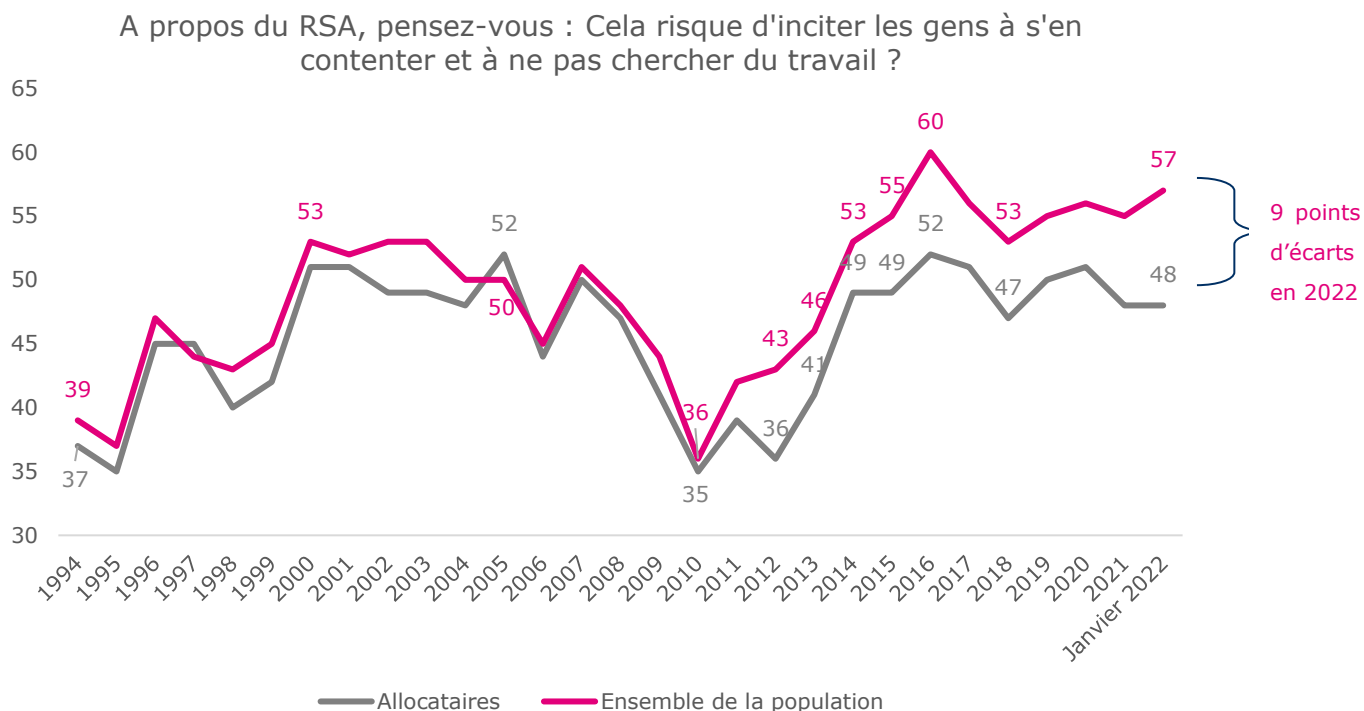
Champ : population pensant que le RSA risque d'inciter les gens à s'en contenter (en %)

¹⁰ Julien Blasco, Sébastien Picard, Insee Références, édition 2019 - Éclairage - Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016)

¹¹ La période pandémique commence en mars 2020 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

¹² Caf, « La qualité de service des caisses d'Allocations familiales perçue par ses usagers en 2020 », Collection L'essentiel, N°198, essentiel, Collection Statistiques_198, 2021.

¹³ Élodie Alberola, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, « E-administration : la double peine des personnes en difficulté », CREDOC, 2017.



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, 1994 - 2022

Un regard plus critique des allocataires sur les récentes réformes

Les trois-quarts de la population française expriment une opinion favorable à l'égard de la **réforme du calcul des allocations logement**, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et qui assoit désormais le calcul des aides au logement sur la base des ressources des 12 derniers mois et non plus des deux dernières années. Les craintes vis-à-vis des conséquences que pourrait impliquer cette réforme s'atténuent en population générale par rapport à 2020. En effet, 73% de la population est d'accord avec l'idée selon laquelle cette réforme permet de mieux s'adapter aux changements de revenus (+3 points par rapport à 2020). Et les Français sont moins nombreux à penser que la réforme pourrait engendrer une baisse du montant des aides perçues (-7 points) ou qu'elle produirait un changement du montant de l'aide trop fréquent qui s'avérerait gênant (-8 points). Les Français estiment peut-être, après avoir subi deux années de bouleversements et de situations exceptionnelles, que ce nouveau mode de calcul permettra de mieux prendre en compte la survenue de périodes difficiles.

Sur ces différents points, **la majorité des allocataires demeure sceptique. 57% sont plutôt d'accord avec l'idée que cette modification entraînera un changement trop fréquent du montant de l'aide (+9 points par rapport à l'ensemble de la population)** et 53% sont plutôt d'accord avec l'affirmation que cela pourrait **diminuer le montant des aides perçues** (+8 points par rapport à l'ensemble de la population). Les variations de revenus plus fréquentes du public allocataire, engendrées par une situation d'emploi plus précaire, peuvent expliquer en partie ce résultat : plus souvent en contrat à

durée déterminée (+8 points) mais également plus souvent en contrat partiel (+9 points) et connaissant davantage des situations de chômage (+5 points), les bénéficiaires de la CAF sont en effet plus souvent dans des **trajectoires professionnelles heurtées**.

Et des inquiétudes diverses

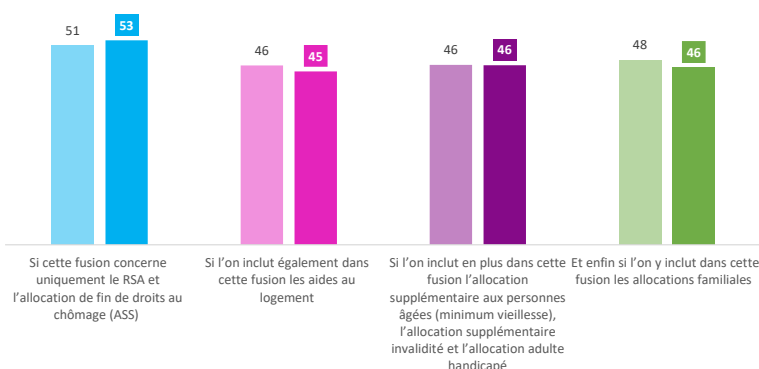
Les allocataires se montrent également inquiets des **changements à venir**. Interrogés en janvier 2022, période encore marquée par la pandémie de covid (et le variant Omicron) **un allocataire sur trois (30%) anticipe une baisse du montant des prestations sociales qui lui sont habituellement versées**, en lien avec les conséquences de la crise sanitaire.

La **flambée des prix de l'énergie** (+20% entre janvier 2021 et janvier 2022 selon l'INSEE¹⁴) nourrit possiblement aussi les inquiétudes des allocataires face à l'avenir. Depuis, le déclenchement de la guerre en Ukraine, intervenu après le terrain de l'enquête Conditions de vie et aspirations, en aggravant l'inflation fait craindre une dégradation de la situation financière des allocataires, dont la structure de dépenses est plus touchée par la hausse des budgets dits « contraints ».

L'enquête interrogeait également nos concitoyens sur différentes **hypothèses de fusion des aides sociales sous conditions de ressources**. Globalement la population fait montre d'un accueil mitigé, seule l'hypothèse de fusion *a minima* du RSA et de l'ASS obtient une courte majorité d'assentiment dans la population (53%, +2 pts/2020). Et dans tous les cas de figure testés, les allocataires CAF se montrent encore plus réservés.

Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... - Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ?

Champ : ensemble de la population (En % d'opinions favorables, en 2020 et 2022)



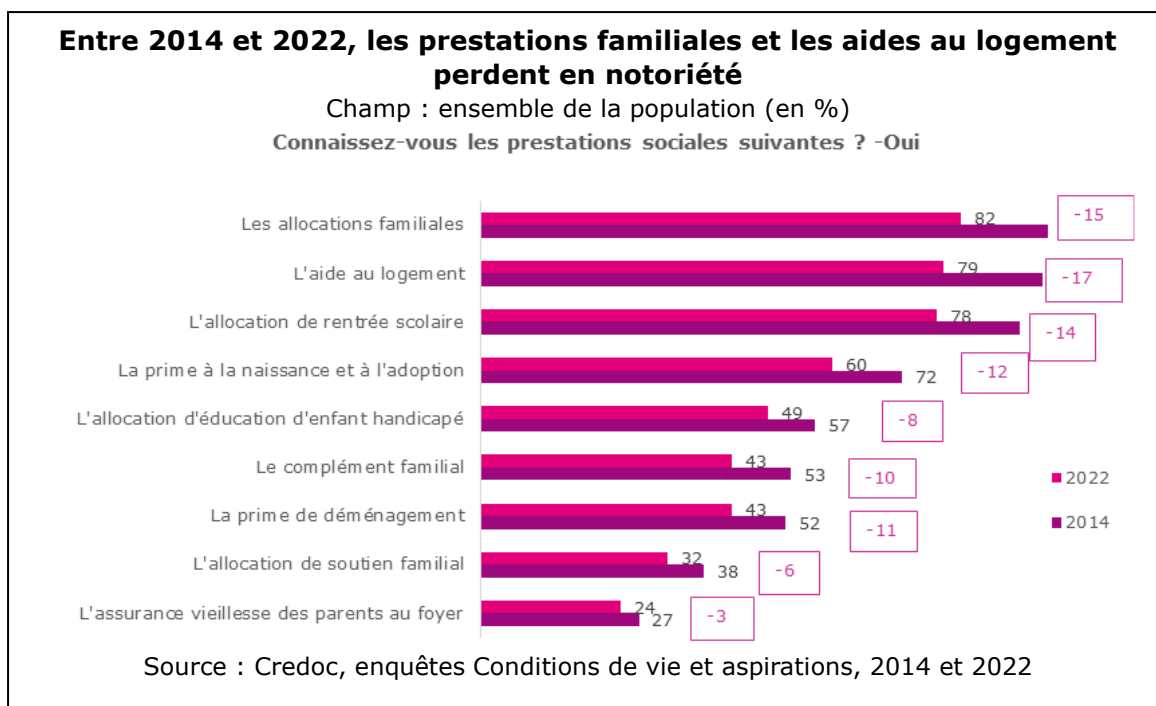
Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2020 et 2022.

Lecture : en janvier 2022, 53% des Français sont favorables à ce que les aides actuelles soient regroupées en une allocation unique si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ; ils étaient 51% en janvier 2020.

¹⁴ Insee – Indices des prix à la consommation, 2022.

Amélioration de la notoriété du RSA et de la prime d'activité, diminution pour d'autres dispositifs

Certaines aides invisibilisées par les dispositifs exceptionnels mis en place dans le contexte pandémique ?



On constate une baisse de notoriété des prestations familiales par rapport à la dernière mesure, en 2014. Qu'il s'agisse des aides les plus anciennes et couvrant un large public comme les allocations familiales, ou les aides au logement, ou des dispositifs plus ciblés et ou récents, comme l'allocation de soutien familial ou la prime de déménagement par exemple.

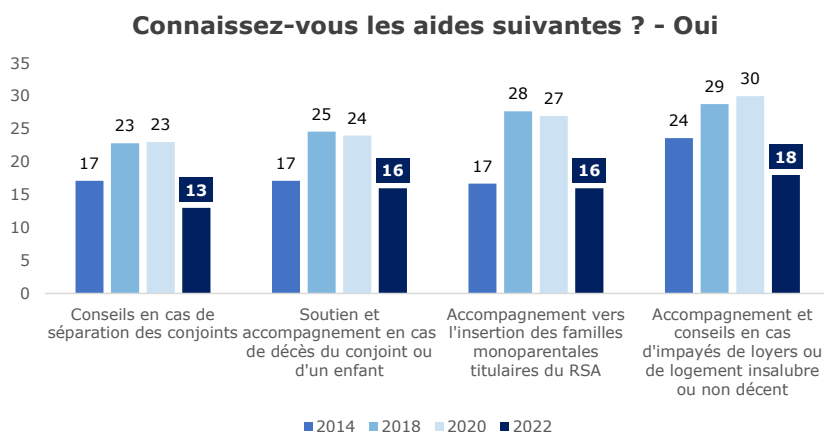
Par rapport à 2020, les Français sont également moins nombreux à déclarer connaître les modalités d'intervention des travailleurs sociaux des CAF. La connaissance de ces interventions avait fortement progressé entre 2014 et 2018, puis stagné en 2020, l'année 2022 marque une nette baisse de leur visibilité.

Cette moins forte présence à l'esprit de dispositifs traditionnels gérés par les CAF nous semble à mettre en liaison avec les bouleversements à l'œuvre des services de soutien ou d'accompagnement de la CAF et d'une partie des prestations sociales au plus fort de l'épidémie de covid. Le **moindre accès à des espaces physiques** (associations, centre d'action sociale, permanences de travailleurs sociaux) pendant cette période a pu limiter

l'accès à l'information et la présence à l'esprit de ces aides. La diminution des liens sociaux, et donc **des conseils entre pairs**, participe possiblement de ce mouvement. La **place renforcée de l'État** dans le fonctionnement du pays pendant

Entre 2020 et 2022, les services d'accompagnement des CAF perdent en notoriété

Champ : ensemble de la population (en%)



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2020 et 2022

toute la période pandémique¹⁵ a possiblement relégué au second plan **les dispositifs locaux**¹⁶. La multiplication de dispositifs d'aide exceptionnels au niveau national **largement médiatisée** a pu, par effet de ricochet, limiter l'information sur l'action sociale locale et nationale de la branche famille. Enfin, la **mise à l'arrêt** de la société a eu des conséquences sur la survenue des événements déclenchant la recherche d'informations des ménages : chute du départ en vacances¹⁷, baisse des naissances au début de la période pandémique¹⁸, etc.

La baisse de présence à l'esprit de ces aides soulève des enjeux alors que **les liens familiaux et situations financières ont été ébranlés par la crise**. Deux ans après le début de la pandémie, les Français sont moins enclins à décrire leurs relations de couple comme « très bonnes » (-8 points par rapport à 2020). En ce qui concerne les relations avec les enfants, 92% des personnes à charge d'enfants indiquent que leurs relations sont « plutôt bonnes » ou « très bonnes », soit une baisse de 3 points par rapport à mai 2020.

¹⁵ Luc Rouban, Les conséquences politiques de la crise sanitaire : Le retour de l'Etat : Le baromètre de la confiance politique [online], 2021. CEVIPOF. Rapport de recherche.

¹⁶ Sandra Hoibian, Marianne Bléhaut, Nicole Gruber et Lucie Brice-Manseca, « Quel impact de la crise sanitaire sur la cohésion sociale ? », CREDOC avec le soutien de l'ANR, 2022.

¹⁷ Sandra Hoibian, La crise du Covid, potion amère pour les vacances, Consommation et modes de vie N° 318, juin 2021

¹⁸ Sylvain Papon (Insee), Malgré le contexte pandémique, les naissances augmentent en 2021 après six années de baisse, INSEE FOCUS No 274, 29/09/2022

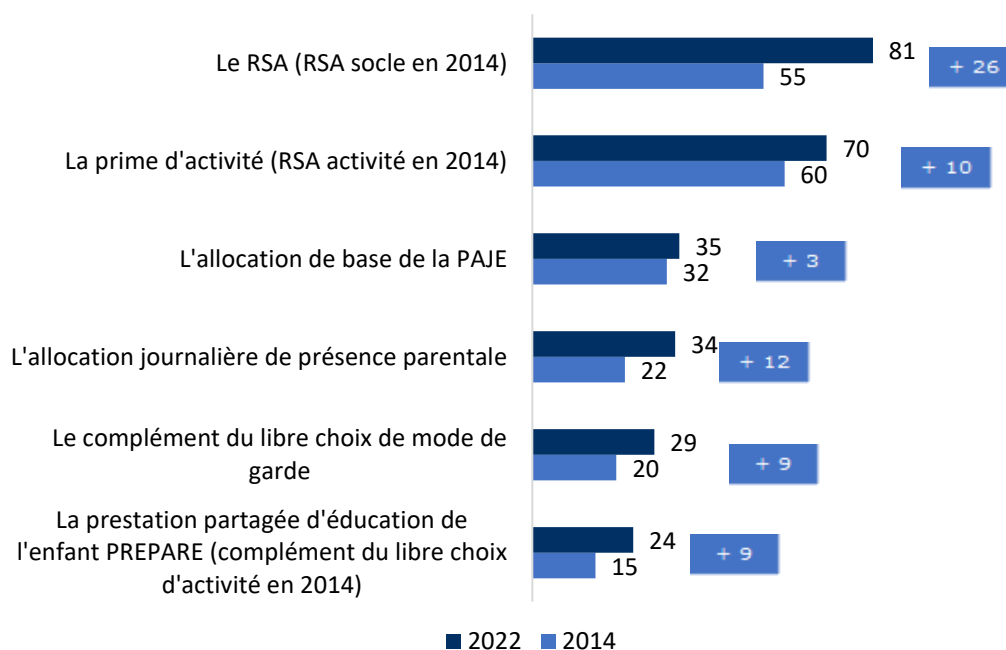
Prime d'activité et RSA beaucoup plus connus qu'en 2014

Deux dispositifs tirent toutefois leur épingle du jeu. Le RSA et la Prime d'activité ont largement gagné en notoriété : +26 points pour le RSA et +10 points pour la prime d'activité en huit ans. Les **débats autour du revenu universel** lors de l'élection de 2017 et le projet de réforme du revenu universel d'activité, l'élargissement **du public bénéficiaire de la Prime d'activité suite au mouvement des gilets jaunes**, expliquent probablement ces évolutions. Cette hausse de notoriété des prestations liées à **l'emploi et à l'activité** peut également être reliée à la primauté accordée à ce sujet ces deux dernières années pour **préserver les emplois** via des dispositifs exceptionnels de maintien de l'activité économique déployés au plus haut de la crise sanitaire : chômage partiel, report de cotisations, mécanismes de soutien pour certains secteurs.

Entre 2014 et 2022, le RSA et la prime d'activité voient leur notoriété progresser

Champ : ensemble de la population (en %)

Connaissez-vous les prestations sociales suivantes? -Oui (%)



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2014 et 2022

RAPPORT

I. Notoriété des différentes allocations versées par la CNAF

Au 30 juin 2020, 32,9 millions de personnes bénéficiaient des prestations versées par les Caf (dont 13,6 millions d'enfants)¹⁹. On peut distinguer quatre grandes familles d'aide distribuées par les Caf: les aides à la petite enfance pour aider les familles lors de l'arrivée de jeunes enfants et participer aux financements de services et d'équipements, les aides au financement de l'éducation et des loisirs des enfants, les aides au logement et au cadre de vie pour permettre aux familles de payer leur loyer ou de rembourser un prêt pour leur résidence principale ; et les aides à la solidarité et l'insertion qui intègrent le versement par les Caf pour le compte de l'État ou des départements de minima sociaux (revenu de solidarité active - Rsa), de la Prime d'activité, de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Dans quelle mesure les Français connaissent-ils les prestations et les aides facultatives en espèces versées par les Caf ? Les aides proposées par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'action sociale mise en œuvre par les Caisses ? Savent-ils que les Caf proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, en cas de séparation, de décès, d'impayés de loyers ou pour des familles monoparentales disposant du RSA ?

1. Les allocations familiales et le RSA sont les plus connues des prestations versées par les Caf

Sans surprise, huit Français sur dix ont déjà entendu parler des allocations familiales (82% les connaissent) ou des aides au logement (79%) dont l'ancienneté (elles ont été mises en place juste après la guerre) autant que l'importance du public cible (4,9 millions de ménages bénéficient des allocations familiales en 2020 et 6,1 millions des aides au logement) et l'ampleur des montants versés (12,6 milliards d'euros ont par exemple été versés au total en 2020 au titre des allocations familiales²⁰) expliquent ce niveau de notoriété. D'autres prestations, plus récentes mais faisant régulièrement l'objet de débats dans les médias comme le Revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation de rentrée scolaire, sont également largement connues du public : respectivement à 81% et 78% (Figure 2). La prime d'activité est également connue par 7 Français sur 10 (+1 points par rapport à l'enquête de 2020) et la prime à la naissance et à l'adoption par 6 Français sur 10.

Les autres prestations versées par la Caf (Figure 9) sont connues par moins d'un Français sur deux. C'est le cas notamment de l'allocation d'éducation d'enfant handicapé (AEEH), connue par 49% des répondants, du Congé de proche aidant (48%), du Complément

¹⁹ Caisse nationale des allocations familiales, Rapport d'activité de la branche famille, 2020, <https://www.caf.fr>

²⁰ Ibid.

familial (CF) et de la Prime de déménagement (43%), de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) et de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP), que respectivement 35% et 34% des personnes interrogées identifient.

Près de deux Français sur trois ignorent tout de l'allocation de soutien familial (ASF) - seuls 32% la connaissent -, du Complément du libre choix de mode de garde (29% de notoriété), de l'assurance vieillesse des parents au foyer (24%) ou de la prestation partagée d'éducation de l'enfant - PREPARE (24%). L'allocation versée en cas de décès de l'enfant, versée par les Caf depuis janvier 2021, est la prestation la moins connue des enquêtés (21%). C'est sans doute aussi l'une des plus rarement versée.

Le plus souvent, **les plus âgés disent mieux connaître ces aides que les plus jeunes** (voir en annexe les tableaux sociodémographiques détaillés) et **les femmes sont mieux informées que les hommes**. Selon les aides, les corrélations peuvent varier légèrement. Pour la prime d'activité, par exemple, la notoriété culmine chez les 25-39 ans, les employés et les ouvriers, ainsi que chez les titulaires de bas revenus.

Figure 2 - Connaissez-vous les prestations suivantes ?

Champ : ensemble de la population, en % connaissant les différentes aides



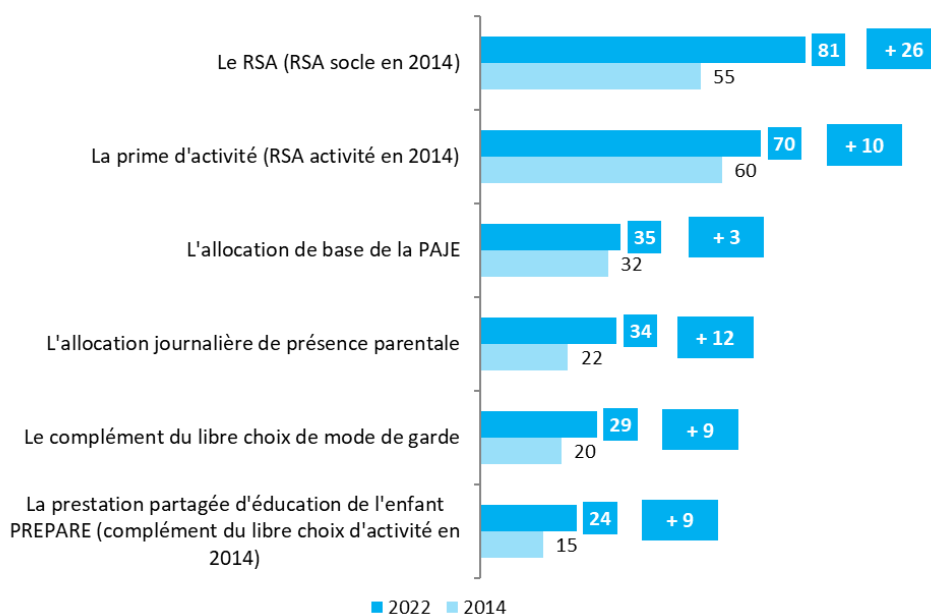
Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

2. Hausse de notoriété du RSA et de la prime d'activité

La notoriété des prestations distribuées par les Caf a évolué au fil du temps. En l'espace de huit ans, entre 2014 et 2022, le degré de connaissance des répondants a évolué à la baisse pour les prestations qui étaient auparavant très populaires (allocations familiales, aides au logement), tandis que d'autres, comme le RSA ou la Prime d'activité, ont largement gagné en notoriété (Figure 3).

Figure 3 – Entre 2014 et 2022, le RSA et la prime d'activité voient leur notoriété progresser

Champ : ensemble de la population, en % connaissant les différentes aides



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2014 et 2022.

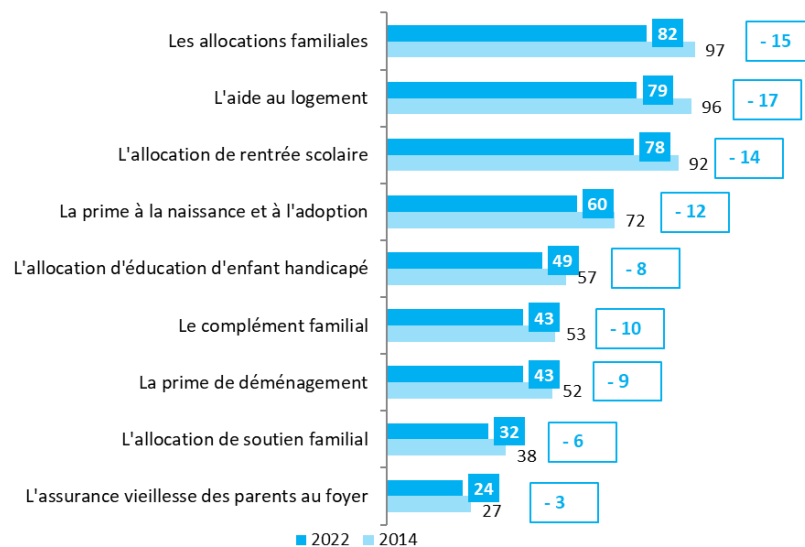
- La connaissance du RSA est ainsi passée de 55% en 2014 à 81% en 2022, soit un différentiel de + 26 points en huit ans. Les débats autour du revenu universel lors de l'élection de 2017, et le projet de réforme du revenu universel d'activité, mis en suspens avec la crise covid peuvent expliquer ce mouvement. Cette hausse de la notoriété est valable dans tous les groupes sociaux.
- La Prime d'activité est également mieux identifiée (+ 10 points), passant de 60% à 70% d'enquêtés connaissant la prestation. Rappelons qu'en 2019, à la suite du mouvement des gilets jaunes, son public a très largement été élargi et celle-ci a pu gagner en notoriété avec la déclaration du Président de la République souhaitant par-là « augmenter » les salariés au SMIC. On constate que seuls les cadres et les hauts revenus échappent à cette progression de la notoriété de la prime d'activité. La hausse est, en revanche, sensible chez ceux dont le niveau de vie est inférieur niveau de vie médian (+ 16 points).
- L'allocation journalière de présence parentale a gagné également 12 points de notoriété, passant de 22% à 34%.

- Le complément du libre choix de mode de garde et la PREPARE ont également gagné 9 points par rapport à 2014, tandis que l'allocation de base de la PAJE progressait de 3 points. Toutes ces prestations voient leur notoriété davantage progresser dans les petites agglomérations (2 000 à 20 000 habitants) et chez les personnes au foyer.

Cette notoriété a, en revanche, diminué pour des prestations qui disposaient d'une très forte visibilité en 2014, comme les allocations familiales (-15 points), l'aide au logement (-17 points), l'allocation de rentrée scolaire (-14 points) ou la prime à la naissance et à l'adoption (-12 points), qui perdent chacune plus de 10 points de notoriété (Figure 4). Les moins de 25 ans, les cadres et les indépendants sont les catégories où les baisses de notoriété sont les plus nettes.

Figure 4 – Entre 2014 et 2022, les prestations familiales et les aides en logement perdent en notoriété

Champ : ensemble de la population, en % connaissant les différentes aides



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2014 et 2022.

Dans de moindres proportions, le Complément familial (- 10 points), la prime de déménagement (- 9 points), l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (- 8 points), l'allocation de soutien familial (- 6 points) et l'assurance vieillesse des parents au foyer (- 3 points) perdent en notoriété entre 2014 et 2022.

La dernière édition du baromètre de la jeunesse pointe également, entre 2020 et 2021, un net recul de la notoriété des aides comme le RSA auprès du jeune public âgé de 18 à 30 ans²¹, celles-ci ayant été un peu « invisibilisées » par les multiples dispositifs spécifiques de soutien de la période pandémique (chèque psy, repas à un euro, etc.).

²¹ Baromètre de la jeunesse 2021, <https://www.jeunes.gouv.fr/Le-barometre-de-la-Jeunesse-2021>

Un mécanisme du même ordre est-il à l'œuvre ici ? Le moindre accès à des espaces physiques (associations, centre d'action sociale, travailleurs sociaux) pendant les périodes de confinement a pu limiter l'accès à l'information et la présence à l'esprit de ces aides. La diminution des liens sociaux, et donc mécaniquement des conseils entre pairs, participe possiblement de ce mouvement.

3. Les aides facultatives en espèces sont moins connues

Depuis leur origine, les Caisses d'allocations familiales (Caf) ont développé une politique d'action sociale complémentaire au versement des prestations légales dont elles ont la charge. Cette action s'est développée selon des logiques très diverses en fonction des territoires et du portage par les organismes, et témoigne de dynamiques hétérogènes malgré la volonté de la Cnaf et des pouvoirs publics d'assurer un socle commun national²².

Les aides financières individuelles versées aux familles allocataires sont le second levier après le versement des droits légaux permettant la mise en œuvre des politiques des Caf dans le cadre de l'offre globale de service. Initialement créées pour pallier ou combler la réglementation des prestations légales, les aides financières sont destinées aujourd'hui à améliorer les conditions de vie des familles confrontées à **des événements de vie difficiles**, qu'ils soient durables ou passagers. Elles sont un des piliers structurants de la mise en œuvre et du déploiement des parcours usagers développés par les pôles allocataires des services Action Sociale des Caf autour des domaines de la parentalité, du logement, de l'accompagnement social et de l'insertion.

Extralégales et facultatives, elles sont complémentaires au versement des prestations légales et s'articulent avec les aides allouées dans le cadre des dispositifs de droit commun (dispositifs d'action sociale des CCAS ou des départements). La nature (prêt ou subvention en fonction des ressources de la famille), le montant et les conditions d'octroi sont décrits au sein d'un règlement intérieur adopté par les Conseils d'Administration de chacune des Caf. **Financées sur fonds locaux**, elles viennent compléter l'ensemble des dispositifs qui permettent de mettre en œuvre la politique familiale sur les territoires.

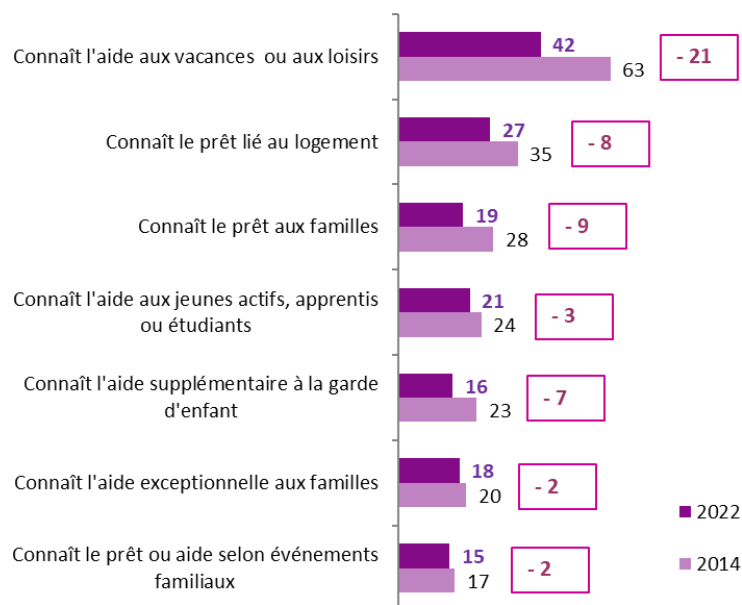
L'objectif de ce soutien est *« d'aider les familles à concilier leur vie familiale et professionnelle, de soutenir le rôle parental et de faciliter la relation entre les parents et les enfants, d'accompagner les familles dans leur relation avec l'environnement et de créer les conditions favorables à leur autonomie, leur insertion sociale et professionnelle »*²³.

²² Nicolle, Vincent. « L'action sociale des Caisses d'Allocations familiales : un modèle spécifique ? », Regards, vol. 54, no. 2, 2018. En cela, ces aides se distinguent des prestations légales qui sont financées sur les budgets ministériels, dont les conditions sont strictement identiques sur tout le territoire, et dont le versement est automatique à partir du moment où l'individu remplit les conditions d'attributions

²³ CAF des Alpes Maritimes, 2021, « Les aides financières individuelles aux familles » [RIAS AFI 2021.pdf \(caf.fr\)](#)

Figure 5 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles. Connaissez-vous les prestations facultatives suivantes ?

Champ : ensemble de la population en % de oui



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2014 et 2022

Comme en 2014, les aides aux vacances et aux loisirs sont les aides facultatives les plus connues par les Français (Figure 5). Le soutien au départ en vacances des familles, des enfants et des jeunes a toujours été un axe important de la politique d'action sociale des Caisses d'allocations familiales depuis l'Après-guerre, associé à la politique dite du « temps libre ». Elles représentent la part la plus importante des aides financières individuelles d'action sociale versées par les Caf²⁴.

En 2009, Pauline Domingo²⁵ avait montré que la quasi-totalité des caisses avaient des aides financières individuelles « temps libre, vacances » et « logement, habitat ». Ce qui n'était pas le cas des aides exceptionnelles ou relatives à certains événements familiaux, en faveur des jeunes scolarisés (étudiants et apprentis) ou liées à la petite enfance. Cela pouvait, pour partie, expliquer la moindre connaissance de ces aides.

Cependant, **le niveau de connaissance des aides aux vacances et aux loisirs a fortement chuté ces huit dernières années**, avec une baisse de 21 points entre 2014 et 2022. Cette plus faible notoriété est très marquée pour les aides aux vacances et aux loisirs, possiblement ponctuelle en liaison avec la chute du départ en vacances pendant la période covid, mais peut être constatée pour l'ensemble des aides facultatives en 2022. Si la baisse reste mesurée pour les aides les moins connues comme l'aide exceptionnelle aux

²⁴ Minonzio, J., et Vipard L.. « Focus. L'intervention des Caf en faveur des vacances des familles, des enfants et des jeunes », Informations sociales, vol. 181, n° 1, 2014.

²⁵ Domingo P., CNAF, Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche (DSER), DOSSIERS D'ETUDES N° 119, Les aides financières individuelles : Quelles configurations locales, Pour quels effets ? Août 2009.

familles ou le prêt et l'aide selon les événements familiaux, elle est également très significative pour le prêt aux familles (- 9 points) et le prêt lié au logement (- 8 points).

4. Une connaissance des prestations et des aides de la Caf inégale selon le genre, le niveau de diplôme et l'insertion professionnelle

Trois catégories expriment, davantage que le reste de la population, leur méconnaissance des prestations et des aides facultatives des CAF (

Figure 6).

Une partie significative des **hommes** - soit un écart d'au moins cinq points à la moyenne - n'a jamais entendu parler de 9 des 17 prestations sociales présentées dans le questionnaire. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont moins concernés par ces dispositifs de solidarité : 20% d'entre eux déclarent toucher personnellement ou dans leur foyer une prestation versée par la Caf, soit 9 points de moins que les femmes (29%). Moins souvent enregistrés comme allocataires, les hommes seraient de fait, moins bien informés de l'existence de ces prestations sociales. D'ailleurs, huit des neuf prestations pour lesquelles ils expriment une méconnaissance significative concernent la famille ou les enfants. Par conséquent, leur moindre connaissance des prestations de la Caf, notamment familiales, peut être interprétée à l'aune de la répartition genrée du travail domestique et notamment de l'éducation des enfants. Nous pouvons faire l'hypothèse que les mères perçoivent davantage les prestations familiales et celles destinées aux enfants que les pères, améliorant ainsi leur connaissance de ces prestations. A cela s'ajoute la situation particulière des familles monoparentales, davantage précaires et bénéficiaires des Caf, qui sont composées à 82% de femmes, dont le niveau de vie est plus impacté encore lorsque c'est la mère qui élève seule ses enfants. Ainsi, 22% des enfants en famille monoparentale avec leur père sont pauvres en 2018 (proportion proche de la moyenne des enfants), contre 45 % pour les enfants en famille monoparentale avec leur mère²⁶.

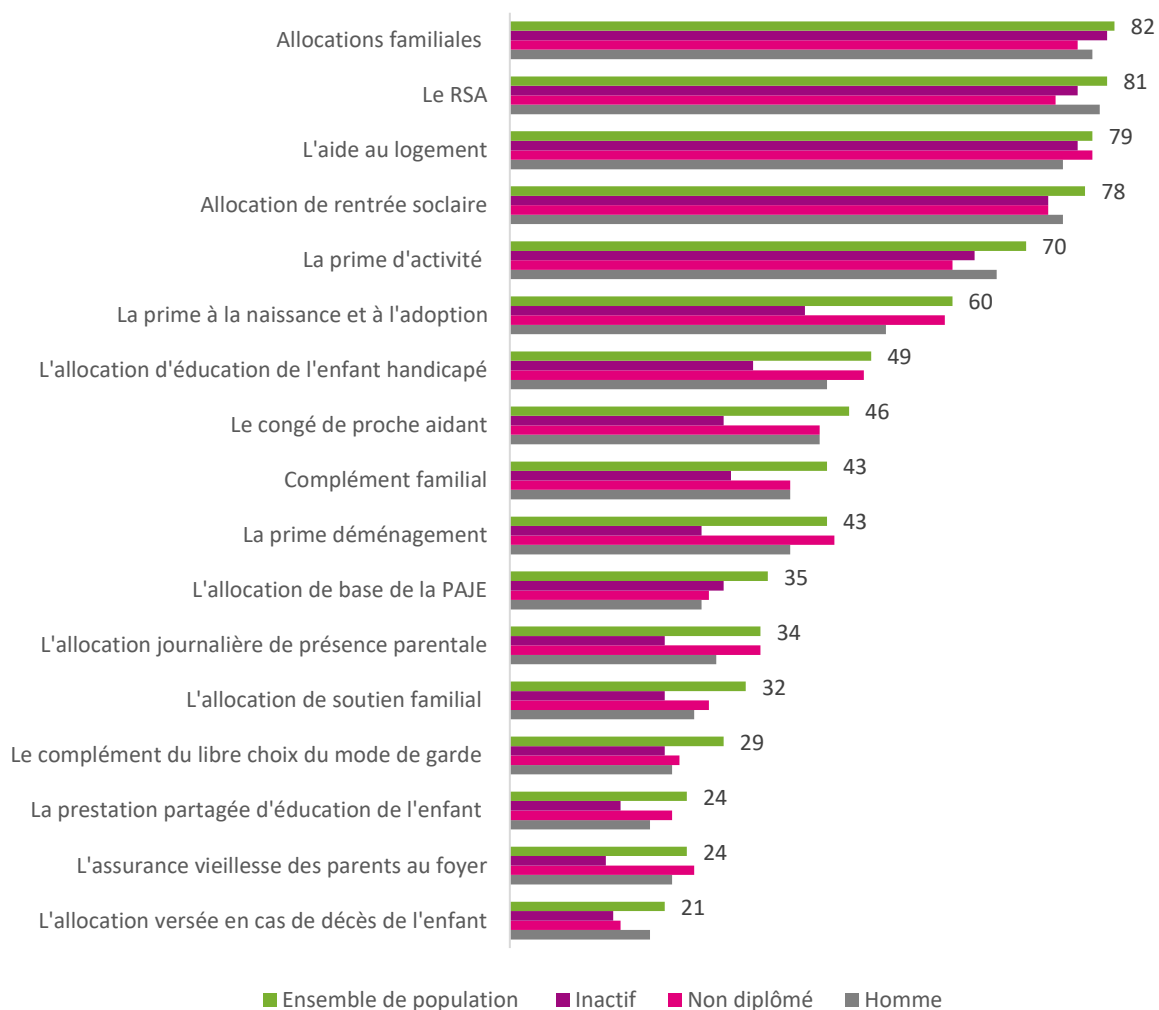
Les **non diplômés** constituent la seconde catégorie pour laquelle le degré de méconnaissance des aides de la Caf est plus important que la moyenne de la population. Ils sont significativement plus nombreux à déclarer ne pas connaître les 9 prestations suivantes : les allocations familiales, le complément familial, l'ARS, l'ASF, le RSA, la Prime d'activité, le CMG, la PAJE et l'allocation en cas de décès de l'enfant. Ce résultat n'est pas étonnant car des jeunes âgés de 15 à 18 ans, figurent dans cette catégorie de « non diplômés ». Or ces jeunes, pour la plupart encore scolarisés, vivent et dépendent financièrement de leur famille qui perçoit les prestations sociales qui leur sont destinées.

Enfin, les **inactifs** apparaissent comme le public le moins informé des prestations et des aides des Caf. Pour quasiment toutes les aides facultatives et prestations (18 des 24 présentées), ils affichent une non-connaissance significativement supérieure à la moyenne.

²⁶ Insee, enquête annuelle de recensement 2020.

Pourtant, ce public figure parmi les plus concernés puisque 39% perçoivent, au sein du foyer, une prestation de la Caf. Un effet d'âge explique ce paradoxe : les prestations et aides sociales destinées à l'éducation des enfants, qui composent l'essentiel de cette catégorie, ne sont pas touchés par les jeunes eux-mêmes mais par leurs parents.

Figure 6 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles. Connaissiez-vous les prestations facultatives suivantes ?
 Champ : ensemble de la population, en % de oui



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2022

5. L'action sociale des Caf masquée par les dispositifs de soutien spécifiques liés à la pandémie ?

L'action sociale des Caf s'est également fortement développée via l'intervention des travailleurs sociaux. Le travail social est une composante de l'offre de service des Caf, qui s'oriente vers trois champs clairement identifiés : le logement (impayés de loyers, logement insalubre ou non décent), l'insertion (l'accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA) et la parentalité (accompagnement social dans le cadre de la naissance, accompagnement des familles confrontées à une situation de deuil ou une séparation notamment).

Si la connaissance de ces interventions semblait avoir fortement progressé entre 2014 et 2018, puis stagné en 2020, **l'année 2022 marque une nette baisse de la visibilité de ces interventions pour les Français, sur l'ensemble des axes testés dans l'enquête**. Le travail social mobilisé par les services des Caf enregistre en 2022 un taux de notoriété compris entre 13% et 18% sur les quatre axes d'intervention, soit le plus faible sur les huit dernières années (Figure 7).

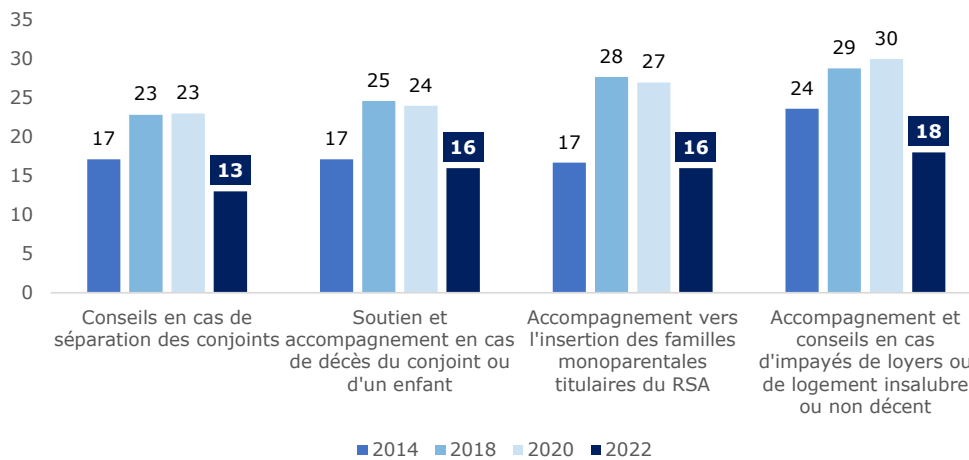
L'accompagnement proposé par les travailleurs sociaux des Caf en cas d'impayés de loyer ou de logement insalubre est l'axe d'intervention qui a le plus perdu en notoriété sur la période (- 12 points par rapport à 2020, passant de 30% à 18%).

Les autres aides étudiées connaissent la même tendance :

- L'accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA n'est connu que par 16% des enquêtés (-11 points par rapport à 2020)
- La connaissance de l'aide apportée par les travailleurs sociaux en cas de séparation des conjoints baisse également de 10 points par rapport à 2020 (13% des répondants connaissent ces aides en 2022, contre 23% en 2020).
- Le soutien en cas de décès dans la famille (conjoint ou enfant) perd 8 points de notoriété par rapport à 2020 (16% des répondants connaissent cette possibilité de soutien des travailleurs sociaux de la Caf contre 24% en 2020).

Figure 7 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissez-vous les aides suivantes ?

Champ : ensemble de la population, en % de oui



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Le niveau de connaissance de ces dispositifs d'accompagnement et de soutien des Caf a baissé dans des proportions conséquentes chez les moins de 25 ans et les inactifs. Par exemple, les moins de 25 ans sont nettement moins nombreux à indiquer connaître le service d'accompagnement de la Caf (-21 points par rapport à 2020).

Tableau 1

Des services d'accompagnement qui perdent nettement en notoriété auprès des jeunes

Champ : ensemble de la population (en %)

<p align="center">Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissez-vous les aides suivantes ? (En % de oui)</p> <p align="center">Evolution 2020-2022</p>												
	<p align="center">Un accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent</p>			<p align="center">Des conseils en cas de séparation des conjoints</p>			<p align="center">Un accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA</p>			<p align="center">Un soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant</p>		
	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
Moins de 25 ans	35	14	-21	30	14	-16	33	15	-18	31	17	-14
Autre inactif	38	11	-27	32	12	-20	37	12	-25	34	12	-22
Ensemble de la population	30	18	-12	23	13	-10	27	16	-11	24	16	-8

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2022

Ces évolutions sont-elles à relier avec le bouleversement massif lié au déploiement des dispositifs spécifiques de soutien pendant la période covid ? Ceux-ci ont en effet **été mis en place dans des proportions exceptionnelles** : aides financières, chômage partiel, report de cotisations, mécanismes de soutien pour certains secteurs, aides exceptionnelles fléchées massivement vers les plus modestes.

Au total, entre la diminution des recettes liées à une moins grande collecte d'impôts, et la progression des dépenses, l'endettement de la France est ainsi passé de 2 379,5 milliards d'euros en fin 2019 à 2 739,2 milliards d'euros fin 2021²⁷, soit **359,7 milliards d'euros consacrés** directement ou indirectement par la puissance publique à limiter la contagion de la maladie dans le pays et ses conséquences sociales. Des aides spécifiques à destination des jeunes ont également été mises en œuvre par le gouvernement (repas du

²⁷ Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Crous à 1€, Aide exceptionnelle de solidarité Covid pour les étudiants, apprentis ou salariés, financement de trois séances de consultation avec un psychologue, etc.).

La multiplication de dispositifs d'aide exceptionnels au niveau national dans un contexte de fermeture physique des lieux d'accueil du public de proximité (administrations et associations solidaires) et la mise en place d'aides d'urgence par les collectivités ou les associations (telles que la distribution de colis alimentaires, notamment pour les jeunes²⁸) a pu détourner le regard des citoyens de l'action sociale traditionnelle, et notamment de celle des Caf.

Si une partie de la **population a été fragilisée**, notamment professionnellement, par la période²⁹ et par l'isolement social, différents indicateurs économiques concernant les ménages convergent aussi vers un retour à la « normale », voire une amélioration de la situation monétaire des ménages, y compris des plus pauvres.

- Le taux de **pauvreté**, mesurant la proportion de la population se situant en deçà de 60% des revenus médians, se maintient à 14,6%³⁰.

La Banque de France signale même une **baisse des dépôts de dossiers pour surendettement** entre 2019 et 2020 (-24%)³¹. Les travaux de l'Insee à partir des données bancaires de la Banque postale (disponibles plus rapidement que les données fiscales, et intégrant une vision plus large : économie informelle, dépenses, mais portant sur des foyers un peu plus âgés et plus modestes que la moyenne) montrent une **diminution des découverts bancaires**³².

Le Conseil d'Analyse Economique³³, à partir des données du Crédit mutuel, indique aussi une **baisse de différents indicateurs de précarité bancaire** entre décembre 2019 et 2020 (moins de comptes courants dans le rouge, moins de dépassement de découvert autorisé, moins de rejets de prélèvement, et moins de ménages ayant connu des mouvements débiteurs déclenchant la commission d'intervention).

En revanche, la situation des allocataires a été particulièrement chamboulée par la crise. A la question « La situation financière de votre foyer a-t-elle changé en raison de la crise sanitaire ? », les bénéficiaires de la Caf sont plus nombreux à répondre qu'elle s'est améliorée (+5 points), mais également qu'elle s'est dégradée (+6 points). A l'inverse, ils

²⁸ Élodie Alberola, Solen Berhuet, « Les travailleurs sociaux, urgentistes de terrain », Crédoc, 2022

²⁹ Sandra Hoibian, Patricia Croutte. (2021). Quatre millions de Français fragilisés par la crise sanitaire, Crédoc, Consommation & Modes de Vie CMV320

<https://www.credoc.fr/publications/quatre-millions-de-francais-fragilises-par-la-crise-sanitaire>

³⁰ Estimation avancée du taux de pauvreté monétaire et des indicateurs d'inégalités

En 2020, les inégalités et le taux de pauvreté monétaire seraient stables, Insee analyses no 70, 03/11/2021.

³¹ Crise Covid-19 et surendettement des ménages : une baisse record du nombre de dossiers déposés en 2020, Bulletin de la Banque de France 238/2 - novembre-décembre 2021

³² Odran Bonnet, Tristan Loisel, Tom Olivia (Insee), Impact de la crise sanitaire sur un panel anonymisé de clients de La Banque Postale Les revenus de la plupart des clients ont été affectés de manière limitée et temporaire, Insee Analyses n°69, 11/2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5760458>.

³³ Conseil d'analyse économique, Étienne Fize, Camille Landais et Chloé Lavest, Consommation, épargne et fragilités financières pendant la crise Covid : quelques enseignements additionnels sur données bancaires, Focus n°054-2021

sont moins enclins à déclarer que leur situation n'a pas changé (54% vs 65% de la population).

II. Actualisation, valorisation du travail, les réformes rencontrent un écho positif en population générale... moins chez les principaux concernés

1. Le changement de la période des revenus pris en compte pour le calcul du montant de l'aide au logement est mieux perçu dans l'opinion qu'il y a deux ans

L'enquête sur le Budget des familles, diligentée par l'INSEE, montre que, même si les disparités de structure de consommation selon le niveau de vie s'atténuent au fil des ans, des contrastes persistent entre les ménages les plus aisés et les plus modestes. Dans la dernière édition disponible de cette enquête, il est montré que **les dépenses de logement** sont celles qui différencient le plus nettement les ménages selon leur niveau de vie, devant les dépenses d'alimentation et les dépenses de transport³⁴. Alors que le logement représente en moyenne 22 % des dépenses des 20 % des ménages les plus modestes, il ne pèse que 12% du budget des 20% les plus aisés. La part des dépenses de logement, hors remboursements d'emprunts immobiliers, est plus élevée pour les ménages modestes, plus souvent locataires, les familles monoparentales et les personnes seules. Ces catégories peuvent rencontrer des difficultés pour accéder à un logement abordable et de qualité dans la conjoncture actuelle : depuis vingt ans, le prix du logement et des loyers progresse en effet plus rapidement que les revenus³⁵.

Le Crédoc, dans son dispositif d'enquête Conditions de Vie et Aspirations constate que, parmi ces publics fragiles, les allocataires sont particulièrement sensibles à cette hausse du coût du logement. En 2022, six bénéficiaires de la Caf sur dix décrivent le poids des dépenses de logement dans leur budget personnel ou de leur foyer, comme une lourde ou très lourde charge. Depuis 1993, non seulement le nombre d'allocataires se plaignant du poids des dépenses de logement dans leur budget a largement augmenté (+12 points), mais un écart inédit avec la population s'est creusé (Figure 8). En 1993, le poids du logement pèse lourd, voire très lourd pour 50% des allocataires et 38% de l'ensemble de la population, soit un décalage de 12 points. Cet écart est de 17 points en 2022. Jamais depuis que la question a été posée, une telle différence n'a été observée.

Le compte du logement pour 2020 fait état d'une stabilité des prestations sociales consacrées au logement après une légère hausse en 2019 (+0,1%), alors que les charges de logement, les dépenses courantes, continuent à augmenter en 2020 (+0,9%) et culminent en 2022 en raison de la flambée des prix de l'énergie (+20% entre janvier 2021 et janvier 2022 selon l'INSEE³⁶), diminuant mécaniquement **le poids des aides sociales dans la prise en charge du coût du logement** : « *la part des dépenses courantes pour*

³⁴ INSEE, Focus n°203, septembre 2020, Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports, Elvire Demoly, Camille Schweitzer (division Conditions de vie des ménages, Insee), <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764315>

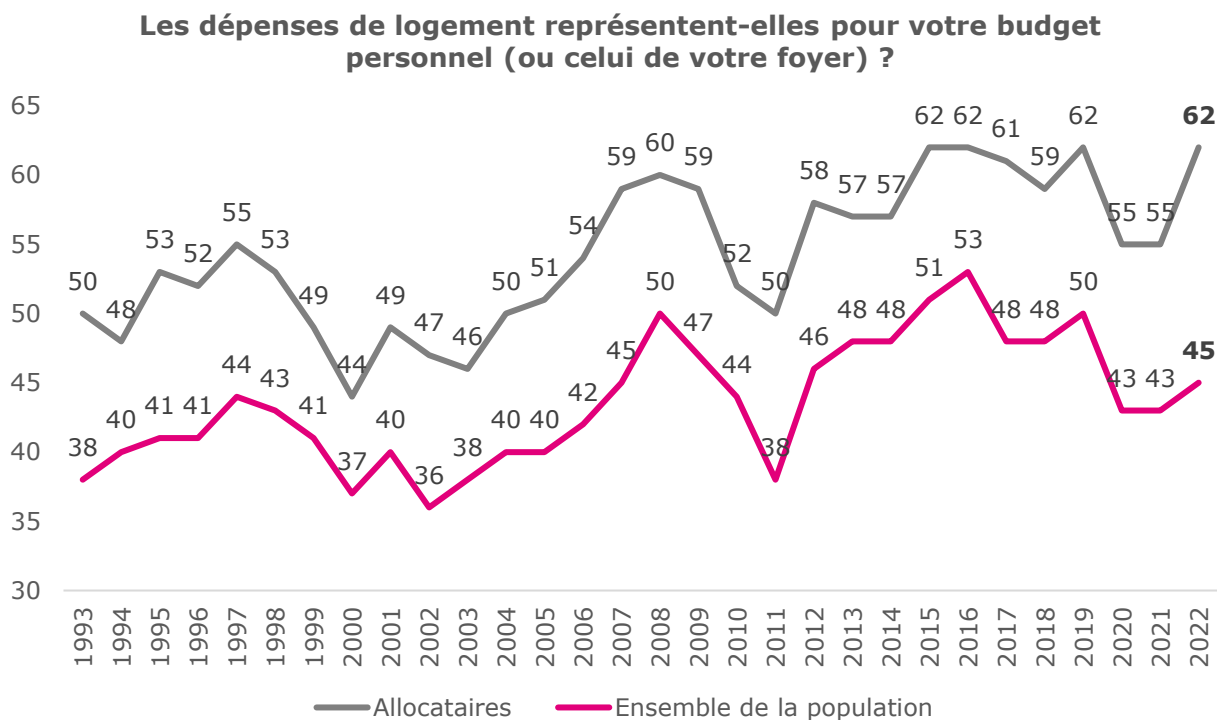
³⁵ OCDE (2021), Pierre par pierre : bâtir de meilleures politiques de logement, Editions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/78520651-fr>

³⁶ Insee – indices des prix à la consommation

les logements ordinaires couvertes par les prestations sociales (hors locaux d'hébergements collectifs) continue de baisser : elle est de 4,6 %, après 4,7 % en 2019 »

Figure 8 - Le poids du logement augmente pour les allocataires

Champ : ensemble de la population, en % décrivant les dépenses de logement comme une « lourde » ou « très lourde charge »



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 1993 – 2022

La situation ne semble pas s'arranger de sitôt pour les Français, qui, avec le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, voient le prix de l'énergie exploser (+29,2% entre mars 2021 et mars 2022).

Depuis janvier 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre, alors qu'auparavant elle était calculée annuellement, sur la base des revenus perçus deux ans auparavant.

Ce changement de la période de revenus prise en compte pour le calcul du montant de l'aide à verser et de ses modalités de calcul est **plutôt bien perçu**, puisque 73% des personnes interrogées sont plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle cette modification permet de **mieux s'adapter** aux changements de revenus (Figure 9). Cette opinion favorable est plus présente chez les personnes âgées : 88% des 70 ans et plus, 79% des 60-69 ans et 81% des retraités adhèrent à cette réforme.

Comme en 2020, **les inquiétudes sont également prégnantes** : 48% sont plutôt d'accord avec l'idée que cela pourrait provoquer un changement du montant de l'aide trop fréquent (contre 40% qui ne sont pas d'accord avec cette idée), et 45% sont plutôt d'accord avec l'affirmation que cela pourrait diminuer le montant des aides perçues (44%

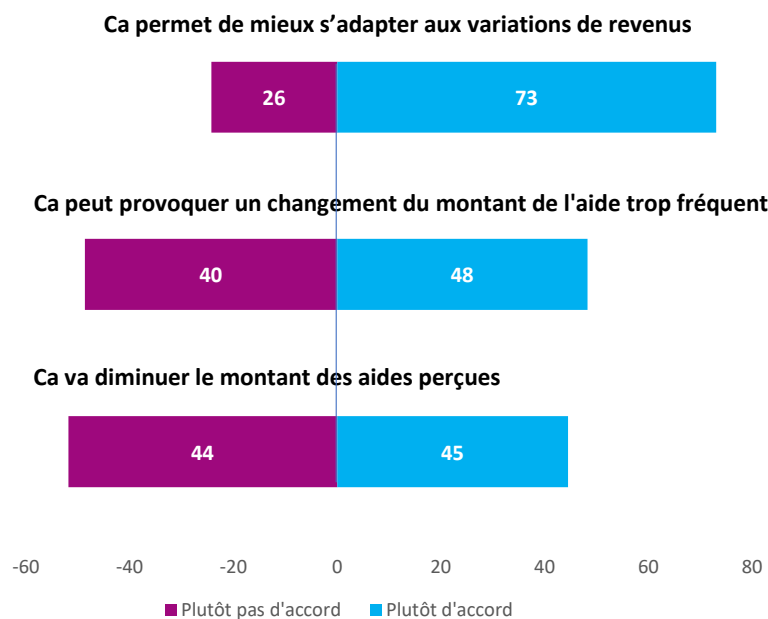
ne sont pas d'accord). Cette deuxième inquiétude peut s'expliquer par l'objectif même de la réforme de « contemporanéisation » des prestations : faire des économies.

Figure 9 – L'opinion plutôt satisfaite d'une réforme permettant de mieux s'adapter aux possibles variations de revenus

Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement.

Pensez-vous que ?

Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

Le changement de la période de revenus prise en compte pour le calcul du montant de l'aide à verser et ses modalités de calcul sont cependant **un peu moins bien perçus par les allocataires de la CAF**. 70% d'entre eux sont plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle cette modification permet de mieux s'adapter aux changements de revenus (-3 points par rapport à l'ensemble de la population). Les bénéficiaires d'une prestation versée par la Caf sont aussi **plus inquiets** que l'ensemble des Français sur les possibles effets indésirables puisque 57% sont plutôt d'accord avec l'idée que cela pourrait provoquer un changement trop fréquent du montant de l'aide (+9 points) tandis que 53% sont plutôt d'accord avec l'affirmation que cela pourrait diminuer le montant des aides perçues (+8 points).

Les variations de revenus plus fréquentes, engendrées par une situation d'emploi plus précaire des allocataires de la Caf, peuvent expliquer ce résultat. En effet, les allocataires connaissent des conditions d'emploi moins stables que l'ensemble de la population. Ils sont plus souvent en contrat à durée déterminée (+8 points) mais également plus souvent en activité partielle (+9 points) et connaissent davantage des situations de chômage (+5 points). On peut faire l'hypothèse qu'une partie des allocataires craint d'être lésée par cette réforme du calcul des aides aux logements, qui seraient variables d'une période à une autre, au gré des changements de leur situation d'emploi.

De façon plus générale, les publics les plus fragiles sont plus inquiets que l'ensemble de la population. Les parents ayant à charge trois enfants et plus (62%), les employés (55%), les titulaires de bas revenus (55%), les non diplômés (53%), les moins de 25 ans (52%), pensent majoritairement que ce changement de mode de calcul provoque un changement du montant de l'aide trop fréquent et gênant.

De la même façon, la majorité des parents de trois enfants ou plus de moins de 20 ans à charge (53%), des employés (53%), des bas revenus (51%), des ouvriers (51%), des personnes au foyer (51%) ainsi que des 25-39 ans (50%), estiment que cette réforme diminue le montant des aides perçues.

Cependant, la vague d'enquête de 2022 montre qu'au sein de l'ensemble de la population, **l'actualisation des calculs suscite plus d'adhésion qu'il y a deux ans** (Figure 10) :

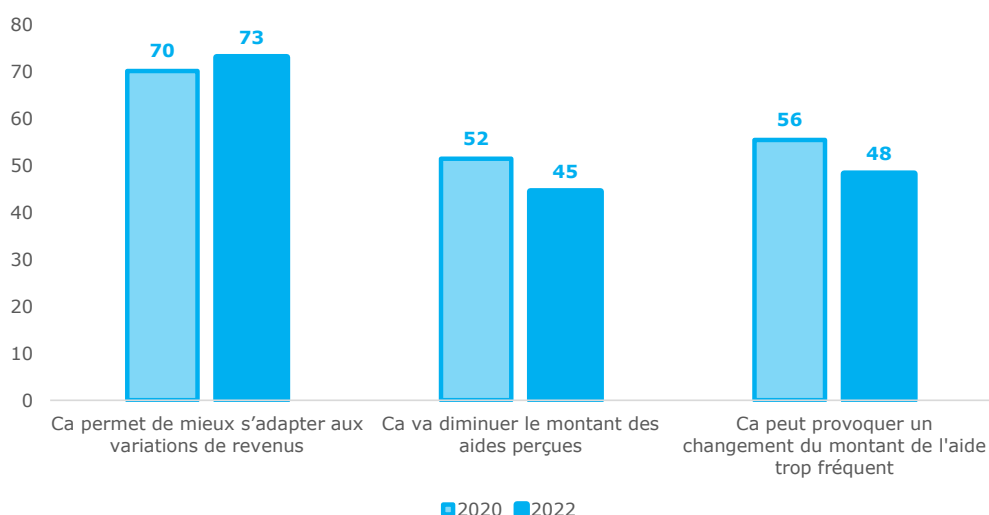
- La part des personnes interrogées qui sont d'avis que cette modification permet de mieux s'adapter aux changements de revenus progresse de 3 points par rapport à 2020 (de 70% à 73% en 2022)
- Par ailleurs, la part des personnes témoignant de leurs inquiétudes quant aux conséquences de ces modifications a également sensiblement diminué : -7 points qui évoquent une diminution du montant des aides perçues et -8 points estiment que cela pourrait provoquer un changement du montant de l'aide trop fréquent.

Figure 10 - Les critiques sur la réforme tendent à s'atténuer

Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement.

Pensez-vous que ?

- Champ : ensemble de la population -



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations.

Chez les allocataires, ces craintes refluent également, mais moins que pour l'ensemble de la population. En effet, on observe une diminution de 5 points du pourcentage d'allocataires évoquant la baisse du montant des aides perçues comme l'une des conséquences du changement du calcul de l'aide au logement (contre une diminution de 7 points chez l'ensemble de la population). L'analyse montre également une baisse de 5 points de la proportion d'allocataires pensant que cette réforme pourrait provoquer un changement du montant de l'aide trop fréquent (contre une diminution de 9 points parmi l'ensemble de la population).

2. Légère progression de l'adhésion aux différentes hypothèses de fusion des aides sociales

Fruit de l'histoire économique et sociale, pour aider et contribuer à réinsérer les personnes touchées par l'exclusion, la pauvreté et le chômage, le système de solidarité Français, constitué par **ajouts successifs**, « **comprend dix minima sociaux**, couvrant au total 7 millions de personnes (les ayants-droits et leurs familles). Si on ajoute aux minima sociaux la prime d'activité et les aides personnelles au logement, il apparaît **qu'une personne sur quatre** résidant en France (soit plus de 15 millions de personnes) appartient à un ménage qui touche au moins l'une de ces prestations sociales de solidarité, sous condition de ressources »³⁷. Celles-ci sont partiellement cumulables et ont chacune des règles différentes en matière d'éligibilité, de calcul et de prise en compte des ressources du ménage.

Souvent très complexe, par son hétérogénéité, ses conditions d'attribution et le nombre de prestations concernées, le système actuel de minima sociaux est questionné depuis de nombreuses années quant à sa capacité à atteindre ses objectifs permettant de garantir un niveau de vie minimal à chacun et de contribuer à leur réinsertion³⁸.

Le manque de **cohérence et de lisibilité** du système ainsi que l'intrication des différentes prestations génèrent des différences de traitement difficiles à justifier du point de vue de **l'équité**, des phénomènes de **non-recours** de la part de personnes qui ne comprennent pas leurs droits, ont du mal à accéder à l'information, ou peuvent renoncer devant la complexité des démarches. Ce mille-feuille de la solidarité alimente aussi un sentiment d'injustice et une complexité de gestion pour « les opérateur.rice.s » qui en sont gestionnaires.

En septembre 2018, le président de la République a donc annoncé sa volonté de créer le Revenu Universel d'Activité (RUA), avec « *pour ambition de rendre le système plus lisible, plus juste et plus incitatif à la reprise d'activité en regroupant ou en harmonisant le plus grand nombre possible de prestations* »³⁹. Dès juin 2019, des concertations ont été

³⁷ Concertation sur le revenu universel d'activité, Constats, 20-21 juin 2019.

³⁸ Voir par exemple : M-A. Grard et M. Vignau, « *Revenu minimum social garanti* », Les Avis du CESE, Avril 2017.

³⁹ www.consultation-rua.gouv.fr : « Pourquoi le Revenu universel d'activité ? »

organisées afin d'étudier les scénarios de fusion envisageables. La réforme a ensuite été suspendue en liaison avec l'épidémie de coronavirus.

En 2020 (avant la pandémie) et 2022, quatre possibilités de fusions ont été testées dans l'enquête. La proposition de fusion du RSA avec l'ASS recueille **l'assentiment d'une courte majorité de personnes, démontrant la difficulté de passer d'un soutien au principe de simplification et fusion des aides à sa mise en oeuvre**. Dans la précédente enquête, en 2020, 70% des personnes interrogées déclaraient en effet être plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle le système des prestations familiales et sociales devait être moins complexe : depuis vingt-cinq ans, jamais autant de Français ne s'étaient autant prononcés en faveur d'une simplification du système de prestations familiales et sociales.

Pour quatre Français sur dix, la simplification de l'accès aux prestations était d'ailleurs le principal intérêt de cette fusion, avant la réduction du risque de fraude (34%) et les économies budgétaires (23%)⁴⁰.

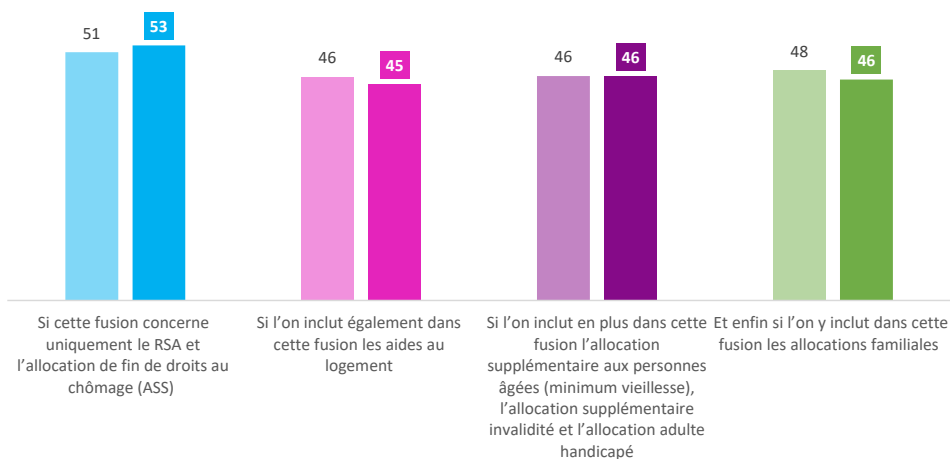
En 2022, **l'adhésion de principe aux différentes hypothèses de fusion est très proche de celle observée deux ans auparavant** (Figure 11) :

- 53% des personnes interrogées sont favorables à la création d'une allocation unique qui fusionnerait le RSA et l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), soit 2 points de plus qu'en 2020.
- En baisse d'un point par rapport à 2020, 45% des répondants se prononcent en faveur d'une allocation unique qui ajouterait, dans cette fusion les aides au logement.

Figure 11 - Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... - Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ?

Champ : ensemble de la population (En % d'opinions favorables, en 2020 et 2022)

⁴⁰ « Prestations familiales, natalité, congé parental, aides au logement, revenu universel... Etat de l'opinion en 2020 », Credoc, Collection des rapports, 2020.



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2020 et 2022.

Lecture : en janvier 2022, 53% des Français sont favorables à ce que les aides actuelles soient regroupées en une allocation unique si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ; ils étaient 51% en janvier 2020.

Le regroupement du RSA, de la Prime d'activité et des aides au logement constituait notamment le périmètre *a minima* mis en discussion dans le cadre de la concertation citoyenne relative à la définition du RUA⁴¹. Un périmètre constitué d'une prestation « *socle* » d'un montant au moins égal au RSA, et d'un supplément « *logement* » ayant vocation à couvrir les dépenses de logement.

Cette concertation a également mis en discussion une fusion beaucoup plus large des aides sociales, intégrant notamment à la réflexion l'allocation de solidarité spécifique, les aides aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, en situation d'invalidité et les aides aux jeunes adultes.

Dans cette optique, deux dernières hypothèses de fusion sont testées depuis 2020 et recueillent en 2022 le même niveau d'adhésion des enquêtés :

- 46% des répondants adhèrent à l'idée d'inclure d'autres aides, telles que le minimum vieillesse, l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé (AAH) au RUA (un ratio identique à 2020).
- L'assentiment est le même pour le dernier scénario, qui intégrerait les allocations familiales à ce projet de fusion (-2 points par rapport à 2020).

Malgré une légère amélioration, les opinions restent toutefois **moins favorables chez les personnes directement concernées**. Par exemple, si les allocataires de la Caf sont autant favorables que l'ensemble des Français (53%) à la fusion du RSA et l'ASS en une allocation unique, leur avis est moins positif lorsqu'est évoquée la fusion d'autres aides sociales, puisque :

⁴¹ www.consultation-rua.gouv.fr : Présentation du périmètre de la concertation Revenu universel d'activité, novembre 2019.

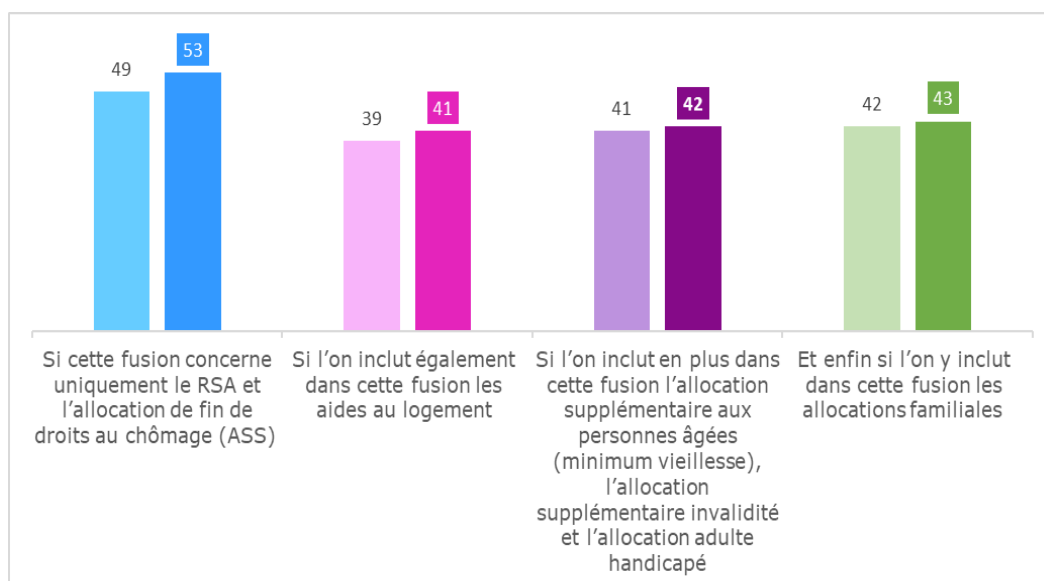
- 41% des allocataires sont favorables à une fusion incluant les aides au logement (-4 points par rapport à l'ensemble de la population)
- 42% soutiennent le scénario d'une fusion incluant le minimum vieillesse et les allocations liées à l'invalidité et au handicap (-4 points)
- 43% des allocataires de la Caf sont favorables au scénario incluant également les prestations familiales (-3 points)

Depuis deux ans, l'opinion des allocataires sur le sujet a donc légèrement évolué de façon favorable. Par rapport à 2020, on note une progression de +4 points de l'adhésion au scénario d'une fusion du RSA et de l'ASS, +2 points pour la fusion de ces deux aides ainsi que des APL. La proposition de fusion avec, en sus, l'allocation supplémentaire aux personnes âgées, d'invalidité et d'adulte handicapé progresse de 1 point seulement. Tout comme le scénario prévoyant l'ajout des allocations familiales à toutes les aides citées précédemment (+1 point).

Figure 12 - L'opinion des allocataires de la CAF sur une possible fusion des aides sociales s'améliore légèrement

Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... - Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ?

Champ : allocataires d'une prestation versée par la Caf
(En % d'opinions favorables, en 2020 et 2022)



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2020 et 2022.

Lecture : en janvier 2022, 53% des allocataires de la CAF sont favorables à ce que les aides actuelles soient regroupées en une allocation unique si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ; ils étaient 49% en janvier 2020.

L'idée de fusion des prestations sociales en une allocation unique gagne notamment du terrain auprès des catégories les plus fragiles, plus proches des profils des allocataires de la Caf. Les personnes au foyer, les inactifs, les bas revenus et les parents d'un enfant de moins de 20 ans résidant dans le foyer, sont plus nombreux qu'en 2020 à se prononcer

favorablement vis-à-vis des quatre scénarios de fusion. Par exemple, 50% des personnes au foyer approuvent la fusion du RAS et de l'ASS en 2022 (+9 points par rapport à 2020).

Tableau 2 – Des publics fragiles plus favorables aux scénarios de fusion qu’il y a deux ans (en points de %)

Champ : population totale ayant répondu favorablement à la fusion des aides

Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ?				
Evolution 2020-2022				
	Si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS)	Si l'on inclut également dans cette fusion les aides au logement ?	Si l'on inclut en plus dans cette fusion l'ASPA (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'AHH ?	Et enfin si l'on inclut dans cette fusion les allocations familiales ?
Personne au foyer	+9	+3	+9	+6
Autre inactif	+1	+8	+4	+2
Bas revenus	+4	+5	+5	+4
Un enfant de moins de 20 ans	+6	+1	+7	+4
Ensemble de la population	+2	-1	=	-2

Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 2020 et 2022.

En revanche, les ouvriers, catégorie surreprésentée parmi les allocataires de la Caf, sont systématiquement plus opposés que la moyenne à tout scénario de fusion des prestations en une allocation unique.

- 48% sont opposés à la fusion du RSA et de l'ASS (+6 points que la moyenne)
- 57% se positionnent négativement devant le scénario fusionnant ces deux aides et les aides au logement (+7 points)
- 55% ne sont pas favorables à la fusion y rajoutant le minimum vieillesse et les allocations liés au handicap (+6 points)
- 56% sont opposés à la fusion qui influencerait également les allocations familiales (+8 points)

3. La stratégie de lutte contre la pauvreté « dès les premiers pas » peine à convaincre les Français qui donnent la priorité aux parents qui travaillent

Les mesures inscrites dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018, poursuivent les politiques de prévention et **d'investissement social** menées depuis de nombreuses années en France en faveur des jeunes enfants et de leurs familles. Favoriser le retour à l'emploi des parents et agir sur l'égalité des chances dès le plus jeune âge pour rompre la spirale de reproduction de la pauvreté est au cœur des mesures ayant trait à l'accueil du jeune enfant, qui visent à développer l'accès des enfants défavorisés aux modes d'accueil formels (mobilisation du « bonus mixité », du « bonus territoire », renforcement de la transparence des modalités d'attribution des places, déploiement du dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle), ainsi qu'à améliorer la qualité et la pertinence de ces modes d'accueil, via notamment un plan de formation des professionnels de la petite enfance et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place de territoires démonstrateurs Petite enfance « Accueil pour tous » (juin 2021).

De fait, l'analyse du recours aux modes d'accueil formels témoigne **de fortes inégalités d'accès suivant le profil des familles, et en particulier une nette sous-représentation des familles en situation de pauvreté monétaire**. À la fin de l'année 2018, 52 % des familles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans recouraient à un ou plusieurs modes d'accueils formels ou dispositifs de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (assistantes maternelles ou salariées à domicile, crèches, prestation partagée d'éducation de l'enfant - Prepare). Ce taux n'est que de 24% pour les familles vivant sous le seuil de pauvreté, 21% pour les couples où aucun des deux parents n'est actif occupé, et 22% pour les familles monoparentales au chômage ou inactives⁴².

Comment les Français perçoivent-ils ces orientations de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté ? L'accueil des tout petits devrait-il viser en priorité les enfants issus des milieux défavorisés ? Quelle est leur appétence pour un accueil gratuit des enfants de moins de trois ans non scolarisés ?

La crèche est aujourd'hui perçue comme le mode d'accueil le plus bénéfique pour les tout-petits (53% des enquêtés étaient de cet avis dans la précédente enquête de 2020, contre 22% qui citaient l'assistante maternelle), mais force est de constater que l'offre disponible est loin de couvrir la diversité des besoins des familles. L'offre d'accueil proposée par les Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ne proposait que 471 000 places en 2019, soit un peu moins de 21% des besoins théoriques⁴³, avec de très fortes disparités régionales. C'est probablement pourquoi, si un arbitrage devait être fait entre les enfants de parents qui travaillent et ceux issus de milieux défavorisés, une majorité des répondants à l'enquête de 2020 (72%) estimaient que la priorité devait plutôt être donnée aux enfants de parents qui travaillent.

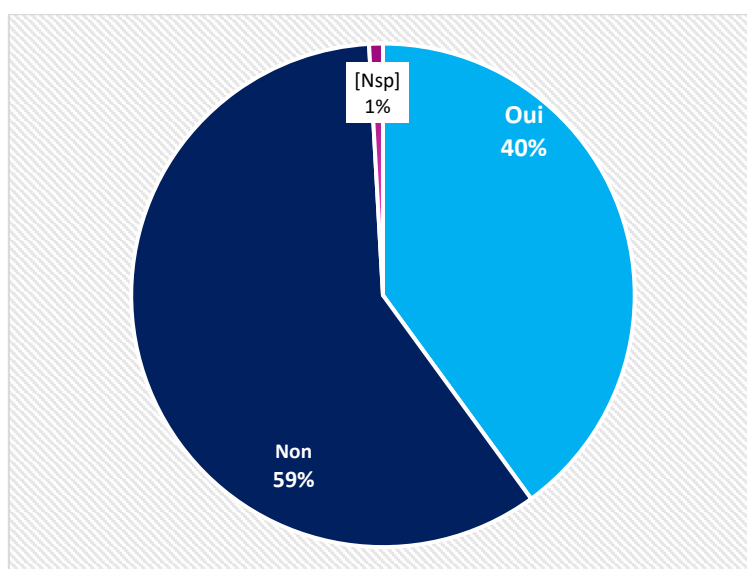
⁴² Bérardier M. (2021), « Le recours aux modes d'accueil en 2018 », L'essentiel, n° 199, Cnaf.

⁴³ Onape, L'accueil du jeune enfant en 2020, rapport 2021.

En 2022, la question a été posée différemment, puisqu'il a été demandé aux personnes interrogées si une priorité devait être donnée aux enfants issus des milieux socio-culturels moins favorisés, pour favoriser leur éveil, même si leurs parents ne travaillent pas ou sont en recherche d'emploi. Cependant, **les résultats témoignent à encore des réticences des Français à l'égard de ces orientations**, puisqu'une majorité (59% des répondants) n'adhère pas à cette idée (Figure 13). **Seuls 40% des enquêtés estiment que cela doit constituer une priorité en matière d'accueil des tout-petits.**

Figure 13 – S'agissant de l'offre de modes de garde des enfants de moins de trois ans (crèches ...), pensez-vous que la priorité doit être donnée aux enfants des milieux socio-culturels moins favorisés, pour favoriser leur éveil, même si leurs parents ne travaillent pas ou sont en recherche d'emploi ?

Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

Certaines catégories sont plus opposées que d'autres au principe d'un accueil priorisé pour les enfants issus des milieux défavorisés. Les agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (69%), les ouvriers (65%), les 40-59 ans (64%), les professions intermédiaires (64%) et les habitants des communes rurales (64%) sont significativement plus réticents que l'ensemble de la population (59%). En revanche, les personnes au foyer et les non diplômés se montrent plus favorables à cette proposition : respectivement 51% et 46% pensent que la priorité doit être donnée aux enfants issus des milieux socio-culturels moins favorisés (soit +11 points et +6 points par rapport à la moyenne).

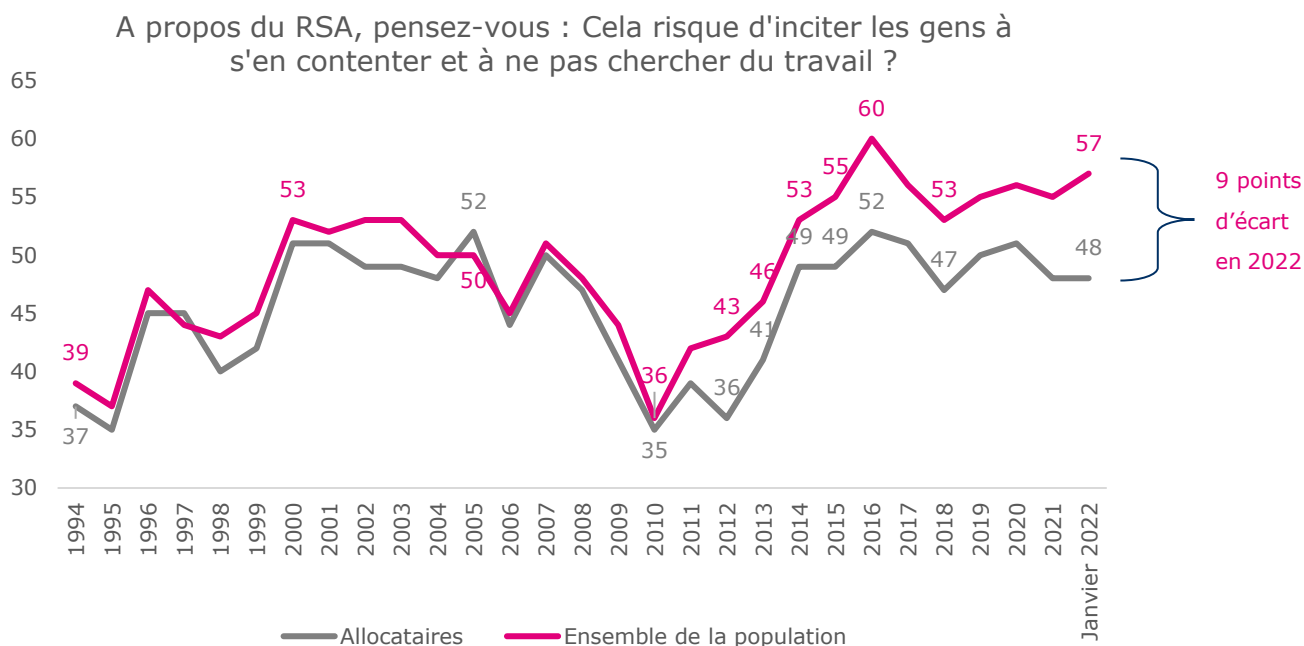
L'assentiment à ces politiques d'investissement social est un peu plus élevé si l'on en présente les bénéficiaires, mais la rareté de l'offre d'accueil et la forte valorisation du travail

dans l'Hexagone⁴⁴ expliquent probablement que les opinions ne basculent pas réellement. En effet, l'opinion des Français sur le RSA et le chômage est plutôt négative. 57% de la population considère que le RSA « risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail ». De la même façon, 60% des Français sont plutôt d'accord avec l'idée selon laquelle, « si la plupart des chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi ».

Le fait d'être davantage concerné par le chômage, voire par la perception du RSA, explique probablement que les bénéficiaires de la Caf témoignent d'une plus grande empathie à l'égard des personnes se trouvant dans l'une de ces deux situations : 54% sont plutôt d'accord avec l'idée selon laquelle « si la plupart des chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi », soit 6 points de moins que l'ensemble de la population et 50% considèrent que le RSA permet de « donner un coup de pouce nécessaire pour s'en sortir » (+9 points par rapport à la moyenne). Si l'opinion sur le RSA des allocataires était relativement proche de celle du reste de la population entre 1994 et 2010, les avis sur le sujet tendent à se polariser depuis le début de la décennie 2010. En 2022, la différence de position est flagrante ; jamais depuis 1994 un tel écart (9 points) n'avait été mesuré.

Figure 14 - En 2022, les écarts d'opinion sur le RSA se creusent entre les allocataires et l'ensemble de la population

Champ : population pensant que le RSA risque d'inciter les gens à s'en contenter (en %)



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, 1994 - 2022

⁴⁴ Dominique Méda, Patricia Vendramin, Réinventer le travail, PUF, 2013
Régis Bigot, Sandra Hoibian, Emilie Daudey, La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail, Cahier de recherche N°C305, 2013

4. L'insertion professionnelle des jeunes est jugée plus prioritaire que des aides financières

Huit aides possibles à destination des jeunes de plus de 20 ans ou de leurs familles ont été soumises au jugement des enquêtés : quelle aide est la plus utile de leur point de vue ? Laquelle, *a contrario*, leur paraît la moins utile ?

L'action la plus souvent citée comme la plus utile parmi ces propositions est celle qui vise à **garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans une orientation menant à une qualification professionnelle effective** : 31% des répondants jugent cette proposition comme la plus utile pour les jeunes de plus de 20 ans ou leurs familles (tandis que 7% estiment que cette action serait la moins utile). Cette proposition recueille surtout l'assentiment d'un public âgé et aisé puisque 40% des 60-69 ans, 41% des 70 ans et plus et 37% des hauts revenus la considèrent comme la plus utile. Les allocataires de la Caf semblent moins convaincus par cette proposition, certes placée au premier rang des préférences mais avec un score inférieur de 9 points à la moyenne nationale (22%).

Bien que moins citées parmi les propositions les plus utiles, trois autres actions recueillent également une adhésion significative :

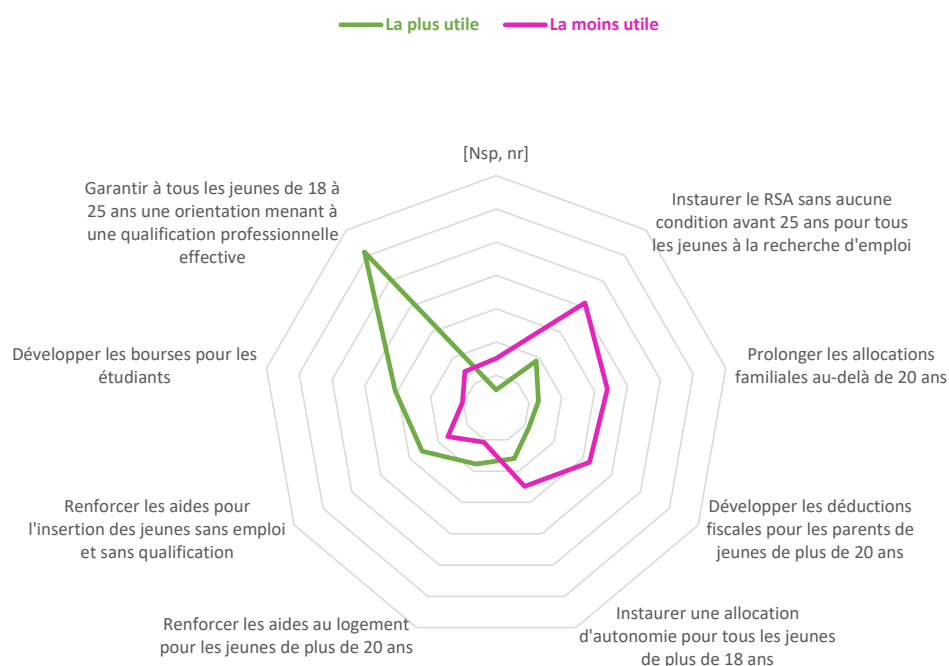
- 15% des répondants citent le développement des **bourses pour les étudiants** comme l'aide la plus utile (soit un différentiel de + 10 points par rapport à ceux qui la jugent la moins utile : 5%)
- 13% citent le renforcement des **aides pour les jeunes sans emploi et sans qualification** (contre 8% qui la jugent comme la moins utile)
- 9% évoquent le renforcement des **aides au logement** pour les jeunes de plus de 20 ans (5% la classent comme l'aide la moins utile)

Lorsque l'on s'intéresse aux réponses du public cible, soit les jeunes de moins de 25 ans, le triptyque des réponses considérées comme les plus utiles change quelque peu. Comme pour l'ensemble de la population, la première action citée par ce public est celle visant à « garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans, une orientation menant à une qualification professionnelle ». En revanche, elle est moins plébiscitée chez les jeunes qui sont 20% à la choisir (-11 points par rapport à l'ensemble de la population). Ensuite, ils sont 15%, comme en moyenne, à choisir « le développement des bourses pour les étudiants ». Enfin, en troisième position, les moins de 20 ans citent « l'instauration d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans » (13%). C'est un point de divergence avec l'opinion générale des Français qui consacrent plutôt à cette même place, « les aides pour les jeunes sans emploi et qualification » (13%).

A l'inverse, **instaurer le RSA sans aucune condition avant 25 ans pour tous les jeunes à la recherche d'un emploi est la proposition qui recueille le plus d'avis négatifs**, puisque 21% des enquêtés la désignent comme la proposition la moins utile (contre 9% qui sont d'un avis contraire, soit un différentiel négatif de - 11 points). Ce résultat n'est pas sans lien avec le sentiment qui domine chez une majorité de Français (57%) qui perçoivent le RSA comme « un risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail ».

Figure 15 - Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles.

**Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?
Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile ? (En %)**



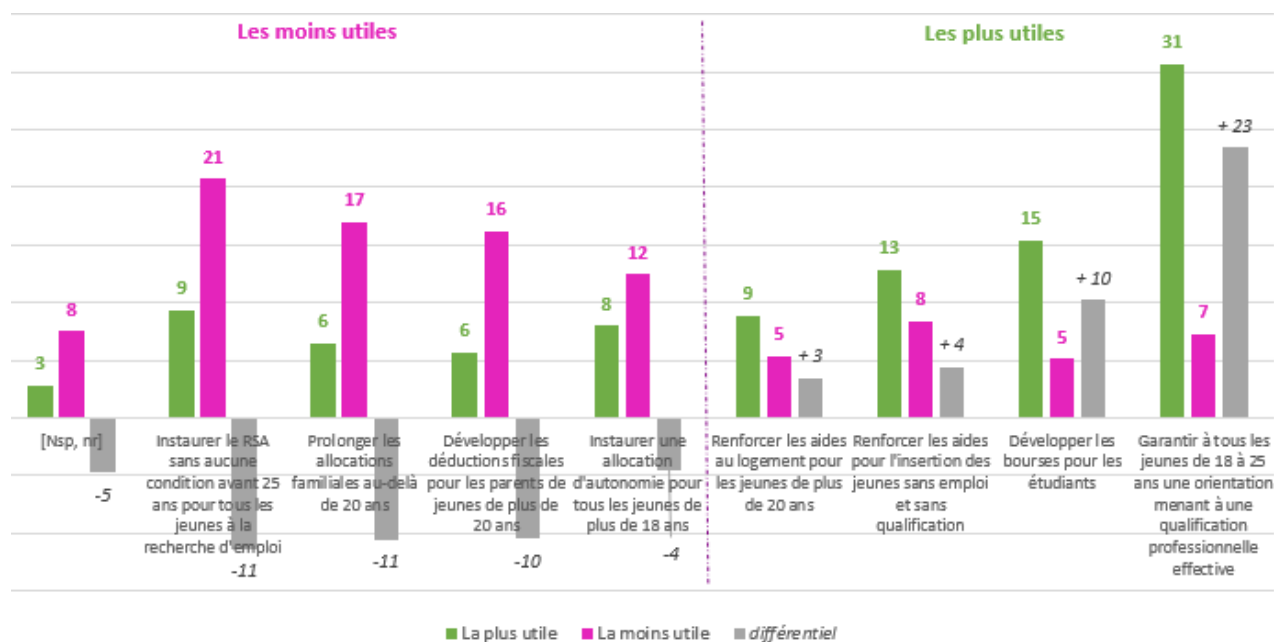
Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

Parmi les propositions qui suscitent le moins d'adhésion, trois autres actions sont également fréquemment jugées comme les moins utiles pour les jeunes de plus de 20 ans ou leurs familles (Figure 16) :

- 17% des répondants jugent que la **prolongation des allocations familiales au-delà de 20 ans** serait la proposition la moins utile, alors que 6% seulement la désigne comme la plus utile (soit un différentiel de - 11 points)
- Le développement des **déductions fiscales** pour les parents de jeunes de plus de 20 ans ne séduit également que 6% des enquêtés, alors que 16% désignent cette proposition comme la moins utile (un différentiel de -10 points)
- Le différentiel entre les deux modalités de réponse est plus restreint pour **l'instauration d'une allocation d'autonomie** pour tous les jeunes de plus de 18 ans (- 4 points), mais témoigne là aussi d'un niveau d'adhésion plus faible pour cette proposition, puisque 12% des répondants la citent comme la moins utile, contre 8% qui sont d'un avis contraire.

Figure 16 - Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles.

**Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?
Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile ? (en %)**

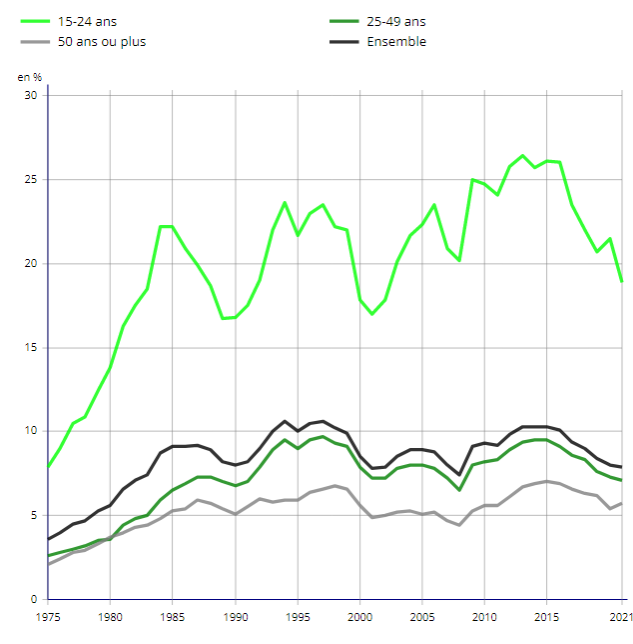


Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

L'opinion valorise donc fortement l'accès à l'emploi des plus jeunes. Et priorise les options qui vont vers **l'autonomie financière de la jeunesse assise sur les revenus du travail**. Un espoir qui semble peu conscient de la situation des nouvelles générations. Rappelons que les jeunes sont aujourd'hui la classe d'âge la plus pauvre (19% des 18-29 ans selon l'Insee en 2019⁴⁵, contre 14,6% en moyenne et 10% des septuagénaires par exemple). Et qu'au cours des quarante dernières années le taux de chômage des plus jeunes a constamment été deux fois supérieur à celui constaté en moyenne. La reprise constatée depuis la fin 2021 sur le marché de l'emploi ne fait pas exception. Les jeunes restent la catégorie la plus éloignée du marché de l'emploi avec un taux de chômage de 18,9% au quatrième trimestre 2021 contre 7,9% en moyenne.

⁴⁵ Pauvreté selon l'âge et le seuil | Insee

Figure 17 – Taux de chômage par classes d'âge



Note : données révisées.

Source : Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives.

Lecture : en 2021, 18,9 % des personnes actives âgées de 15 à 24 ans sont au chômage.

5. Des allocataires très dépendants des prestations qui leur sont versées

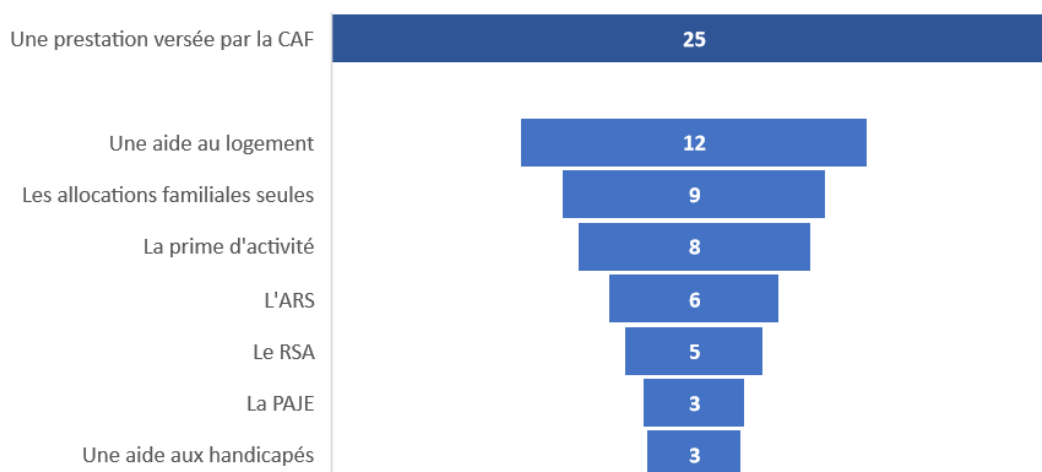
Dans cette édition de l'enquête Conditions de vie et aspirations, 25% des enquêtés déclarent bénéficier au sein de leur foyer d'une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales (Figure 18). Rapportée à la population adulte, cela correspond à un peu plus de 13 millions de personnes, soit à peu près le nombre d'allocataires recensé par la CNAF.

Le rapport d'activité le plus récent de la CAF, datant de juin 2020⁴⁶, indique en effet que le nombre d'allocataires atteint 13,6 millions, soit 19,1 millions de personnes couvertes (hors enfants).

Les bénéficiaires d'une aide au logement sont les plus nombreux (12% des personnes interrogées), tandis que l'aide aux handicapés ou la Prestation d'accueil du jeune enfant concernent un nombre beaucoup plus réduit d'individus.

⁴⁶ Caf (2020) *Rapport d'activité de la branche famille* [Ra20_complet_planche BD 2.pdf \(caf.fr\)](#)

Figure 18
Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales ?
Plus précisément, touchez-vous actuellement ... ?
 Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

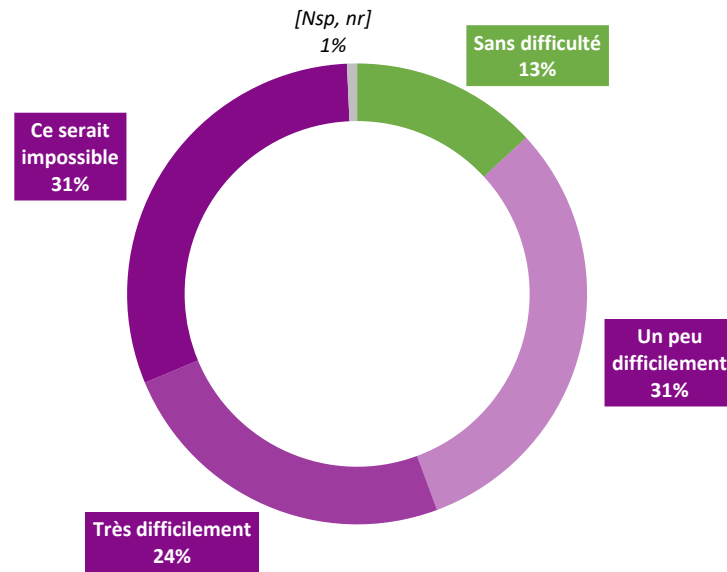
Dans l'enquête, on constate que la population bénéficiaire d'une prestation versée par la Caf est :

- Majoritairement féminine (61%, vs 52% de l'ensemble de la population interrogée)
- 39% se situent dans la tranche d'âge de 40 à 59 ans (vs 34%)
- Un allocataire sur dix est séparé ou divorcé, la moitié sont en couple (vs 57%) et 40% sont célibataires (vs 30%),
- Près d'un allocataire sur deux n'a pas d'enfant de moins de 20 ans, mais 51% en ont au moins un (vs 20%),
- Six allocataires sur dix sont en emploi (vs 54%), 12% sont au chômage (vs 5%) et 28% sont inactifs (vs 41%),
- Les employés (24%, +8 points par rapport à l'ensemble de la population) et les ouvriers (18%, +6 points) sont sur-représentés au sein des allocataires
- Un allocataire sur deux se situe dans la catégorie des bas revenus (percevant moins de 70% du niveau de vie médian, vs 26% de l'ensemble de la population interrogée)

Les bénéficiaires des prestations de la Caf se caractérisent en outre, cette année, par **leur forte dépendance au versement de ces allocations**. A la question de savoir s'ils pourraient boucler leur budget en cas d'une éventuelle privation de leurs prestations : 55% des bénéficiaires d'une prestation versée par la CAF indiquent qu'il serait « impossible » ou « très difficile » pour eux de boucler leur budget tandis qu'un bénéficiaire sur dix seulement considère qu'il pourrait équilibrer ses dépenses sans difficulté (13%). 31% éprouveraient pour leur part « un peu » de difficultés (Figure 19).

Figure 19 - Si vous étiez subitement privé de vos prestations, est-ce que vous pourriez boucler votre budget ?

Champ : bénéficiaires d'une prestation versée par la CAF



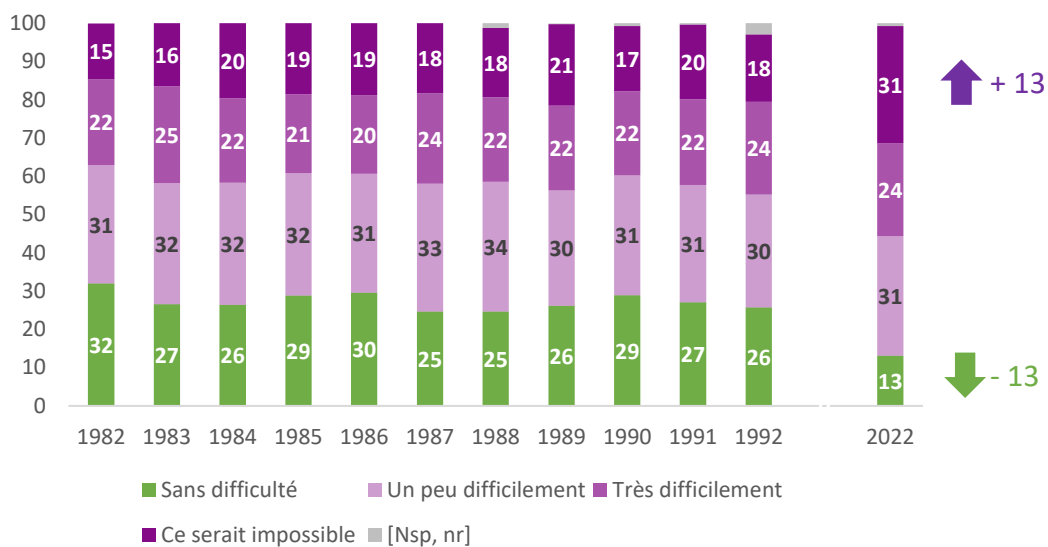
Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

La même question a été posée entre 1982 et 1992, ce qui permet de constater que le sentiment de dépendance aux prestations a basculé au fil des trois décennies entre 1992 et 2022 (Figure 20).

Figure 20 – Une dépendance aux prestations beaucoup plus prononcée qu’il y a 30 ans

Si vous étiez subitement privé de vos prestations, est-ce que vous pourriez boucler votre budget ?

Champ : bénéficiaires d'une prestation versée par la CAF



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, 1982-1992 et 2022

La part d'allocataires qui estimaient « très difficile » de boucler les fins de mois sans les prestations versées par la Caf s'élevait à 18% en 1992 ; elle atteint 31% aujourd'hui, soit une augmentation de 13 points.

De l'autre côté de la balance, en 1992, les allocataires qui répondaient qu'ils pouvaient boucler leur budget « sans difficulté » représentaient 26% de l'ensemble ; trente ans plus tard, cette proportion est réduite de moitié.

Pour comprendre ces évolutions, il faut rappeler que « les trajectoires professionnelles et familiales ont connu des changements significatifs ces trente dernières années : les mobilités sur le marché du travail sont plus fréquentes (Gazier et al., 2016) et les statuts conjugaux moins stables, avec notamment une augmentation du nombre de séparations sur le cycle de vie (Costemalle, 2015) » (Favrat 2020).⁴⁷

Ces changements sociodémographiques ont été accompagnés par des politiques de protection sociale, notamment dans la branche famille, mises en place dans le cadre « d'un renforcement des prestations pour les plus modestes et d'une politique active de lutte contre la pauvreté : revalorisation du RSA, des prestations familiales pour les familles monoparentales et les familles nombreuses en situation de pauvreté, emplois d'avenir, ... »⁴⁸.

Dans ce sens, « les missions assignées aux dispositifs en faveur des familles ont évolué au cours du temps, notamment pour prêter une attention particulière aux **familles en situation économique fragile**. De ce fait, les prestations familiales contribuent à réduire les inégalités de niveau de vie au sein de chaque configuration familiale »⁴⁹.

Dit autrement, les politiques sociales sont davantage **ciblées sur des publics aux revenus très modestes**, qui sont donc davantage dépendants aux allocations. Par exemple, les bénéficiaires du RMI et RSA appartiennent aux ménages les plus modestes (deux tiers d'entre eux sont en situation de pauvreté monétaire en 2018), pour « lesquels plus de la moitié du revenu disponible est composé de prestations sociales »⁵⁰.

Aux difficultés professionnelles, aux évolutions sociodémographiques des ménages, et au ciblage des prestations sur les publics les plus en difficulté, s'ajoute la progression des dépenses contraintes⁵¹ (et notamment des dépenses de logement) qui représentent en 2017, 41% des budgets des ménages pauvres contre 31% en 2001 et limitent les marges de manœuvres de ceux-ci.

La dépendance aux prestations sociales est criante pour certaines catégories, par ailleurs surreprésentées parmi les allocataires, qui dans au moins 6 cas sur 10, déclarent qu'il serait « impossible » ou « très difficile » de boucler le budget. C'est le cas :

⁴⁷ Favrat Adélaïde (2020) « Les dispositifs d'ajustement des prestations aux changements de situation des allocataires des Caf ». Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2020-1-page-67.htm>

⁴⁸ « Les inégalités ont reculé en France en 2013 » Les inégalités ont reculé en France en 2013 | Gouvernement.fr

⁴⁹ Sécurité Sociale, 2021, Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale – Famille.

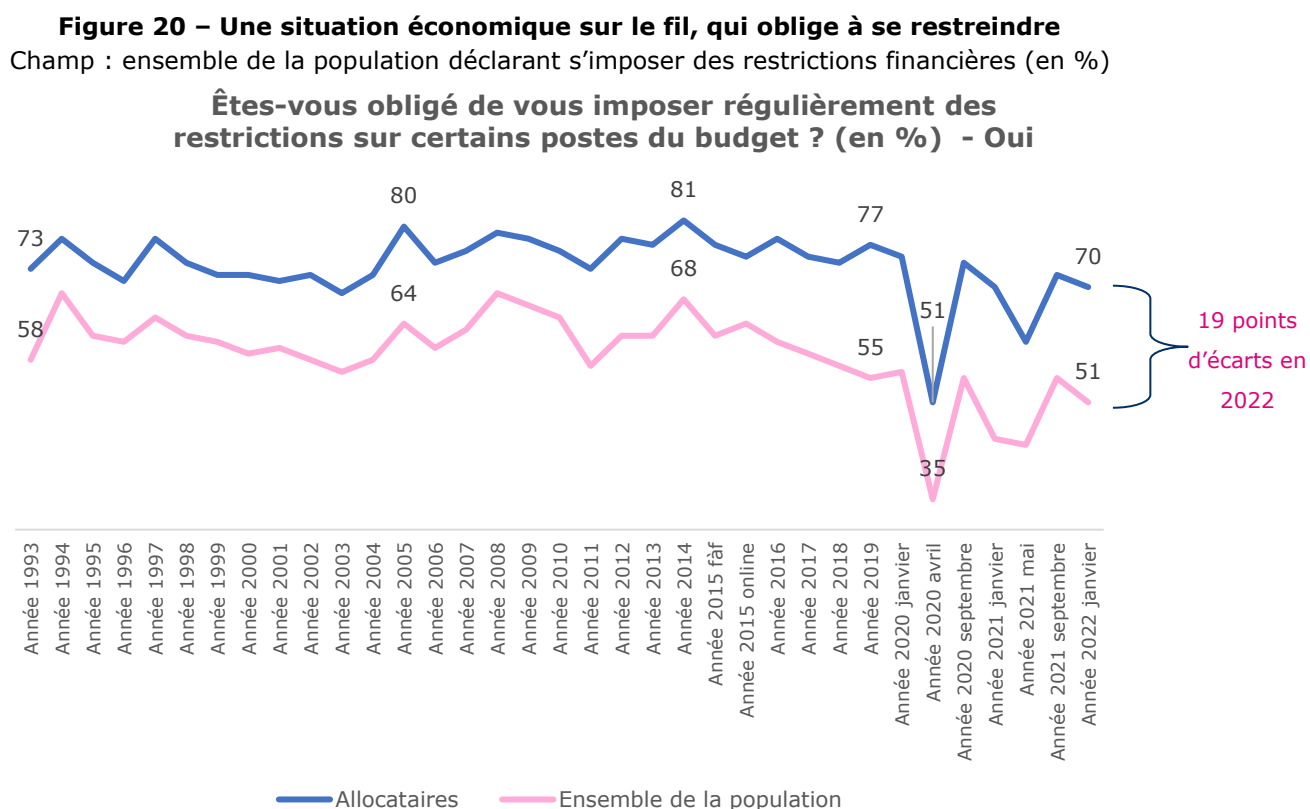
⁵⁰ Insee, Insee Références, 2021, « Vues d'ensemble – Inégalités de niveau de vie et pauvreté entre 2008 et 2018 » Inégalités de niveau de vie et pauvreté entre 2008 et 2018 – Revenus et patrimoine des ménages | Insee

⁵¹ Pierre-Yves Cusset, Alain Trannoy, Les dépenses pré-engagées : près d'un tiers des dépenses des ménages en 2017, France stratégie, Note d'analyse n°102, Aout 2021, <https://www.strategie.gouv.fr/publications/depenses-pre-engagees-pres-dun-tiers-depenses-menages-2017>

- des personnes au foyer (80%)
- des non diplômés (76%)
- des titulaires de bas revenus (73%)
- des titulaires d'un BEPC pour diplôme le plus élevé (64%)
- des femmes (61%)

En ce sens, 23% des allocataires ne sont pas du tout ou peu d'accord avec l'affirmation suivante : « Je me sens libre de vivre ma vie comme je l'entends », soit 6 points de plus que la moyenne. Ces mêmes allocataires de la Caf sont plus enclins à déclarer ne pas être capable de faire face lorsqu'il leur arrive un problème important : c'est le cas pour 47% d'entre-deux (soit +13 points que l'ensemble des Français).

La fragilité de la situation financière de ce public se révèle également par les restrictions que doivent s'imposer la majorité des allocataires. **7 allocataires sur 10 déclarent s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires (70% vs 51% de l'ensemble de la population).**



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations, 1993-2022

Comme l'ensemble des Français, les allocataires se restreignent d'abord sur les vacances et les loisirs, l'habillement puis les achats d'équipements ménagers (Tableau). Si l'ordre est le même, la proportion de personnes concernées est supérieure de 16 ou 17 points chez les allocataires. L'alimentation est le quatrième poste le plus concerné (42% des allocataires le citent, contre 27% « seulement » de l'ensemble de la population). En

population générale, les dépenses liées à la voiture devancent celles en lien avec l'alimentation.

Tableau 3
Les trois premiers postes de restrictions : les vacances, l'habillement et les équipements ménagers (en %)

Champ : ensemble de la population déclarant se restreindre sur les domaines suivants

Êtes-vous obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur les postes de budget suivants ?			
	Allocataires	Ensemble de la population	Ecart
Vacances et loisirs	61	45	+16
Habillement	56	40	+16
Achat d'équipement ménager	53	36	+17
Alimentation	42	27	+15
Voiture	38	29	+9
Téléphone, internet, matériel électronique et informatique	34	22	+12
Tabac, boisson	31	19	+12
Soins médicaux	28	18	+10
Dépenses pour les enfants	27	14	+13
Logement	26	16	+10

Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, 2022

Lecture : En janvier 2022, 61% des allocataires se restreignent sur les dépenses de vacances et de loisirs.

Les restrictions financières des allocataires sur les vacances et les loisirs se matérialisent concrètement par une moindre fréquentation régulière ou exceptionnelle des cafés (-5 points), des restaurants (-8 points) et par de moins nombreux départs en vacances (-5 points).

Notons que malgré l'augmentation du prix de l'énergie, le logement reste un domaine où peu de Français déclarent devoir se restreindre financièrement. Un résultat qui s'explique par la nature fortement contrainte de ce type de dépenses, sur lesquelles les ménages ont peu de marge de manœuvre. Par ailleurs, depuis la crise sanitaire, la population se recentre sur ce sur quoi elle peut avoir prise et peut faire le sel de la vie. Tous les pans de la vie sont ainsi jugés plus importants qu'avant la crise : amis, famille, cadre de vie et logement sont davantage investis que par le passé⁵². En janvier 2022, 61% des Français accordent une très grande importance à leur logement, soit 8 points de plus qu'en 2020. Toutefois,

⁵² La *permacrise*, Sandra Hoibian, avec la collaboration de Mathieu Château, Patricia Crouette et Nicole Gruber, Note de conjoncture sociétale, CRÉDOC, 2022 (sur souscription).

la dernière place accordée au logement dans la hiérarchie des restrictions ne signifie pas pour autant que la population ne ressent pas la hausse de son coût (comme expliqué Figure 8, page 31).

6. Des allocataires soucieux d'une possible baisse des prestations sociales habituellement versées en conséquence de la crise sanitaire

Il existe dans la population un sentiment d'inquiétude lié à une possible baisse des prestations sociales dans l'avenir (12%), en lien avec les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (14% en avril 2020).

⇒ **Au sein des allocataires de la CAF, cette proportion s'établit à 30%** qui anticipent ainsi une baisse des prestations sociales qui leur sont habituellement versées (34% pendant le confinement de 2020).

Bien que légèrement en baisse (-2 points au sein de la population générale et -4 points au sein des allocataires), cette crainte est donc toujours présente.

En raison de la crise sanitaire, on a assisté à une forte **augmentation du nombre** de bénéficiaires pour les différentes prestations grâce, en partie, à la simplification administrative. Par exemple, par rapport au RSA, « Les versements du revenu de solidarité active (RSA) accélèrent nettement en 2020 (+6,4%, après +1,6%), sous l'effet d'une forte hausse des bénéficiaires (+5,7% en 2020, après +0,6%), qui s'explique par la situation économique dégradée »⁵³.

Dans le même temps, des mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement visant plutôt à renforcer toutes les prestations sociales : « La crise sanitaire de la Covid-19 a entraîné des **dépenses exceptionnelles** qui ont fortement augmenté les dépenses de la protection sociale (+7,8% par rapport à 2019) »⁵⁴. Spécifiquement, « les prestations du risque pauvreté et exclusion sociale augmentent fortement en 2020 (+12,0%), notamment en raison de la mise en place d'une **aide exceptionnelle de solidarité** en 2020. »

Cet accroissement des dépenses de prestation sociale n'a été possible que grâce à l'intervention de l'État, qui a pris à sa charge une large partie des hausses de prestations directement causées par la crise (notamment le dispositif étendu de chômage partiel). La population a sans doute conscience que cette politique du « quoi qu'il en coûte » a vécu. L'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage ou encore « le relèvement progressif de l'âge automatique du taux plein, de 65 à 67 ans, intervenant de 2016 à 2022 dans les régimes alignés et pour les fonctionnaires »⁵⁵ et proposé par le Président de la

⁵³ Idem

⁵⁴ Drees, La protection sociale en France et en Europe en 2018 > édition 2020 > DREES (solidarites-sante.gouv.fr)

⁵⁵ Idem

République dans son programme pour le futur quinquennat sont autant de signaux pouvant nourrir l'idée d'une baisse à venir des prestations à venir.

7. Un allocataire sur cinq a connu des difficultés pour accéder à ses allocations pendant la pandémie

Depuis deux ans, les difficultés d'accès aux prestations sociales n'ont pas disparu, au contraire, elles se maintiennent.

Dans l'ensemble de la population, 8% des personnes interrogées disent avoir rencontré des difficultés pour accéder aux prestations qui leur sont habituellement versées (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) (+1 point par rapport au printemps 2020).

⇒ **19% des allocataires de la Caf déclarent** qu'entre mars 2020 et aujourd'hui, la crise sanitaire a engendré des difficultés d'accès aux prestations (15% a connu ce type de difficultés pendant le confinement).

Ces difficultés d'accès évoquées par les allocataires peuvent faire écho aux conditions de service qui ont été adaptées par la Caf pour répondre aux restrictions de contact physique dues à la crise sanitaire. « Le confinement et la fermeture des accueils de mars à mai ont entraîné une baisse des contacts physiques ainsi qu'un ralentissement des envois ou dépôts de courriers au bénéfice de contacts dématérialisés (site caf.fr et application mobile) »⁵⁶.

Si les Caf au niveau national ont tenté de faire face à ce contexte de crise en mettant à disposition des services téléphoniques et numériques afin de ne pas perdre le contact avec leurs allocataires, ces derniers, notamment les plus fragiles, ont éprouvé plus de difficultés pour réaliser leurs démarches⁵⁷. A cela s'ajoute le fait que les personnes les plus fragiles peuvent être celles qui, aussi, se trouvent en difficulté avec le numérique⁵⁸. Dans ce sens, comme l'explique Nadia Kesteman, « *il est devenu crucial de permettre aux personnes les moins autonomes face au numérique, qui sont aussi généralement les plus dépendantes aux prestations sociales, d'accéder à leurs droits via un renforcement de leur accompagnement* »⁵⁹. Les dispositifs d'urgence mis en place pendant le premier confinement dans les bureaux de poste, et qui ont pu faciliter l'accès aux aides, n'ont pas perduré pendant toute la période. Expliquant possiblement la hausse des difficultés ressenties.

⁵⁶ Caf, 2020, « La qualité de service des caisses d'Allocations familiales perçue par ses usagers en 2020 », Collection L'e-ssentiel, N°198, essentiel_Collection Statistiques_198_Mise en page 1 (caf.fr)

⁵⁷ Caisse nationale des allocations familiales, Rapport d'activité de la branche famille, 2020, https://www.caf.fr/Ra20_complet_planche_BD_2.pdf (caf.fr)

⁵⁸ Élodie Alberola, Patricia Crouette, Sandra Hoibian, « E-administration : la double peine des personnes en difficulté », CREDOC, 2017

⁵⁹ Kesteman Nadia, 2022, « Accès aux services publics : l'action de l'État, des Caf et des opérateurs publics pour l'inclusion numérique », Informations sociales, Services publics, services numériques, N°205, Pp. 21-32.

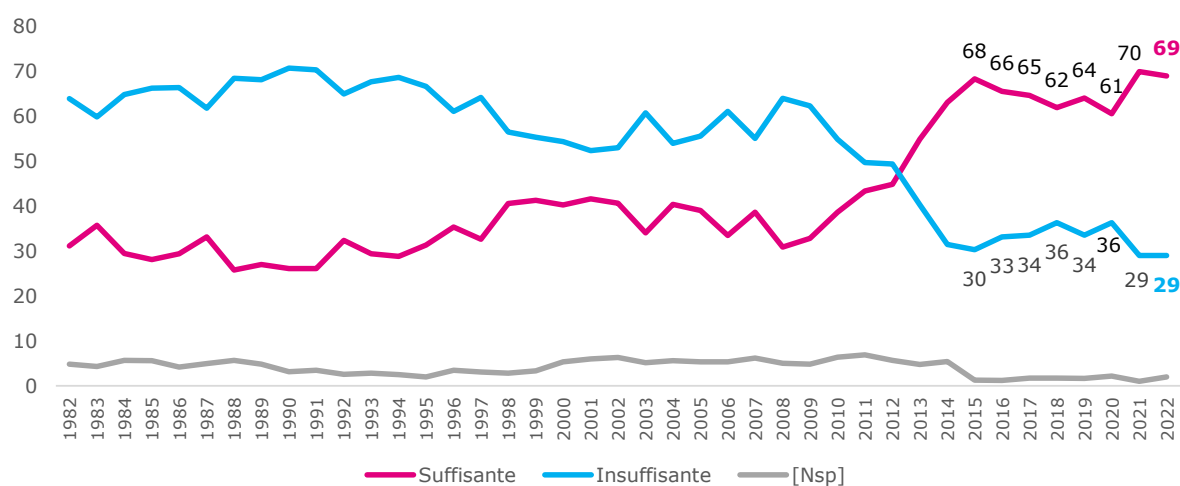
III. Opinions sur les aides aux familles

1. Pour sept Français sur dix, les familles sont, globalement, suffisamment aidées

Quel est le regard de la société française sur le système des prestations familiales ? Les familles sont-elles suffisamment aidées ? Quel(s) type(s) d'aides faut-il privilégier pour mieux répondre à leurs besoins ? Comment aider au mieux les jeunes de plus de 20 ans et leurs familles : quelle aide est la plus utile ? Laquelle, *a contrario*, leur paraît la moins utile ?

Le sentiment dominant est que **l'aide destinée aux familles qui ont des enfants** (les prestations familiales) est, globalement, **suffisante** (69%, Figure 21). L'opinion, sur cette question, a basculé en 2013, année au cours de laquelle la part des répondants ayant ce sentiment est devenue majoritaire (55%). Pour les allocataires, ce seuil a été franchi un an plus tard, en 2014. Si elle a légèrement diminué entre 2015 et 2020 (de 68 à 61%), cette opinion n'a quasiment jamais été aussi élevée depuis 40 ans (70% en 2021). Ces deux dernières années, ce sentiment a fortement progressé chez les non diplômés (+17 points), les moins de 25 ans (+16 points) et les inactifs (+15 points), en comparaison avec l'ensemble de la population (+8 points).

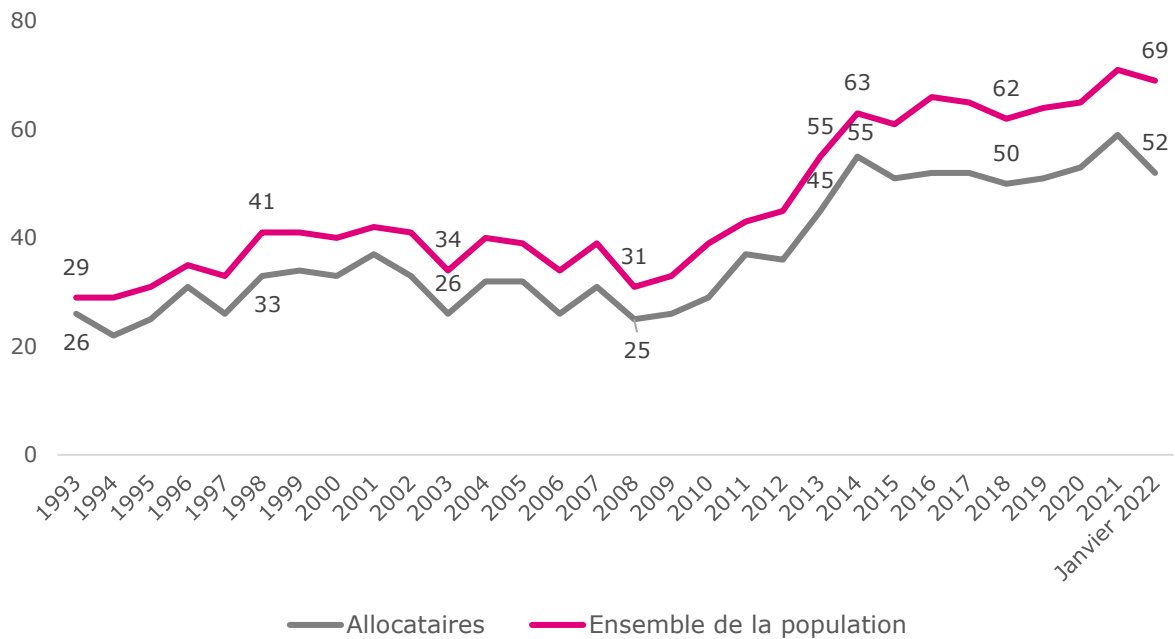
Figure 21
Les familles qui ont des enfants touchent des prestations familiales destinées à les aider. Cette aide est globalement ... (en %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Toutefois, la proportion d'allocataires partageant cette opinion n'est que de 52% (-17 points par rapport à l'ensemble de la population). Les allocataires ont toujours été moins nombreux à penser que les aides aux familles étaient suffisantes (Figure 22).

Figure 22
Un écart d'opinion entre les allocataires et l'ensemble de la population qui se maintient
Les familles qui ont des enfants touchent des prestations familiales destinées à les aider. Cette aide est globalement suffisante (en %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 1993-2022

Le regard des Français sur les prestations familiales est corroboré par une réalité économique, puisque la France fait partie des pays où le montant des ressources publiques allouées en direction des familles avec enfants est le plus élevé au regard de la richesse nationale : en comparaison internationale, en 2017, la France assure le niveau d'effort le plus élevé de l'OCDE avec **3,6% de son PIB** consacré à la politique de la famille⁶⁰. Même si les prestations familiales ont diminué de 0,8% en 2020 du fait notamment de la crise sanitaire et de la baisse des prestations de garde d'enfants (fermeture des crèches, arrêt temporaire de l'activité des assistant(e)s maternel(le)s et des employé(e)s à domicile), ces prestations représentaient pour 2020, 56 milliards d'euros, soit 6,8% de l'ensemble des prestations de protection sociale⁶¹.

Cette perception est toutefois **variable suivant le profil sociodémographique** des répondants. Les personnes de 70 ans ou plus et les retraités sont les catégories sociales pour lesquelles le sentiment que ces aides sont « suffisantes » est le plus développé (81% des retraités et 82% des personnes de 70 ans le pensent). A l'inverse, la part des répondants qui estiment que ces aides sont insuffisantes (29% en moyenne) est plus importante parmi les personnes au chômage (52%), les personnes ayant trois enfants ou plus à charge (48%), les foyers à bas revenus (46%) et les allocataires de la Caf (46%).

⁶⁰ J.Debeaupuis et G.Gueydan (IGAS) - O.Alaoui, C.Hemous, F.Lavenir et P.Vinçon (IGF), « *Revue des dépenses socio-fiscales en faveur de la politique familiale* », Inspection générale des finances, Inspection générale des affaires sociales, juillet 2021.

⁶¹ C.Marc, M.Mikou et M.Portela, dir., « *La protection sociale en France et en Europe en 2020, Résultats des comptes de la protection sociale* », Panoramas de la Drees, édition 2021.

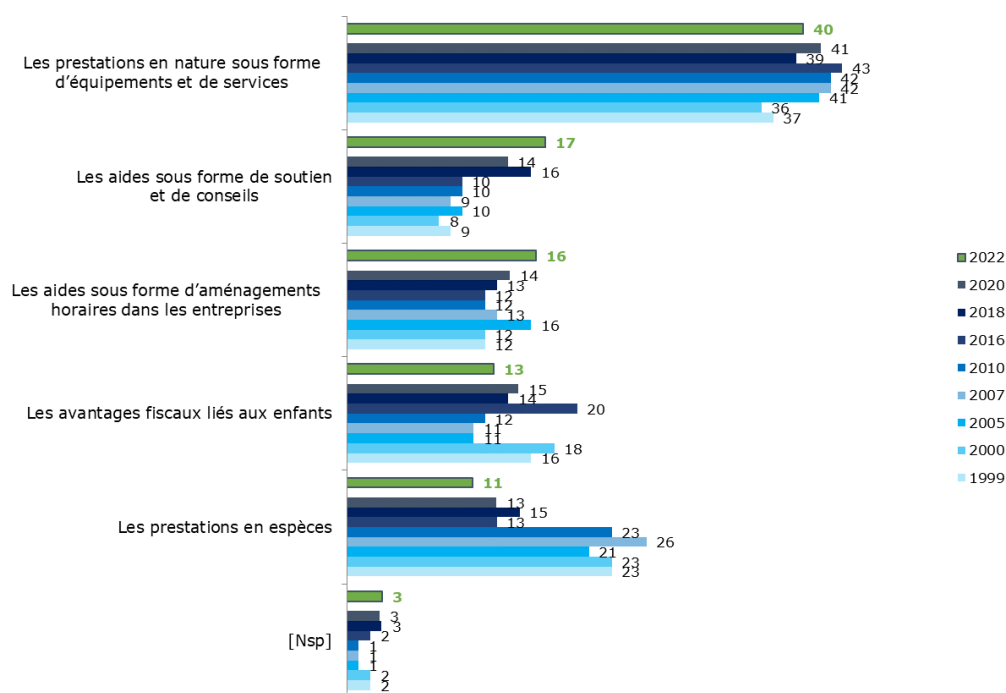
2. Les aides à privilégier pour aider les familles : avant tout, les prestations en nature

La préférence concernant le type de soutien et de prestations à privilégier pour mieux aider les familles a relativement peu évolué depuis 20 ans (Figure 23). Très nettement, **les personnes interrogées privilégient les prestations en nature, sous forme d'équipements et de services** (40% des répondants en 2022, contre 41% en 2020). Ce ratio était déjà de 37% en 1999 et a peu évolué au fil des années.

Toutes les autres modalités d'aides à destination des familles séduisent moins d'une personne sur cinq :

- Les aides sous forme de **soutien et de conseils** continuent d'attirer plus de répondants (17%, +3 points par rapport à 2020), alors que ces modalités d'aides ne séduisaient que de 8 à 10% des répondants entre 1999 et 2016
- Les aides sous forme **d'aménagements horaires** dans les entreprises sont citées par 16% des répondants (+ 2 points)
- Les **avantages fiscaux liés** aux enfants par 13% des enquêtés (- 2 points)
- Les **prestations en espèces**, citées par 11% des répondants (- 2 points par rapport à 2020) sont de moins en moins citées depuis que la question est posée (23% en 1999). Jamais, depuis que la question est posée, cette proposition n'a recueilli si peu de suffrages.

Figure 23 – Quel type d’aides faudrait-il, selon vous privilégier pour mieux aider les familles en général ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Si l'opinion générale s'accorde pour privilégier les aides en nature (40%), les préférences peuvent être plus ou moins tranchées et polarisées selon les catégories. Les prestations en nature sous forme d'équipement et de services séduisent notamment les personnes âgées et les classes moyennes supérieures : +9 points par rapport à la moyenne pour les 70 ans et plus, +8 points pour les retraités et +6 points pour les classes moyennes supérieures.

Les **allocataires** sont moins enclins à privilégier cette forme d'aide (avec une citation inférieure de 11 points à la moyenne) qui demeure, malgré tout, première dans leur classement en 2022. L'opinion des allocataires de la Caf est davantage partagée sur le sujet des aides aux familles. Ils sont par exemple 20% à penser que les prestations en espèce devraient être privilégiées (+ 9 points par rapport à l'ensemble de la population). Cette option est aussi plébiscitée par 31% des parents de trois enfants ou plus de moins de 20 ans (soit +20 points par rapport à l'ensemble de la population). Quant à la proposition d'avantages fiscaux liés aux enfants, elle trouve davantage d'écho auprès des parents de deux enfants de moins de 20 ans (+ 6 points par rapport à l'ensemble de la population).

3. 4 personnes sur 10 sont informées des nouvelles missions des Caf et Msa relatives au recouvrement des pensions alimentaires impayées

Juridiquement, même en cas de séparation ou de divorce, chacun des parents doit contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants, à proportion de ses ressources, de celles de l'autre parent, et des besoins de l'enfant. Cette obligation ne cesse de plein droit ni lorsque l'autorité parentale ou son exercice est retiré, ni lorsque l'enfant est majeur. En cas de séparation, la contribution à son entretien et à son éducation prend la forme d'une pension alimentaire versée, selon le cas, par l'un des parents à l'autre, ou à la personne à laquelle l'enfant a été confié.

En 2020, la justice a enregistré 160 700 demandes liées à la prise en charge des enfants mineurs dans le cadre de ruptures familiales. La majorité (74%) émanaient de parents non mariés, et 21% de parents divorcés⁶². Les demandes relatives à l'autorité parentale, à la résidence des enfants mineurs ou au droit de visite représentent 86 % de l'ensemble des demandes, mais 14% d'entre elles concernaient les pensions alimentaires. En France, 28% des enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile, ce qui représente 4 millions d'enfants en 2018⁶³. Ils vivent le plus souvent avec leur mère (82 %), ce qui fait des femmes, le principal public cible du nouveau service de recouvrement de la Caf. D'après l'INSEE, les familles monoparentales (au sens où les enfants résident avec un seul parent, sans conjoint cohabitant) représentent une famille⁶⁴ sur quatre en 2020 et 40% d'entre elles sont pauvres⁶⁵.

Or, comme le rappelle en janvier 2021 le ministère des Solidarités et de la Santé, environ 30 % des familles percevant une pension alimentaire sont victimes d'impayés, c'est-à-dire ne la perçoivent pas totalement ou pas du tout. Les enjeux sont importants : « *la pension alimentaire est un droit et un réel enjeu économique, puisqu'elle représente en moyenne 18 % des ressources des familles qui la perçoivent* »⁶⁶.

Afin de simplifier les démarches de recouvrement des impayés de pensions alimentaires pour les familles après les séparations, l'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (ARIPA) a été créée en 2017. Gérée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) et les Caisses de mutualité sociale agricole (Msa), elle permet de proposer un service complet d'aide au recouvrement des impayés de pensions, d'apporter une aide financière aux parents isolés avec l'allocation de soutien familial (ASF) et l'accès aux autres droits potentiels (RSA, aides au logement notamment), la délivrance d'un titre exécutoire fixant une pension alimentaire, mais aussi d'informer les parents séparés sur leurs droits et de les accompagner dans leurs démarches en cas de séparation, vers des dispositifs de soutien à la parentalité ou d'accompagnement social.

⁶² Ministère de la Justice, 2020, Référence statistiques, [RSJ - V2 Def avec couverture.pdf \(justice.gouv.fr\)](#)

⁶³ Insee, enquête annuelle de recensement 2018. Champ : France hors Mayotte, enfants mineurs vivant en famille.

⁶⁴ L'INSEE définit les familles comme les foyers avec au moins un enfant mineur au domicile.

⁶⁵ Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

⁶⁶ Ministère des Solidarités et de la Santé, « Service public des pensions alimentaires », *Dossier de presse, 05/01/2021, 210105 - dp-service-public-des-pensions-alimentaires.pdf (solidarites-sante.gouv.fr)*

En dépit de ces avancées, les procédures de recouvrement ne concernaient que 20 % des cas d'impayés en 2020 et le dispositif ne couvrait ni les risques d'impayés ni les récidives d'impayés. A chaque fois que le parent était à nouveau victime d'impayé, il fallait recommencer la procédure de recouvrement de zéro et attendre qu'un impayé survienne pour engager la procédure de recouvrement.

Dès sa création, l'ARIPA proposait l'intermédiation du versement des pensions alimentaires sur décision du juge en cas de violences intrafamiliales. Cette possibilité d'intermédiation, introduite en dehors de toute problématique d'impayés, visait à protéger le parent créancier, mais était très peu utilisée en pratique.

Dans le but de « *réparer des injustices vécues, mais plus largement aussi d'offrir plus de sérénité à toutes les familles* »⁶⁷, le gouvernement s'est donc engagé en février 2019 à mettre à disposition un système permettant de « *recouvrer plus rapidement cet argent auprès des mauvais payeurs* » et de mettre en place des **mécanismes de garanties** pour accompagner les familles concernées⁶⁸.

Ce nouveau *Service public des pensions alimentaires* - l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires - permet le versement des pensions par l'intermédiaire des Caf et des Msa, qui les prélèvent auprès des débiteurs et les reversent au parent créancier concerné. Ce service vise à prévenir les impayés en vérifiant la bonne mise en œuvre de l'obligation du débiteur, mais également à détecter plus rapidement un impayé et à engager immédiatement une procédure de recouvrement. Si un impayé survient, la famille victime de l'impayé peut percevoir l'allocation de soutien familial (Asf), versée directement par la Caf ou la Msa lorsque le parent élève seul son enfant, le temps que la pension soit recouvrée. Les parents isolés voient ainsi leur revenu sécurisé.

Par ailleurs, depuis le premier janvier 2021, l'intermédiation peut être mise en place par tout parent séparé qui possède un titre exécutoire, y compris en l'absence d'impayés. Une première demande suffit pour que le service soit automatiquement maintenu jusqu'à la fin de la période d'entretien de l'enfant (aux 18 ans des enfants, par exemple)⁶⁹.

Les Français sont-ils informés de ces évolutions ? Savent-ils que les pensions dues sont désormais prélevées directement à l'autre parent ? Sont-ils favorables à cette évolution du dispositif ?

En 2020, 56% des enquêtés se disaient informés de la fonction de recouvrement des pensions alimentaires impayées assignée aux Caf, ce qui correspondait à une progression de 12 points par rapport au degré de connaissance qui avait été constaté en 2018.

Les évolutions du dispositif étant relativement récentes, seules un peu plus de 4 personnes sur 10 (42%) répondent en 2022 qu'elles connaissent la nouvelle mission des Caf, leur permettant de prélever auprès d'un parent la pension alimentaire fixée pour les enfants pour la reverser au parent à qui elle est due (Figure 24).

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Discours du président Emmanuel Macron dans le cadre du Grand Débat à Pessac, le 28 février 2019. 210105_-_dp-service-public-des-pensions-alimentaires.pdf (solidarites-sante.gouv.fr)

⁶⁹ Ministère des Solidarités et de la Santé, « Service public des pensions alimentaires », *Dossier de presse*, 05/01/2021, op.cit.

La connaissance de ce dispositif est supérieure chez les allocataires qui sont 48% à avoir déjà entendu parler de ce service, chez les parents de trois enfants ou plus de moins de 20 ans (50%) et chez les titulaires de hauts revenus (50%). A *contrario*, les inactifs (72%), les moins de 25 ans (71%), les 25-39 ans (64%) et les ouvriers (66%) sont les publics les moins informés de l'existence du service de recouvrement des pensions alimentaires impayées.

Indépendamment du fait qu'elles aient eu ou non préalablement connaissance de cette mesure, **83% des personnes interrogées adhèrent pleinement à cette idée.**

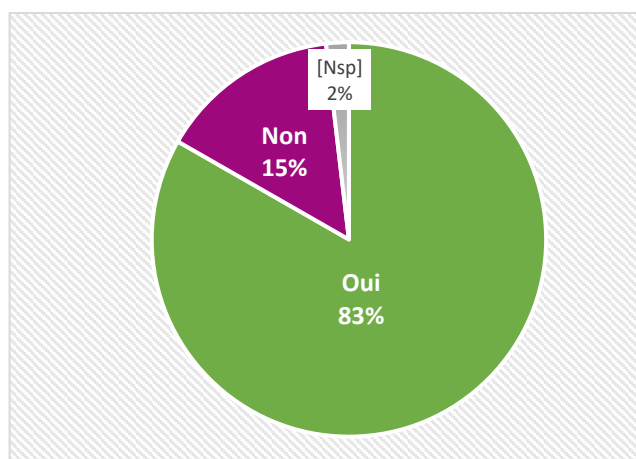
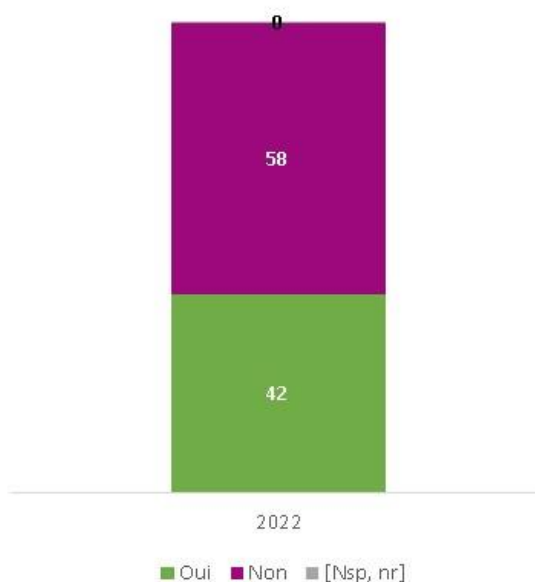
Figure 24 – Dans le cadre d'une séparation, l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires des CAF et Msa peut, depuis début 2021, prélever auprès d'un parent la pension alimentaire fixée pour les enfants puis la reverser au parent à qui elle est due. Elle peut si besoin recouvrer les impayés de pension.

Connaissez-vous cette nouvelle mission des Caf ?

Champ : ensemble de la population

Pensez-vous que cela soit une bonne idée ?

Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

4. Un fort intérêt des familles avec jeunes enfants pour un accueil gratuit

En France, l'accueil de la petite enfance s'est développé dans un premier temps, à partir des années 70, comme une politique familiale et de **l'emploi** en réaction à l'essor de l'activité professionnelle des femmes. Ce n'est qu'au sortir des années 90, que cette politique **s'est vue dotée d'une dimension sociale**, avec la recherche d'appui aux familles en situation de pauvreté. Il s'est d'abord agi d'une volonté de réorientation de l'offre d'accueil quand on a pu faire le constat que les places d'accueil collectif bénéficiaient

beaucoup plus fréquemment aux ménages aisés qu'aux plus modestes⁷⁰. Puis, depuis le rapport de Martin Hirsch⁷¹, l'accent a été mis sur l'accès aux modes d'accueil de la petite enfance comme **moyen de lutte contre la pauvreté des parents et, conséquemment, des enfants**. Depuis, s'est ajouté le constat que l'accueil des enfants de familles modestes permettant de lutter contre la reproduction de la pauvreté en changeant le parcours ultérieur des enfants en leur ouvrant d'autres horizons avant même leur entrée à l'école.

Cette politique s'est étoffée et diversifiée au fil des décennies, et se traduit aujourd'hui par **une intervention publique massive et multidimensionnelle en direction des jeunes enfants et de leur famille**. Les mesures inscrites dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018, s'inscrivent pleinement dans cette politique de prévention et d'investissement social en faveur des jeunes enfants et de leurs familles.

Les enjeux sont d'importance : **le caractère fondateur des premières années de la vie de l'enfant n'est plus à démontrer**. De nombreux rapports et missions de politiques publiques⁷² ont rappelé ces dernières années si cela était nécessaire l'importance de cette période dans le développement et la construction de l'enfant, la nécessité d'accompagner l'évolution rapide des apprentissages, de créer les environnements protecteurs, sains et sûrs dans lesquels l'enfant pourra s'épanouir et explorer pleinement ses capacités.

Des travaux français et internationaux⁷³ sur les accueils collectifs montrent **que la fréquentation d'un mode d'accueil de qualité permet de réduire ces inégalités de manière forte et durable**. Les enfants défavorisés bénéficiant d'un accueil formel sont ceux pour lesquels est constaté de la manière la plus prononcée des effets bénéfiques sur le développement cognitif, linguistique et social, lorsque les modes d'accueils sont de qualité élevée (en lien avec la qualification et le taux d'encadrement des professionnels, mais aussi avec la qualité des interactions générées avec les professionnels et avec leurs familles).⁷⁴ Or, l'analyse du recours à ces modes d'accueil formels témoigne de fortes inégalités d'accès suivant le profil des familles, et en particulier **une nette sous-représentation des familles en situation de pauvreté monétaire**.

En 2018, 1 354 800 places sont disponibles en France pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans (59,3 places pour 100 enfants de moins de 3 ans), dont 758 900 places proposées par les assistant(e)s maternel(le)s, 460 200 places en établissement d'accueil du jeune

⁷⁰ Vanovermeir S., 2012, L'accueil des jeunes enfants : axe majeur de la politique familiale française depuis les années 1970, DREES, Dossier Solidarités et Santé n°31.

⁷¹ Hirsch M., 2005, Au possible nous sommes tenus. La nouvelle équation sociale.

⁷² Giampino S. (2016), *Développement du jeune enfant. Modes d'accueil, formation des professionnels*, ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes ; HCFEA (2018), *L'accueil des enfants de moins de 3 ans* ; Défenseur des droits (2018), *De la naissance à 6 ans : au commencement des droits* ; HCFEA (2019), *Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant*, et HCFEA (2019), *Voies de réformes sur les congés parentaux dans une stratégie globale d'accueil de la petite enfance* ; Ministère des Solidarités et de la Santé (2020), *Les 1 000 premiers jours. Là où tout commence*, commission d'experts ; OCDE (2021) ; Cnaf, France Stratégie, Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA), Séminaire « Premiers pas. Développement du jeune enfant et politique publique », Synthèse, octobre 2021.

⁷³ Heim A. (2020) : Les effets attendus des mesures sur les modes d'accueil de la petite enfance : quelques éléments de littérature, Rapport 2020 du comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, annexe 13, France Stratégie. Melhuish E., Ereky-Stevens K. et Petrogiannis K. (2015), A review of research on the effects of Early Childhood Education and Care (ECEC) upon child development. ACRE project; Curriculum Quality Analysis and Impact Review of European Early Childhood Education and Care (ECEC); OCDE (2018), « Petite enfance, grands défis 2017. Les indicateurs clés de l'OCDE sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants ».

⁷⁴ Séminaire « Premiers pas. Développement du jeune enfant et politique publique », Synthèse, op. cit.

enfant (EAJE) et 88 800 places en école préélémentaire. Cependant, à la fin de l'année 2018, **seules 52 % des familles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans recourent à un ou plusieurs modes d'accueils formels** ou dispositifs de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (assistantes maternelles ou salariées à domicile, crèches, prestation partagée d'éducation de l'enfant - Prepare). **Ce taux n'est que de 24% pour les familles vivant sous le seuil de pauvreté**, 21% pour les couples où aucun des deux parents n'est actif occupé, et 22% pour les familles monoparentales au chômage ou inactives⁷⁵.

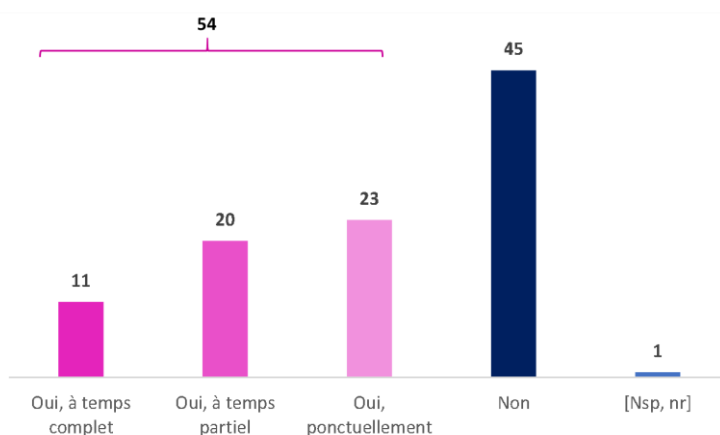
Si l'on se base sur les études réalisées par la DREES⁷⁶ en 2013, seuls 5% des enfants des ménages du premier quintile accédaient aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) contre 22% des enfants du cinquième quintile. L'écart entre les chances d'accès à la crèche des enfants des premiers et cinquièmes quintiles s'était même creusé entre 2007 et 2013, les enfants des ménages les plus aisés ayant alors 4,4 fois plus de chance d'être accueillis en crèche que ceux des ménages les moins aisés en 2013, alors qu'ils n'avaient « que » 4 fois plus de chances d'être accueillis en 2007.

Dans ce contexte, il a été demandé aux personnes interrogées l'effet que pourrait avoir ou qu'aurait pu avoir sur leurs pratiques la **proposition d'un accueil gratuit par un personnel qualifié pour leur enfant de moins de trois ans non-scolarisé**. Dans cette hypothèse, 54% des répondants soulignent qu'ils confieraient ou auraient confié leur enfant de moins de trois ans dans le cadre d'un accueil gratuit, géré par un personnel qualifié. 11% d'entre eux déclarent qu'ils l'utiliseraient ou l'auraient utilisé à temps plein, 20% à temps partiel et 23% ponctuellement (Figure 25). Pour 45% des enquêtés, une telle possibilité n'aurait en revanche aucun impact sur leurs pratiques.

⁷⁵ Bérardier M. (2021), « Le recours aux modes d'accueil en 2018 », L'e-ssentiel, n° 199, Cnaf.

⁷⁶ Modes de garde et d'accueil des enfants de moins de 6 ans en 2007, Etudes et Résultats n°678, février 2009. Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, Etudes et Résultats n°896, octobre 2014.

Figure 25 – Si on vous proposait un accueil gratuit, par un personnel qualifié, de votre enfant de moins de trois ans non-scolarisé, l'utiliserez-vous ?
Utiliserez-vous ou auriez-vous utilisé un accueil gratuit, par un personnel qualifié, de votre enfant de moins de trois ans non-scolarisé ?
 Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

Plusieurs hypothèses peuvent venir expliquer cette réticence constatée en moyenne dans la population. La partie non concernée par cet accueil gratuit, car sans enfants en bas âge, y voit possiblement un cadeau auquel elle n'a pu avoir accès ? En effet l'intérêt rétrospectif des foyers sans enfants n'est que de 29% contre 37% chez ceux qui ont encore actuellement un enfant au foyer.

Cet intérêt grimpe **fortement chez les parents d'enfants qui ne sont pas encore en âge d'être scolarisés** (Figure 26).

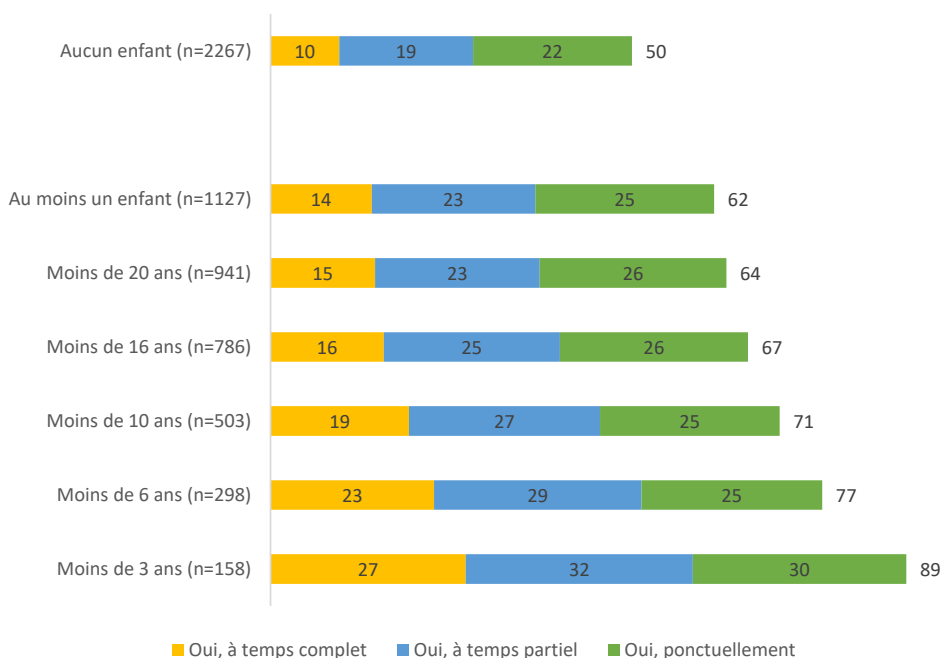
L'intérêt pour un tel accueil culmine chez les parents d'enfants de moins de 3 ans, qui sont **89%** à déclarer qu'ils utiliseraient ce service gratuit : 27% le mobiliseraient à temps plein, 32% à temps partiel et 30% ponctuellement. Plus l'enfant à charge est jeune et plus l'appétence pour un mode d'accueil gratuit est importante, notamment à temps plein. L'intérêt décroît avec la montée en âge des enfants à charge.

Les 25-39 ans (66%), les cadres, professions intellectuelles supérieures (65%), les diplômés du supérieur (61%) et les titulaires de hauts revenus (60%) se montrent également plus favorables à ce mode d'accueil gratuit des tout-petits que l'ensemble de la population (54%).

Toutefois **le levier financier n'est pas le seul à lever** pour améliorer la prise en charge des foyers modestes : 51% des bas revenus déclarent qu'ils y déposeraient leur enfant à temps complet, temps partiel ou ponctuellement, soit 9 points de moins que les hauts revenus. Avoir un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans à charge ne change pas cette tendance. **83% des parents aux bas revenus ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans à charge, utiliseraient ce service, contre 93% des parents d'enfants de moins de 3 ans possédant de hauts revenus.**

Figure 26 – Appétence pour un accueil gratuit pour les enfants de moins de trois ans non scolarisés en fonction de l'âge des enfants à charge

Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2022

Lecture : 89% des personnes ayant à charge au moins un enfant de moins de trois ans utiliseraient un accueil de ce type ; 27% confieraient leur enfant à temps complet.

Ce constat rejoint celui réalisé dans d'autres travaux : la direction des études de la CNAF remarquait que seule une petite minorité (8%) des parents d'enfants de 6 mois à un an ne demandent pas d'aide en cas de questionnement sur leur enfant, mais « Cette posture s'observe un peu plus souvent chez celles disposant de faibles revenus et se fait plus rare à mesure que ces revenus s'élèvent : 11 % des familles disposant de moins de 1 500 euros nets par mois ne recherchent quasiment jamais un conseil ou une aide contre 3 % de celles percevant plus de 4 000 euros par mois. ». Autrement dit, même en cas de difficultés avec leur enfant, on constate une moindre tendance des parents les plus modestes à rechercher un support ou conseil extérieur.

Différentes raisons peuvent être avancées. Les parents sans perspective d'emploi ne voient possiblement pas l'intérêt d'un accueil de leur enfant. Les parents pauvres sont plus particulièrement à distance, voire dans un rapport de défiance et d'adversité aux institutions et aux travailleurs sociaux et se tiennent donc à distance des propositions qui pourraient leur être faites. Enfin, ces parents sont trop « pris », « occupés » par des formes d'adversité quotidienne pour se mobiliser pour leurs enfants. Un travail de recherche en cours pour France Stratégie est en cours pour explorer ce phénomène.

Au-delà, quelles que soient les populations interrogées, la gratuité ne constitue pas un déclencheur automatique de l'intérêt. Les différentes études menées sur les modes de gardes, leurs avantages et inconvénients perçus évoquent en effet de nombreux autres facteurs intervenant dans les choix des familles : proximité du domicile, souplesse horaire, sentiment de sécurisation, valeurs personnelles allant vers une préférence aux modes de garde familiaux (parents, grands-parents) ... A ceux-ci, il n'est pas impossible que s'ajoute l'inquiétude par rapport au Covid et à la circulation des maladies, après deux ans à vivre dans un contexte sanitaire anxiogène.

IV. L'impact de la crise sanitaire sur les liens dans la famille

La pandémie de Covid-19 a engendré une crise ayant non seulement des impacts sanitaires mais aussi d'importantes conséquences économiques et sociales. A partir de mars 2020, les mesures se sont succédé (fermeture des crèches, des écoles, des universités, couvre-feu, confinement et télétravail...) afin de contrôler la propagation du virus sur le territoire. Les effets sur la vie quotidienne, les relations à autrui, la situation professionnelle, l'accès aux soins ou le niveau de vie sont multiples. En mai 2020, pendant le confinement, nous avons interrogé les Français sur la qualité de leurs relations intra-familiales (avec leur conjoint, avec leurs enfants). En 2022, cette question a été reprise et élargie pour interroger également sur la relation vis-à-vis de l'entourage, des collègues de travail et des supérieurs hiérarchiques.

1. Des relations intra-familiales qui génèrent moins de satisfaction qu'au moment du confinement

D'après une étude réalisée pour le ministère des Solidarités et de la Santé en novembre 2020, près d'un Français sur deux estimait que la crise sanitaire a été difficile à vivre au sein de la famille proche et 38% estimait que les relations familiales allaient durablement être bouleversées⁷⁷.

Que nous apprend l'enquête menée en janvier 2022 ?

En ce qui concerne les relations au sein du couple, 89% des enquêtés concernés indiquent que les relations avec leur conjoint sont « plutôt bonnes » ou « très bonnes » (Figure 27). C'est 4 points de moins qu'au moment du premier confinement, au printemps 2020. En particulier les Français sont moins enclins à décrire leurs relations de couple comme « très bonnes » (-8 points par rapport à 2020). Le premier confinement a pu constituer un moment à part dans la vie des familles. Une partie de la population l'ayant vécu plutôt positivement, comme un pas de côté par rapport à une vie d'ordinaire trépidante, et

⁷⁷ Secrétariat d'état chargé de l'enfance et des familles. *Les familles à l'épreuve de la crise sanitaire*, Décembre 2020, https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_harris_v2_-_les_familles_a_l_epreuve_de_la_crise_sanitaire.pdf

permettant de passer du temps avec ses proches⁷⁸. Toutefois, la crise durant, les relations ont pu se crispier. Certaines catégories professionnelles (notamment des secteurs « non essentiels »)⁷⁹ ont été fragilisées professionnellement par la crise. La surcharge domestique/professionnelle⁸⁰, et le recours élevé au télétravail ont pu dégrader, pour une minorité, les relations au sein de la famille, tant avec les partenaires qu'avec les enfants.

Les jeunes⁸¹, notamment, ont particulièrement mal vécu la période, et un jeune sur deux indique qu'il a souffert de manque de vie amoureuse, 28% relie directement ces difficultés avec la crise sanitaire. Enfin, rappelons que la société ne sort pas indemne de la période sur le plan psychique. Selon Santé publique France, 18% de la population est en situation de dépression en janvier 2022⁸², soit 8 points de plus qu'avant la crise. La diminution du nombre de relations conjugales déclarées comme « plutôt bonnes » ou « très bonnes » est d'autant plus notable, qu'il existe un fort biais de désirabilité sociale sur le sujet : il n'est en effet pas toujours aisé de reconnaître que son couple bat de l'aile⁸³.

⁷⁸ Bigot Régis, Chateau Mathieu, Hoibian Sandra. (2020). Le confinement amplifie l'aspiration à ralentir son rythme de vie, Crédoc <https://www.credoc.fr/publications/le-confinement-amplifie-laspiration-a-ralentir-son-rythme-de-vie>

⁷⁹ Sandra Hoibian. (2022). Situation économique des ménages et crise sanitaire : une majorité préservée mais des écarts qui se creusent, Crédoc, <https://www.credoc.fr/publications/situation-economique-des-menages-et-crise-sanitaire-une-majorite-preservee-mais-des-ecarts-qui-se-creusent>

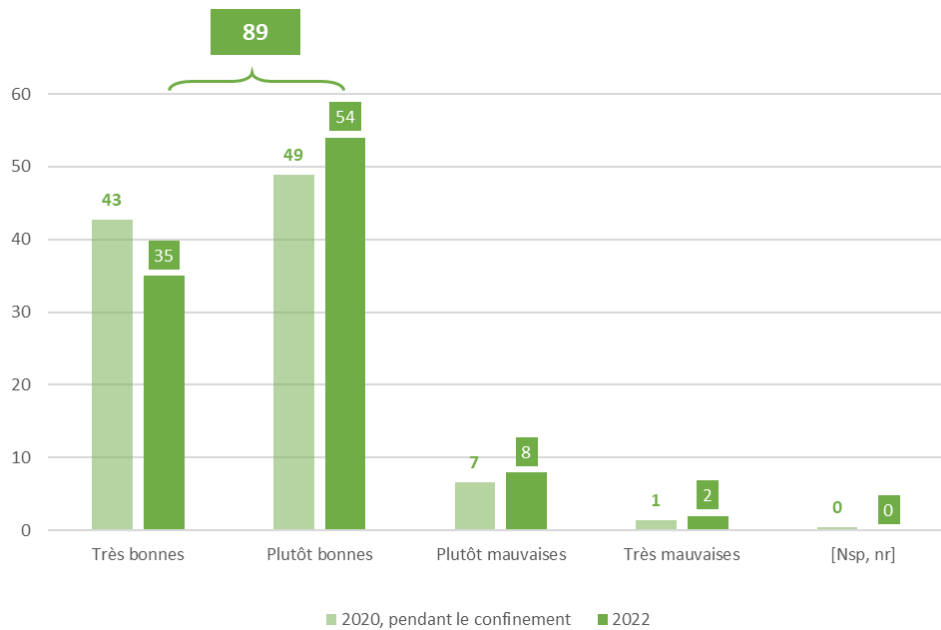
⁸⁰ Lambert Anne et. al (2020) « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de covid-19 a changé pour les Français » Dans Population & Sociétés, N° 579. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-population-et-societes-2020-7-page-1.htm>

⁸¹ Solen Berhuet, Lucie Brice Mansencal, Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Jörg Müller, baromètre DJPEVA sur la jeunesse 2021, janvier 2022

⁸² Santé publique France, Coviprev, Dépression mesurée avec le score HAD Hospital Anxiety and Depression scale >10. CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19 (santepubliquefrance.fr)

⁸³ Comment se prennent les décisions au sein des couples ? Régis Bigot Sandra Hoibian Avec la collaboration d'Émilie Daudey, Politiques sociales et familiales n° 119 - mars 2015

Figure 27 – Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations au sein de votre couple ?
 Champ : ensemble de la population avec un conjoint

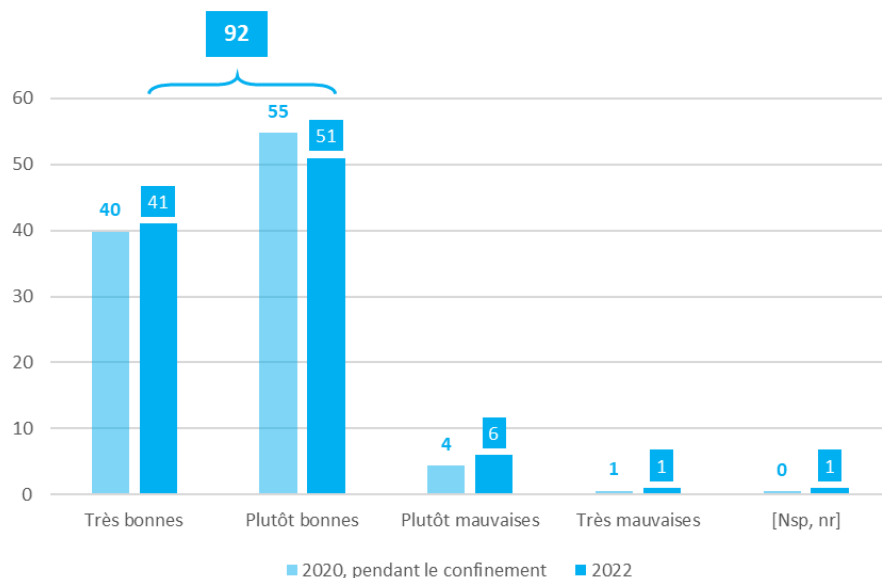


Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations.

En ce qui concerne les relations avec les enfants, 92% des personnes à charge d'enfants indiquent que leurs relations sont « plutôt bonnes » ou « très bonnes », soit une baisse de 3 points par rapport à mai 2020 (Figure 28). Même si, là aussi, ce sont les jugements plutôt positifs qui dominent (51%, vs 41% de jugement très positifs).

Figure 28 – Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations avec vos enfants ?

Champ : ensemble de la population avec au moins un enfant de moins de 16 ans à charge



Source : Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations.

A ce stade, nous pouvons déjà établir que la perception de la qualité des relations intrafamiliales, et notamment la qualité des relations avec le conjoint, est sensible à un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques (Figure 29).

A propos des **relations au sein du couple**, on note que les hommes (93%) qualifient leurs relations de couple plus positivement (« très bonnes » et « plutôt bonnes ») que les femmes (86%). Celles-ci sont aussi plus enclines à reconnaître que leurs relations au sein du couple se sont détériorées depuis deux ans : en 2022, 31% les décrivent comme « très bonnes » (-11 points par rapport à 2020), 55% les renseignent comme « plutôt bonnes » (+5 points) et 11% estiment qu'elles sont « plutôt mauvaises » (+5 points).

Les plus âgés sont ceux qui valorisent le plus les relations avec leur conjoint. A partir de 25 ans, plus l'âge augmente, et plus le répondant juge positivement ses relations avec son partenaire. Cependant, les 60-69 ans sont la catégorie la plus marquée par une dégradation des relations au sein du couple ces deux dernières années : en 2022, 33% décrivent leurs relations comme « très bonnes » (-17 points par rapport à 2020) et 58% les annoncent comme « plutôt bonnes » (+14 points).

A l'inverse, au fur et à mesure que le nombre d'enfants augmente dans le ménage, la proportion de répondants qualifiant positivement les relations avec leur conjoint se dégrade : 84% chez les parents de trois enfants ou plus, contre 91% chez ceux qui n'ont pas d'enfants.

Le niveau de vie a également un effet important sur les relations au sein du couple : dans les foyers à bas revenus, la proportion de personnes qui jugent leurs relations « très bonnes » et « plutôt bonnes » est inférieure de 10 points à ce qu'on mesure dans les foyers disposant de hauts revenus.

Au regard des **relations avec leurs enfants** (pour ceux qui ont au moins un enfant de moins de 16 ans à charge), aucune différence majeure n'est observée selon le genre, ni en fonction du nombre d'enfants, ni en raison du niveau de vie.

L'âge, en revanche, se révèle être un facteur de différenciation : les plus jeunes sont les plus satisfaits (94% des parents de moins de 25 ans le sont), contrairement aux 60-69 ans (86%). Les sexagénaires sont d'ailleurs une des catégories pour lesquelles les relations intrafamiliales ne sont le plus dégradées en deux ans : 41% décrivent leurs relations avec leurs enfants comme « très bonnes » (-13 points par rapport à 2020).

Mais ce sont les personnes au foyer qui connaissent la plus grande transformation de leurs relations puisqu'en 2022, 41% estiment leurs relations avec leurs enfants « très bonnes » (-15 points par rapport à 2020) et 44% les décrivent comme « plutôt bonnes » (+6 points).

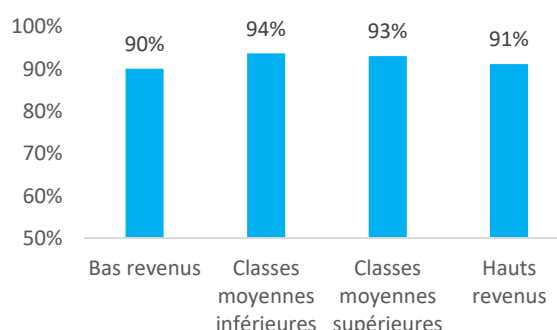
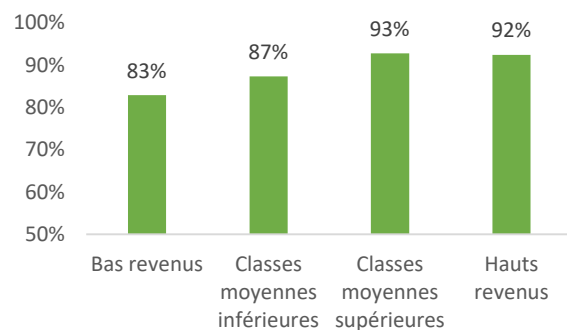
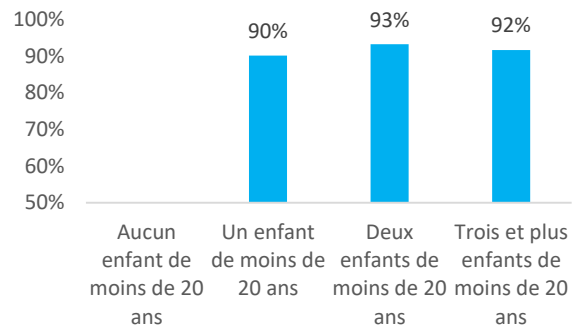
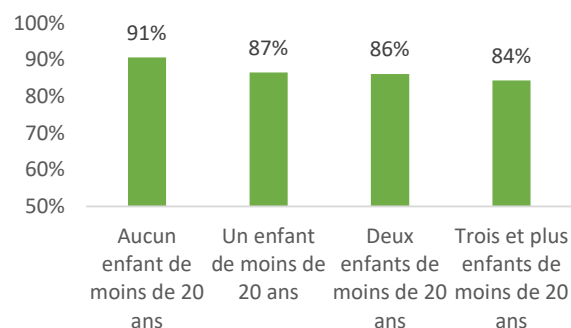
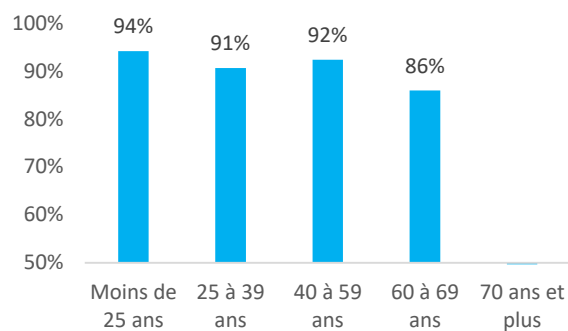
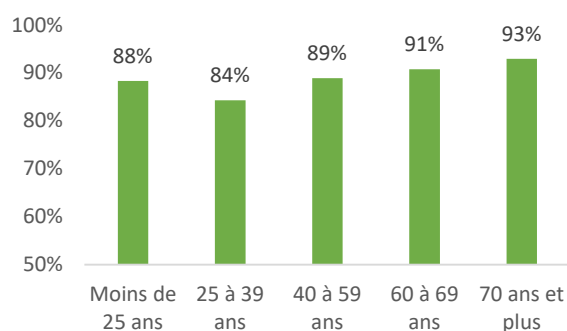
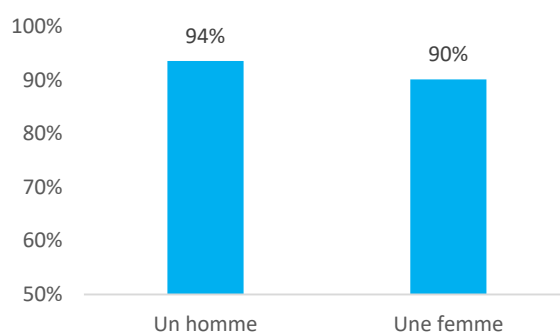
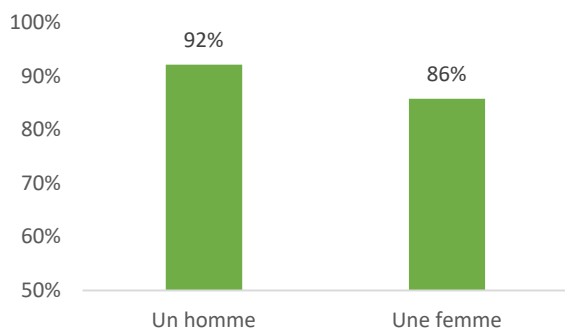
Les allocataires de la Caf eux, ne sont pas plus touchés que le reste de la population par une dégradation des relations avec leurs enfants en 2022 : 94% décrivent ces relations comme « très bonnes » ou « plutôt bonnes » (+1 point par rapport à la moyenne). En revanche, les relations avec leur conjoint sont moins souvent annoncées de la sorte (-3 points).

Figure 29 – Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations ...

Champ : ensemble de la population concernée, en % « très bonnes » et « plutôt bonnes »

Au sein de votre couple pour ceux qui vivent en couple

Avec vos enfants pour ceux qui ont au moins un enfant de moins de 16 ans à charge



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, 2022.

2. L'impact de la crise sanitaire sur les relations en dehors de la famille : avec les membres de l'entourage, avec les collègues et les supérieurs

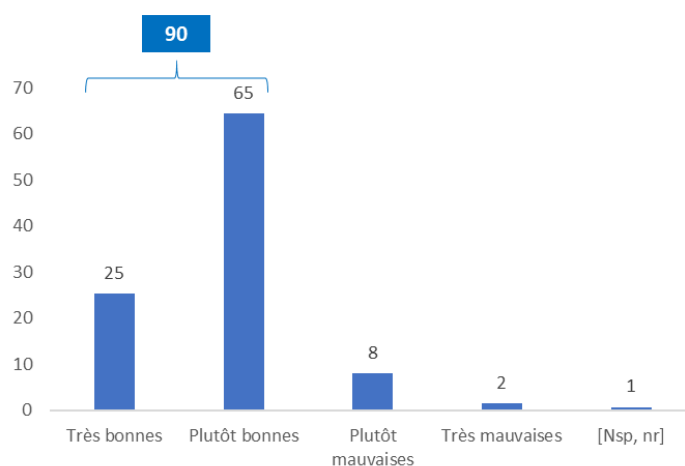
Au niveau des relations extra-familiales, il ressort que 90% des répondants témoignent d'une « très bonne » ou « plutôt bonne » relation avec leur entourage (Figure 30).

Ce taux s'établit, chez les personnes en emploi, à 88% pour les relations avec leurs collègues et à 82% pour les relations avec leurs supérieurs (Figure 31).

Pour mieux apprécier ces résultats, il faut noter que la qualité des liens est fortement liée à la fréquence des contacts⁸⁴. Or, en ce qui concerne les **relations avec l'entourage**, le Baromètre « Les solitudes en France »⁸⁵ montre qu'entre janvier 2020 et janvier 2021, la fréquence d'échanges avec des amis et de la famille extérieure au foyer s'est affaiblie, qu'il s'agisse des liens dans les réseaux amicaux, ou des liens avec les collègues. Ce qui explique possiblement que seuls 25% estiment ces relations « très bonnes ».

Figure 30 – Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations avec votre entourage ?

Champ : ensemble de la population



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, 2022.

S'agissant du **milieu professionnel**, que ce soit avec les collègues ou avec les supérieurs, le total des jugements positifs (relations « très bonnes » et « plutôt bonnes ») est élevé :

- 88% des répondants le confirment pour les relations avec leurs collègues
- 82% le déclarent pour les relations avec leurs supérieurs

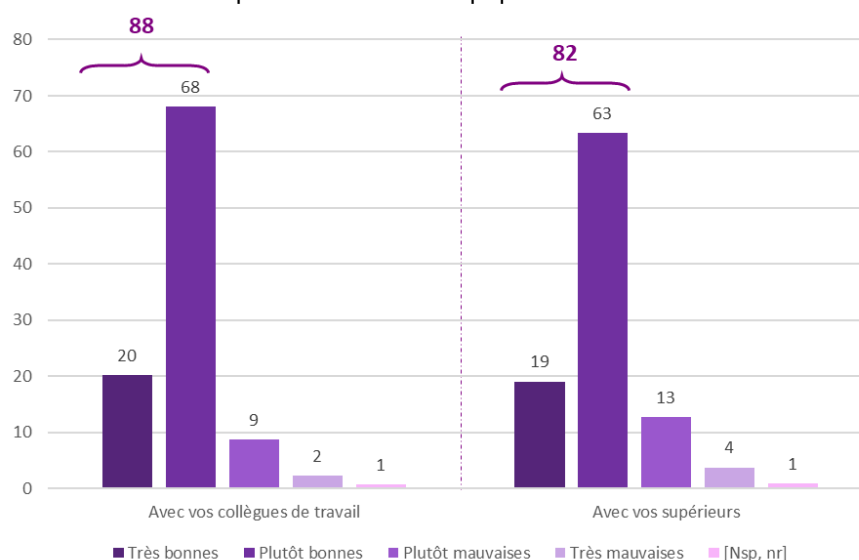
⁸⁴ Foucault, Martial, 2020, « Crise sanitaire et isolement social, Attitudes on Covid-19, a comparative study », Sciences Po, N° 11, https://www.sciencespo.fr/cevipof/attitudesoncovid19/wp-content/uploads/2020/09/Note11_FOUCAULT_social-isolation.pdf

⁸⁵ Crédoc (2021) Rapport « Les solitudes en France. Un tissu social fragilisé par la pandémie » <https://www.credoc.fr/publications/les-solitudes-en-france-un-tissu-social-fragilise-par-la-pandemie-rapport-2021>

Mais, alors que quatre personnes sur dix se félicitent de la qualité de leurs relations avec leur conjoint ou leurs enfants (réponse « très bonne »), cette proportion est divisée par deux lorsque l'on évoque les relations au sein du milieu professionnel.

La mise en œuvre du télétravail a impliqué une distanciation physique imposée dès le début de la crise sanitaire et maintenue, pour partie, jusqu'à aujourd'hui. Cette distanciation, d'après le Baromètre précédemment cité, a notamment contribué à détériorer la fréquence et la qualité des liens sociaux en milieu professionnel. En conséquence, les actifs « ressentent un manque d'échanges et d'informations avec les collègues »⁸⁶. Malgré ces effets sur les relations entre collègues, selon le Baromètre, leurs liens « en dehors du travail ont plutôt bien résisté (...), des actifs ont continué à partager des moments de sociabilité en dehors des temps de travail »⁸⁷.

Figure 31 – Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations ...
Champ : ensemble de la population concernée



Source : Credoc, enquête Conditions de vie et aspirations, 2022.

Les allocataires de la CAF sont légèrement moins enclins à décrire les relations avec leur entourage positivement (-3 points par rapport à la moyenne). A l'inverse, leurs relations professionnelles avec leurs collègues de travail ou leurs supérieurs hiérarchiques sont plus positives : +2 points pour les relations avec les collègues et +4 points pour leurs relations avec leur hiérarchie.

⁸⁶ Louis Alexander Erb et François Pierre Reynaud, « Les conséquences de la crise sanitaire sur les relations de travail », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, N° 29, 2021, <https://journals.openedition.org/regulation/18630>

⁸⁷ Crédoc (2021) Rapport « Les solitudes en France. Un tissu social fragilisé par la pandémie » <https://www.credoc.fr/publications/les-solitudes-en-france-un-tissu-social-fragilise-par-la-pandemie-rapport-2021>

V. Questionnaire

[A tous] * CNAF * PRIOCOL2
NEW

S'agissant de l'offre de modes de garde des enfants de moins de trois ans (crèches...), pensez-vous que la priorité doit être donnée aux enfants issus des milieux socio-culturels moins favorisés, pour favoriser leur éveil, même si leurs parents ne travaillent pas ou sont en recherche d'emploi ?

- Oui
Non
Ne sait pas

[A tous] * CNAF * ACCUFREE
NEW

[Si au moins un enfant de moins de 3 ans] Si l'on vous proposait un accueil gratuit, par un personnel qualifié, de votre enfant de moins de trois ans non scolarisés, l'utiliserez-vous ?

[Sinon] Utiliserez-vous ou auriez-vous utilisé un accueil gratuit, par un personnel qualifié, de votre enfant de moins de trois ans non scolarisés ?

- Oui, ponctuellement 1
Oui, à temps partiel 2
Oui, à temps complet 3
Non 4
Ne sait pas 5

[A tous] * CNAF * PENSION7
NEW

Dans le cadre d'une séparation, l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires des CAF et Msa peut, depuis début 2021, prélever auprès d'un parent la pension alimentaire fixée pour les enfants puis la reverser au parent à qui elle est due. Elle peut si besoin recouvrer les impayés de pension. Pensez-vous que c'est une bonne idée ?

- . Oui, car ce service sécurise le versement des pensions alimentaires pour les enfants 1
. Non, car cela risque de créer des problèmes entre les parents 2
. *Ne sait pas* 3

[A tous] * CNAF * PENSION8
NEW

Connaissez-vous cette nouvelle mission des Caf ?

- . Oui 1
. Non 2
. *Ne sait pas* 3

[A tous] * CNAF * PRESTCAF

Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales (prestations familiales, allocation logement, RSA, prime d'activité...) ?

- . Oui 1
. Non 2
. *Ne sait pas* 3

Plus précisément, touchez-vous actuellement de votre CAF ...
 (Rotation aléatoire - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	NSP
. Une aide au logement ?	1	2	3
Le RSA ?.....	1	2	3
La Paje (allocation de base, aide à la garde-CMG, indemnisation du congé parental (Prepare) ?	1	2	3
. Une aide aux handicapés, pour votre enfant ou pour vous-même ?.....	1	2	3
. Les allocations familiales seules, sans aucune autre prestation familiale ?.....	1	2	3
. L'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) ?	1	2	3
. La prime d'activité ?	1	2	3

Si vous étiez subitement privé(e) de vos prestations (prestations familiales, prestations logement), est-ce que vous pourriez boucler votre budget ?

- . Sans difficulté 1
- . Un peu difficilement 2
- . Très difficilement 3
- . Ce serait impossible 4
- . Ne sait pas 5

Entre mars 2020 et aujourd'hui, la crise sanitaire a-t-elle engendré des difficultés d'accès aux prestations sociales qui vous sont habituellement versées (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Vous ne percevez aucune prestation sociale 3
- . Ne sait pas 4

Anticipez-vous une baisse des prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Vous ne percevez aucune prestation sociale 3
- . Ne sait pas 4

Connaissez-vous les prestations suivantes ?

(Rotation aléatoire - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Les allocations familiales	1	2	3
. Le complément familial	1	2	3
. L'allocation de rentrée scolaire	1	2	3
. L'aide au logement	1	2	3
. L'allocation de soutien familial (ASF)	1	2	3
. Le RSA	1	2	3
. La prime d'activité	1	2	3
. La prestation partagée d'éducation de l'enfant versée dans le cadre d'un congé parental (PREPARE)-	1	2	3
. Le complément du libre choix du mode de garde visant à compenser le coût de la garde par une assistante maternelle ou une garde à domicile (CMG)	1	2	3
. L'allocation de base de la PAJE	1	2	3
. La prime à la naissance et à l'adoption	1	2	3
. L'allocation journalière de présence parentale destinée à aider financièrement un parent qui s'occupe de son enfant gravement malade, accidenté ou handicapé (AJPP)	1	2	3
. Le congé de proche aidant permettant de s'occuper d'un proche handicapé ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité	1	2	3
. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	1	2	3
. L'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF)	1	2	3
. La prime de déménagement	1	2	3
. L'allocation versée en cas de décès de l'enfant	1	2	3

Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles. Connaissez-vous les prestations facultatives suivantes ?

(Rotation aléatoire - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Le prêt aux familles	1	2	3
. L'aide exceptionnelle aux familles	1	2	3
. L'aide aux jeunes actifs, aux jeunes apprentis ou étudiants	1	2	3
. Le prêt lié au logement	1	2	3
. Le prêt ou aide selon les événements familiaux	1	2	3
. L'aide aux vacances ou aux loisirs	1	2	3
. L'aide supplémentaire à la garde d'enfant	1	2	3

Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissez-vous les aides suivantes ?

(Rotation aléatoire - Une réponse par ligne)

- . Un accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent
- . Des conseils en cas de séparation des conjoints
- . Un accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA
- . Un soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant

Oui	Non	Nsp
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement. Pensez-vous que :

- . Ça permet de mieux s'adapter aux variations de revenus des allocataires
- . Ça diminue le montant des aides perçues
- . Ça provoque un changement du montant de l'aide trop fréquent, qui peut être gênant

D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous ... ?

(PAS de rotation aléatoire des items)

- . [Si au moins un LIEN=1] ou [si COUPLE = 1 ou 2] ou [si STATMAT = 2 ou 3] - Les relations au sein de votre couple ?
- . [Si au moins un LIEN=2] - Les relations avec vos enfants ?
- . [A tous] - Les relations avec votre entourage ?
- . [Aux actifs occupés - Si SITUEMP=1 ou 2] - Les relations avec vos collègues de travail ?
- . [Aux actifs occupés - Si SITUEMP=1 ou 2] - Les relations avec vos supérieurs, votre hiérarchie ?

Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises
1	2	3	
1	2	3	
1	2	3	
1	2	3	
1	2	3	

:l'a

[A tous]
PH42

* CNAF *

CAFAIDFG

Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?

- | | |
|--|---|
| . Les prestations en espèces | 1 |
| . Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services (crèches, centres aérés, centres de vacances ...) ... | 2 |
| . Les avantages fiscaux liés aux enfants | 3 |
| . Les aides sous forme de soutiens et de conseils (assistante sociale, conseillère en économie familiale ...) | 4 |
| . Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (congés spéciaux ou réduction d'horaires pour les parents ...) | 5 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 6 |

[A tous]
NEW

* CNAF *

PLUS203 - MOINS203

M1 Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ? Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile ?*(Demandez d'abord l'action la plus utile, puis ensuite celle qui est la moins utile - Une seule réponse dans chacun des cas)*

- | | Action la plus utile | Action la moins utile |
|--|----------------------|-----------------------|
| . Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 20 ans . | 1 | 1 |
| . Prolonger les allocations familiales au-delà de 20 ans | 2 | 2 |
| . Développer les bourses pour les étudiants | 3 | 3 |
| . Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans | 4 | 4 |
| . Garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans une orientation menant à une qualification professionnelle effective | 5 | 5 |
| . Renforcer les aides pour l'insertion des jeunes sans emploi et sans qualification | 6 | 6 |
| . Développer les déductions fiscales pour les parents de jeunes de plus de 20 ans | 7 | 7 |
| . Instaurer le RSA sans aucune condition avant 25 ans pour tous les jeunes à la recherche d'emploi | 8 | 8 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 9 | 9 |

[A tous]
PH42

* CNAF *

FUSION4 – FUSION5
FUSION6 – FUSION7**Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ?***(Une réponse par ligne – PAS de rotation des items)*

- | | | | |
|--|-----|-----|--------------------|
| . Si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ? | | | |
| | Oui | Non | <i>Ne sait pas</i> |
| | 1 | 2 | 3 |
| . Si l'on inclut également dans cette fusion les aides au logement | | | |
| | 1 | 2 | 3 |
| . Si l'on inclut en plus dans cette fusion l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé ? | | | |
| | 1 | 2 | 3 |
| . Et enfin si l'on inclut dans cette fusion les allocations familiales ? .. | | | |
| | 1 | 2 | 3 |

ANNEXES

Tableau A 1 - Connaissez-vous les allocations familiales ? (En %)

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.031
Un homme	79	18	3	100	
Une femme	83	14	2	100	
Âge de l'enquêté					0.003
Moins de 25 ans	77	19	4	100	
25 à 39 ans	77	19	3	100	
40 à 59 ans	82	16	2	100	
60 à 69 ans	86	13	1	100	
70 ans et plus	87	11	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	79	17	4	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	75	22	3	100	
Profession Intermédiaire	80	19	2	100	
Employé	83	15	3	100	
Ouvrier	79	19	3	100	
Personne au foyer	75	18	7	100	
Retraité	88	11	1	100	
Autre inactif	81	16	3	100	
Revenus du foyer par UC					0.001
Bas revenus	81	16	3	100	
Classes moyennes inférieures	83	15	2	100	
Classes moyennes supérieures	82	15	2	100	
Hauts revenus	81	18	1	100	
Non réponse	67	23	10	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	77	22	1	100	
BEPC	82	15	3	100	
BAC	81	17	2	100	
Diplômé du supérieur	82	16	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.2
Communes rurales	84	15	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	84	14	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	83	15	2	100	
100 000 habitants et plus	80	17	3	100	
Agglomération parisienne	78	19	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.11
Aucun enfant de moins de 20 ans	82	16	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	78	19	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	83	13	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	87	11	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	85	11	4	100	
Non	80	18	2	100	
Ensemble de la population	82	16	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 2 - Connaissez-vous le complément familial ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	38	59	3	100	
Une femme	47	50	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	29	67	4	100	
25 à 39 ans	38	59	3	100	
40 à 59 ans	44	54	3	100	
60 à 69 ans	54	45	1	100	
70 ans et plus	51	46	3	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	35	63	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	36	62	2	100	
Profession Intermédiaire	40	58	2	100	
Employé	45	53	3	100	
Ouvrier	39	56	4	100	
Personne au foyer	42	51	7	100	
Retraité	55	43	2	100	
Autre inactif	30	68	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	40	56	3	100	
Classes moyennes inférieures	44	53	3	100	
Classes moyennes supérieures	44	54	2	100	
Hauts revenus	47	52	1	100	
Non réponse	24	65	11	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	38	61	1	100	
BEPC	47	50	4	100	
BAC	41	57	2	100	
Diplômé du supérieur	40	58	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.047
Communes rurales	45	53	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	48	49	3	100	
20 000 à 99 999 habitants	45	53	2	100	
100 000 habitants et plus	40	56	3	100	
Agglomération parisienne	39	60	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.070
Aucun enfant de moins de 20 ans	43	55	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	41	56	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	43	54	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	56	42	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	44	52	4	100	
Non	43	55	2	100	
Ensemble de la population	43	54	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 3 - Connaissez-vous l'allocation de rentrée scolaire ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.004
Un homme	75	23	2	100	
Une femme	80	18	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	67	30	3	100	
25 à 39 ans	72	25	2	100	
40 à 59 ans	80	18	2	100	
60 à 69 ans	83	15	1	100	
70 ans et plus	84	14	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	77	21	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	72	26	2	100	
Profession Intermédiaire	77	21	2	100	
Employé	78	19	3	100	
Ouvrier	75	23	3	100	
Personne au foyer	73	22	6	100	
Retraité	85	14	1	100	
Autre inactif	73	25	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	74	23	3	100	
Classes moyennes inférieures	78	19	2	100	
Classes moyennes supérieures	81	18	2	100	
Hauts revenus	78	21	1	100	
Non réponse	65	24	11	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	73	25	2	100	
BEPC	80	17	3	100	
BAC	76	23	1	100	
Diplômé du supérieur	77	22	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.020
Communes rurales	79	19	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	82	15	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	80	19	1	100	
100 000 habitants et plus	76	21	3	100	
Agglomération parisienne	73	25	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.5
Aucun enfant de moins de 20 ans	77	21	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	78	20	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	79	17	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	81	18	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	80	17	3	100	
Non	77	21	2	100	
Ensemble de la population	78	20	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 4 - Connaissez-vous l'aide au logement ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	75	22	3	100	
Une femme	82	16	2	100	
Âge de l'enquêté					0.005
Moins de 25 ans	72	24	4	100	
25 à 39 ans	76	22	3	100	
40 à 59 ans	80	17	3	100	
60 à 69 ans	84	15	1	100	
70 ans et plus	82	16	2	100	
Profession de l'enquêté					0.002
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	80	18	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	72	25	3	100	
Profession Intermédiaire	77	21	2	100	
Employé	81	16	3	100	
Ouvrier	76	20	4	100	
Personne au foyer	79	15	6	100	
Retraité	83	15	1	100	
Autre inactif	77	20	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	81	16	3	100	
Classes moyennes inférieures	79	18	3	100	
Classes moyennes supérieures	79	19	1	100	
Hauts revenus	79	20	1	100	
Non réponse	59	26	15	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	79	20	1	100	
BEPC	78	18	3	100	
BAC	80	18	2	100	
Diplômé du supérieur	79	18	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.3
Communes rurales	79	18	3	100	
2 000 à 19 999 habitants	82	16	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	81	16	2	100	
100 000 habitants et plus	78	19	3	100	
Agglomération parisienne	76	22	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.7
Aucun enfant de moins de 20 ans	79	18	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	76	21	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	79	18	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	81	15	3	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	85	11	4	100	
Non	77	21	2	100	
Ensemble de la population	79	18	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 5 - Connaissez-vous l'allocation de soutien familial (ASF) ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	25	72	3	100	
Une femme	39	59	3	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	21	75	4	100	
25 à 39 ans	30	67	3	100	
40 à 59 ans	37	61	2	100	
60 à 69 ans	37	62	1	100	
70 ans et plus	32	65	3	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	28	69	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	26	72	2	100	
Profession Intermédiaire	28	71	1	100	
Employé	39	59	3	100	
Ouvrier	36	61	3	100	
Personne au foyer	38	55	7	100	
Retraité	35	63	2	100	
Autre inactif	21	76	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	37	60	3	100	
Classes moyennes inférieures	34	63	3	100	
Classes moyennes supérieures	29	70	2	100	
Hauts revenus	28	70	1	100	
Non réponse	26	61	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	27	71	2	100	
BEPC	37	59	4	100	
BAC	32	66	2	100	
Diplômé du supérieur	27	72	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.092
Communes rurales	32	66	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	37	59	3	100	
20 000 à 99 999 habitants	33	65	2	100	
100 000 habitants et plus	32	65	3	100	
Agglomération parisienne	27	71	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	30	68	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	40	58	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	36	61	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	42	56	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	38	58	4	100	
Non	30	68	2	100	
Ensemble de la population	32	65	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 6 - Connaissez-vous le RSA ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.11
Un homme	80	18	3	100	
Une femme	83	15	2	100	
Âge de l'enquêté					0.004
Moins de 25 ans	74	23	3	100	
25 à 39 ans	79	18	3	100	
40 à 59 ans	82	15	3	100	
60 à 69 ans	85	14	1	100	
70 ans et plus	85	13	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	80	18	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	79	20	2	100	
Profession Intermédiaire	82	17	2	100	
Employé	82	15	3	100	
Ouvrier	77	19	3	100	
Personne au foyer	77	17	6	100	
Retraité	86	12	1	100	
Autre inactif	77	21	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	80	17	3	100	
Classes moyennes inférieures	81	16	2	100	
Classes moyennes supérieures	84	15	2	100	
Hauts revenus	81	18	1	100	
Non réponse	60	26	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	74	25	1	100	
BEPC	80	16	3	100	
BAC	82	16	2	100	
Diplômé du supérieur	83	15	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.7
Communes rurales	81	16	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	83	15	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	83	14	3	100	
100 000 habitants et plus	80	17	3	100	
Agglomération parisienne	80	18	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.3
Aucun enfant de moins de 20 ans	82	16	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	79	19	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	78	19	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	84	15	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	83	14	3	100	
Non	81	17	2	100	
Ensemble de la population	81	16	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 7 - Connaissez-vous la prime d'activité ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	66	32	3	100	
Une femme	73	24	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	66	31	3	100	
25 à 39 ans	76	22	2	100	
40 à 59 ans	74	24	2	100	
60 à 69 ans	68	30	2	100	
70 ans et plus	60	38	3	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	71	25	4	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	67	32	1	100	
Profession Intermédiaire	72	26	2	100	
Employé	79	19	3	100	
Ouvrier	77	20	3	100	
Personne au foyer	73	21	6	100	
Retraité	61	37	2	100	
Autre inactif	63	34	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	76	22	2	100	
Classes moyennes inférieures	72	26	3	100	
Classes moyennes supérieures	67	31	2	100	
Hauts revenus	65	33	2	100	
Non réponse	46	40	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	60	37	2	100	
BEPC	67	29	4	100	
BAC	73	25	1	100	
Diplômé du supérieur	72	26	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.094
Communes rurales	68	30	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	74	23	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	71	27	2	100	
100 000 habitants et plus	70	27	3	100	
Agglomération parisienne	65	33	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.013
Aucun enfant de moins de 20 ans	68	30	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	75	23	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	73	23	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	75	22	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	81	16	3	100	
Non	66	32	2	100	
Ensemble de la population	70	28	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 8 - Connaissez-vous la prestation partagée d'éducation de l'enfant versée dans le cadre d'un congé parental (PREPARE) ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	19	79	2	100	
Une femme	28	69	3	100	
Âge de l'enquêté					0.020
Moins de 25 ans	16	81	3	100	
25 à 39 ans	26	71	3	100	
40 à 59 ans	24	73	3	100	
60 à 69 ans	27	72	1	100	
70 ans et plus	24	73	3	100	
Profession de l'enquêté					0.002
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	22	74	4	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	22	76	2	100	
Profession Intermédiaire	21	77	2	100	
Employé	28	69	3	100	
Ouvrier	22	74	3	100	
Personne au foyer	29	66	5	100	
Retraité	26	73	2	100	
Autre inactif	15	83	2	100	
Revenus du foyer par UC					0.002
Bas revenus	24	73	3	100	
Classes moyennes inférieures	25	73	2	100	
Classes moyennes supérieures	23	75	2	100	
Hauts revenus	23	76	1	100	
Non réponse	16	73	11	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	22	76	2	100	
BEPC	26	71	3	100	
BAC	23	75	2	100	
Diplômé du supérieur	21	77	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.037
Communes rurales	23	75	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	29	69	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	22	77	2	100	
100 000 habitants et plus	23	74	3	100	
Agglomération parisienne	21	77	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	21	76	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	27	71	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	32	64	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	31	67	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	28	68	4	100	
Non	22	76	2	100	
Ensemble de la population	24	74	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 9 - Connaissez-vous le complément du libre choix du mode de garde visant à compenser le coût de la garde par une assistante maternelle ou une garde à domicile (CMG) ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	22	76	2	100	
Une femme	36	62	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	23	74	4	100	
25 à 39 ans	40	57	2	100	
40 à 59 ans	32	66	2	100	
60 à 69 ans	26	72	1	100	
70 ans et plus	22	76	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	24	73	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	32	66	2	100	
Profession Intermédiaire	32	67	2	100	
Employé	38	59	3	100	
Ouvrier	34	63	3	100	
Personne au foyer	31	64	4	100	
Retraité	22	77	1	100	
Autre inactif	21	76	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	30	67	3	100	
Classes moyennes inférieures	33	65	2	100	
Classes moyennes supérieures	29	70	2	100	
Hauts revenus	25	74	1	100	
Non réponse	17	69	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	23	75	2	100	
BEPC	31	66	3	100	
BAC	31	68	2	100	
Diplômé du supérieur	28	71	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.021
Communes rurales	32	66	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	35	63	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	27	71	2	100	
100 000 habitants et plus	27	70	3	100	
Agglomération parisienne	25	73	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	22	76	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	41	56	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	52	44	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	54	45	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	43	54	3	100	
Non	24	74	2	100	
Ensemble de la population	29	68	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 10 - Connaissez-vous l'allocation de base de la PAJE ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	26	71	3	100	
Une femme	44	54	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	27	68	5	100	
25 à 39 ans	48	49	3	100	
40 à 59 ans	42	55	3	100	
60 à 69 ans	32	67	1	100	
70 ans et plus	18	80	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	39	58	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	36	61	3	100	
Profession Intermédiaire	35	63	2	100	
Employé	45	52	3	100	
Ouvrier	43	53	4	100	
Personne au foyer	41	53	6	100	
Retraité	24	74	1	100	
Autre inactif	29	68	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	43	54	3	100	
Classes moyennes inférieures	38	60	2	100	
Classes moyennes supérieures	30	67	2	100	
Hauts revenus	29	70	1	100	
Non réponse	16	69	15	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	27	70	3	100	
BEPC	36	60	4	100	
BAC	37	61	2	100	
Diplômé du supérieur	34	64	2	100	
Catégorie d'agglomération					<0.001
Communes rurales	39	58	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	42	55	3	100	
20 000 à 99 999 habitants	33	64	3	100	
100 000 habitants et plus	33	63	3	100	
Agglomération parisienne	27	71	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	25	72	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	51	46	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	67	30	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	68	30	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	54	42	4	100	
Non	29	69	2	100	
Ensemble de la population	35	62	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 11 - Connaissez-vous la prime à la naissance et à l'adoption ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	51	46	3	100	
Une femme	69	29	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	42	54	4	100	
25 à 39 ans	64	34	2	100	
40 à 59 ans	59	38	2	100	
60 à 69 ans	67	32	1	100	
70 ans et plus	71	27	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	58	39	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	52	45	3	100	
Profession Intermédiaire	58	41	1	100	
Employé	64	33	3	100	
Ouvrier	60	37	3	100	
Personne au foyer	57	38	5	100	
Retraité	72	27	1	100	
Autre inactif	40	57	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	57	41	3	100	
Classes moyennes inférieures	65	33	2	100	
Classes moyennes supérieures	60	38	2	100	
Hauts revenus	61	38	1	100	
Non réponse	48	38	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	59	39	2	100	
BEPC	64	33	3	100	
BAC	57	41	2	100	
Diplômé du supérieur	57	41	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.093
Communes rurales	64	34	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	64	34	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	63	35	2	100	
100 000 habitants et plus	57	41	3	100	
Agglomération parisienne	57	41	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	57	40	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	67	32	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	68	29	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	73	25	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	66	31	3	100	
Non	58	40	2	100	
Ensemble de la population	60	37	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 12 - Connaissez-vous l'allocation journalière de présence parentale destinée à aider financièrement un parent qui s'occupe de son enfant gravement malade, accidenté ou handicapé (AJPP) ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	28	69	2	100	
Une femme	38	60	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	20	77	3	100	
25 à 39 ans	34	65	2	100	
40 à 59 ans	34	64	2	100	
60 à 69 ans	41	58	1	100	
70 ans et plus	40	58	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	30	67	4	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	32	65	2	100	
Profession Intermédiaire	31	67	1	100	
Employé	36	62	2	100	
Ouvrier	30	67	2	100	
Personne au foyer	37	58	5	100	
Retraité	41	58	1	100	
Autre inactif	21	77	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	31	67	2	100	
Classes moyennes inférieures	34	64	2	100	
Classes moyennes supérieures	34	64	2	100	
Hauts revenus	36	63	1	100	
Non réponse	27	58	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	34	64	2	100	
BEPC	36	62	3	100	
BAC	31	67	1	100	
Diplômé du supérieur	32	66	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.2
Communes rurales	32	66	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	39	59	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	36	62	2	100	
100 000 habitants et plus	32	66	2	100	
Agglomération parisienne	31	67	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.066
Aucun enfant de moins de 20 ans	32	66	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	37	61	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	39	59	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	39	59	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	37	61	2	100	
Non	33	66	2	100	
Ensemble de la population	34	64	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 13 - Connaissez-vous le congé de proche aidant permettant de s'occuper d'un proche handicapé ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.002
Un homme	42	55	2	100	
Une femme	49	49	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	28	68	4	100	
25 à 39 ans	39	59	2	100	
40 à 59 ans	46	52	2	100	
60 à 69 ans	60	38	1	100	
70 ans et plus	57	41	1	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	58	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47	51	2	100	
Profession Intermédiaire	46	53	1	100	
Employé	47	51	2	100	
Ouvrier	34	63	3	100	
Personne au foyer	45	49	5	100	
Retraité	59	40	1	100	
Autre inactif	29	68	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	37	60	2	100	
Classes moyennes inférieures	45	52	2	100	
Classes moyennes supérieures	51	48	1	100	
Hauts revenus	53	46	1	100	
Non réponse	32	55	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	42	56	2	100	
BEPC	47	50	3	100	
BAC	44	55	1	100	
Diplômé du supérieur	47	52	1	100	
Catégorie d'agglomération					>0.9
Communes rurales	47	52	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	48	50	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	44	54	2	100	
100 000 habitants et plus	45	53	2	100	
Agglomération parisienne	46	51	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.057
Aucun enfant de moins de 20 ans	48	50	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	41	57	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	40	57	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	45	54	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	41	56	3	100	
Non	48	51	2	100	
Ensemble de la population	46	52	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 14 - Connaissez-vous l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	43	54	3	100	
Une femme	54	44	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	31	65	3	100	
25 à 39 ans	43	54	3	100	
40 à 59 ans	49	49	2	100	
60 à 69 ans	59	40	1	100	
70 ans et plus	64	34	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	45	52	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	41	56	3	100	
Profession Intermédiaire	46	52	2	100	
Employé	49	48	3	100	
Ouvrier	42	55	3	100	
Personne au foyer	54	41	5	100	
Retraité	63	36	1	100	
Autre inactif	33	64	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	44	53	3	100	
Classes moyennes inférieures	50	48	2	100	
Classes moyennes supérieures	51	46	2	100	
Hauts revenus	51	47	2	100	
Non réponse	36	48	16	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	48	50	2	100	
BEPC	53	44	3	100	
BAC	44	54	1	100	
Diplômé du supérieur	47	51	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.2
Communes rurales	48	50	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	55	43	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	50	48	2	100	
100 000 habitants et plus	48	49	3	100	
Agglomération parisienne	46	52	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.4
Aucun enfant de moins de 20 ans	50	48	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	47	51	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	46	51	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	46	52	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					0.002
Oui	48	49	3	100	
Non	49	49	2	100	
Ensemble de la population	49	49	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 15 - Connaissez-vous l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF) ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.2
Un homme	22	75	3	100	
Une femme	25	73	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	14	82	4	100	
25 à 39 ans	22	76	2	100	
40 à 59 ans	22	76	3	100	
60 à 69 ans	31	67	1	100	
70 ans et plus	33	64	3	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	22	75	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	73	3	100	
Profession Intermédiaire	21	77	2	100	
Employé	23	75	2	100	
Ouvrier	21	76	3	100	
Personne au foyer	24	70	5	100	
Retraité	32	67	2	100	
Autre inactif	13	84	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	22	75	3	100	
Classes moyennes inférieures	25	72	3	100	
Classes moyennes supérieures	22	76	2	100	
Hauts revenus	26	72	2	100	
Non réponse	20	66	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	25	73	2	100	
BEPC	26	71	4	100	
BAC	22	76	2	100	
Diplômé du supérieur	21	77	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.084
Communes rurales	20	78	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	29	69	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	23	75	3	100	
100 000 habitants et plus	22	75	3	100	
Agglomération parisienne	26	71	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.2
Aucun enfant de moins de 20 ans	24	74	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	26	73	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	21	75	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	21	77	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					0.007
Oui	23	74	3	100	
Non	24	74	2	100	
Ensemble de la population	24	74	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 16 - Connaissez-vous la prime déménagement ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	38	59	3	100	
Une femme	47	50	3	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	26	70	4	100	
25 à 39 ans	34	63	3	100	
40 à 59 ans	41	56	3	100	
60 à 69 ans	57	41	2	100	
70 ans et plus	58	39	3	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	37	60	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	33	65	2	100	
Profession Intermédiaire	35	62	3	100	
Employé	44	53	3	100	
Ouvrier	40	56	3	100	
Personne au foyer	39	53	8	100	
Retraité	59	39	2	100	
Autre inactif	26	71	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	40	57	3	100	
Classes moyennes inférieures	45	52	3	100	
Classes moyennes supérieures	45	53	2	100	
Hauts revenus	42	55	2	100	
Non réponse	20	66	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	44	55	1	100	
BEPC	48	48	4	100	
BAC	39	59	2	100	
Diplômé du supérieur	37	61	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.055
Communes rurales	46	52	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	47	50	3	100	
20 000 à 99 999 habitants	41	55	3	100	
100 000 habitants et plus	40	56	3	100	
Agglomération parisienne	38	60	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.006
Aucun enfant de moins de 20 ans	45	53	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	40	58	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	35	62	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	36	60	4	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					0.004
Oui	43	53	4	100	
Non	43	55	2	100	
Ensemble de la population	43	55	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 17 - Connaissez-vous l'allocation versée en cas de décès de l'enfant ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.009
Un homme	19	79	3	100	
Une femme	24	74	2	100	
Âge de l'enquêté					0.069
Moins de 25 ans	19	78	3	100	
25 à 39 ans	26	71	3	100	
40 à 59 ans	20	78	2	100	
60 à 69 ans	24	75	1	100	
70 ans et plus	20	78	2	100	
Profession de l'enquêté					0.002
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	20	78	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	27	70	3	100	
Profession Intermédiaire	20	79	2	100	
Employé	24	73	3	100	
Ouvrier	24	73	3	100	
Personne au foyer	17	78	6	100	
Retraité	22	77	1	100	
Autre inactif	14	83	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	20	77	2	100	
Classes moyennes inférieures	21	77	2	100	
Classes moyennes supérieures	23	75	2	100	
Hauts revenus	22	77	1	100	
Non réponse	11	75	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	15	83	2	100	
BEPC	22	75	3	100	
BAC	23	75	1	100	
Diplômé du supérieur	21	77	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.7
Communes rurales	21	77	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	25	73	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	21	77	2	100	
100 000 habitants et plus	21	76	3	100	
Agglomération parisienne	20	78	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.003
Aucun enfant de moins de 20 ans	19	78	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	27	71	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	26	71	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	25	72	3	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	23	73	4	100	
Non	21	77	2	100	
Ensemble de population	21	76	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 18 - Connaissez-vous les prestations suivantes : -Oui

	Allocations familiales 1	Complément familial	Allocation de rentrée sociale	L'aide au logement	L'allocation de soutien familial	Le RSA	La prime d'activité	La prestation partagée d'éducation de l'enfant	Le complément du libre choix du mode de garde	L'allocation de base de la PAJE	La prime à la naissance et à l'adoption	L'allocation journalière de présence parentale	Le congé de proche aidant	L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé	L'assurance vieillesse des parents au foyer	La prime de déménagement	L'allocation versée en cas de décès de l'enfant
Sexe																	
Un homme	79	38	75	75	25	80	66	19	22	26	51	28	42	43	22	38	19
Une femme	83	47	80	82	39	83	73	28	36	44	69	38	49	54	25	47	24
Âge de l'enquêté																	
Moins de 25 ans	77	29	67	72	21	74	66	16	23	27	42	20	28	31	14	26	19
25 à 39 ans	77	38	72	76	30	79	76	26	40	48	64	34	39	43	22	34	26
40 à 59 ans	82	44	80	80	37	82	74	24	32	42	59	34	46	49	22	41	20
60 à 69 ans	86	54	83	84	37	85	68	27	26	32	67	41	60	59	31	57	24
70 ans et plus	87	51	84	82	32	85	60	24	22	18	71	40	57	64	33	58	20
Profession de l'enquêté																	
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	79	35	77	80	28	80	71	22	24	39	58	30	40	45	22	37	20
Cadre et profession intellectuelle supérieure	75	36	72	72	26	79	67	22	32	36	52	32	47	41	24	33	27
Profession Intermédiaire	80	40	77	77	28	82	72	21	32	35	58	31	46	46	21	35	20
Employé	83	45	78	81	39	82	79	28	38	45	64	36	47	49	23	44	24
Ouvrier	79	39	75	76	36	77	77	22	34	43	60	30	34	42	21	40	24
Personne au foyer	75	42	73	79	38	77	73	29	31	41	57	37	45	54	24	39	17
Retraité	88	55	85	83	35	86	61	26	22	24	72	41	59	63	32	59	22
Autre inactif	81	30	73	77	21	77	63	15	21	29	40	21	29	33	13	26	14
Revenus du foyer par UC																	
Bas revenus	81	40	74	81	37	80	76	24	30	43	57	31	37	44	22	40	20
Classes moyennes inférieures	83	44	78	79	34	81	72	25	33	38	65	34	45	50	25	45	21
Classes moyennes supérieures	82	44	81	79	29	84	67	23	29	30	60	34	51	51	22	45	23
Hauts revenus	81	47	78	79	28	81	65	23	25	29	61	36	53	51	26	42	22
Non réponse	67	24	65	59	26	60	46	16	17	16	48	27	32	36	20	20	11
Diplôme le plus élevé obtenu																	
Non diplômé	77	38	73	79	27	74	60	22	23	27	59	34	42	48	25	44	15
BEPC	82	47	80	78	37	80	67	26	31	36	64	36	47	53	26	48	22
BAC	81	41	76	80	32	82	73	23	31	37	57	31	44	44	22	39	23
Diplômé du supérieur	82	40	77	79	27	83	72	21	28	34	57	32	47	47	21	37	21
Catégorie d'agglomération																	
Communes rurales	84	45	79	79	32	81	68	23	32	39	64	32	47	48	20	46	21
2 000 à 19 999 habitants	84	48	82	82	37	83	74	29	35	42	64	39	48	55	29	47	25
20 000 à 99 999 habitants	83	45	80	81	33	83	71	22	27	33	63	36	44	50	23	41	21
100 000 habitants et plus	80	40	76	78	32	80	70	23	27	33	57	32	45	48	22	40	21
Agglomération parisienne	78	39	73	76	27	80	65	21	25	27	57	31	46	46	26	38	20
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer																	
Aucun enfant de moins de 20 ans	82	43	77	79	30	82	68	21	22	25	57	32	48	50	24	45	19
Un enfant de moins de 20 ans	78	41	78	76	40	79	75	27	41	51	67	37	41	47	26	40	27
Deux enfants de moins de 20 ans	83	43	79	79	36	78	73	32	52	67	68	39	40	46	21	35	26
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	87	56	81	81	42	84	75	31	54	68	73	39	45	46	21	36	25
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?																	
Oui	85	44	80	85	38	83	81	28	43	54	66	37	41	48	23	43	23
Non	80	43	77	77	30	81	66	22	24	29	58	33	48	49	24	43	21
Ensemble de population	82	43	78	79	32	81	70	24	29	35	60	34	46	49	24	43	21

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 19 - Connaissez-vous les prestations suivantes ?

Evolution 2014- 2020 du % de oui

	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution
	Allocations familiales			Complément familial			Allocation de rentrée sociale			L'aide au logement			L'allocation de soutien familial			Le RSA		
Sexe																		
Un homme	97	79	-18	46	38	-8	90	75	-15	95	75	-20	30	25	-5	54	80	+26
Une femme	97	83	-14	59	47	-12	94	80	-14	97	82	-15	44	39	-5	56	83	+27
Âge de l'enquêté																		
Moins de 25 ans	99	77	-22	28	29	1	87	67	-20	96	72	-24	23	21	-2	52	74	+22
25 à 39 ans	98	77	-21	52	38	-14	94	72	-22	99	76	-23	32	30	-2	54	79	+25
40 à 59 ans	98	82	-16	57	44	-13	95	80	-15	97	80	-17	43	37	-6	60	82	+22
60 à 69 ans	95	86	-9	71	54	-17	92	83	-9	95	84	-11	46	37	-9	57	85	+28
70 ans et plus	96	87	-9	47	51	4	86	84	-2	91	82	-9	36	32	-4	46	85	+39
Profession de l'enquêté																		
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	99	79	-20	54	35	-19	96	77	-19	96	80	-16	34	28	-6	58	80	+22
Cadre et profession intellectuelle supérieure	98	75	-23	49	36	-13	92	72	-20	96	72	-24	31	26	-5	64	79	+15
Profession Intermédiaire	99	80	-19	54	40	-14	95	77	-18	99	77	-22	40	28	-12	62	82	+20
Employé	98	83	-15	58	45	-13	95	78	-17	98	81	-17	42	39	-3	54	82	+28
Ouvrier	97	79	-18	46	39	-7	92	75	-17	99	76	-23	34	36	2	52	77	+25
Personne au foyer	94	75	-19	56	42	-14	92	73	-19	96	79	-17	44	38	-6	50	77	+27
Retraité	96	88	-8	58	55	-3	89	85	-4	93	83	-10	40	35	-5	52	86	+34
Autre inactif	98	81	-17	33	30	-3	87	73	-14	96	77	-19	21	21	=	50	77	+27
Revenus du foyer par UC																		
Bas revenus	96	81	-15	50	40	-10	90	74	-16	97	81	-16	40	37	-3	58	80	+22
Classes moyennes inférieures	96	83	-13	49	44	-5	89	78	-11	95	79	-16	35	34	-1	50	81	+31
Classes moyennes supérieures	99	82	-17	56	44	-12	95	81	-14	97	79	-18	38	29	-9	52	84	+32
Hauts revenus	99	81	-18	61	47	-14	94	78	-16	97	79	-18	39	28	-11	66	81	+15
Non réponse	94	67	-27	45	24	-21	89	65	-24	94	59	-35	34	26	-8	47	60	+13
Diplôme le plus élevé obtenu																		
Non diplômé	95	77	-18	49	38	-11	86	73	-13	93	79	-14	37	27	-10	48	74	+26
BEPC	97	82	-15	56	47	-9	94	80	-14	96	78	-18	39	37	-2	56	80	+24
BAC	99	81	-18	52	41	-11	92	76	-16	97	80	-17	38	32	-6	53	82	+29
Diplômé du supérieur	98	82	-16	53	40	-13	93	77	-16	97	79	-18	35	27	-8	59	83	+24
Catégorie d'agglomération																		
Communes rurales	97	84	-13	53	45	-8	91	79	-12	93	79	-14	31	32	1	48	81	+33
2 000 à 19 999 habitants	96	84	-12	57	48	-9	93	82	-11	97	82	-15	44	37	-7	56	83	+27
20 000 à 99 999 habitants	97	83	-14	55	45	-10	95	80	-15	97	81	-16	38	33	-5	62	83	+21
100 000 habitants et plus	98	80	-18	57	40	-17	92	76	-16	97	78	-19	41	32	-9	56	80	+24
Agglomération parisienne	97	78	-19	42	39	-3	89	73	-16	97	76	-21	33	27	-6	57	80	+23
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer																		
Aucun enfant de moins de 20 ans	97	82	-15	51	43	-8	90	77	-13	95	79	-16	36	30	-6	55	82	+27
Un enfant de moins de 20 ans	98	78	-20	51	41	-10	96	78	-18	98	76	-22	39	40	1	56	79	+23
Deux enfants de moins de 20 ans	99	83	-16	56	43	-13	97	79	-18	97	79	-18	38	36	-2	55	78	+23
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	99	87	-12	69	56	-13	99	81	-18	99	81	-18	47	42	-5	55	84	+29
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?																		
Oui	99	85	-14	53	44	-9	94	80	-14	99	85	-14	38	38	=	56	83	+27
Non	96	80	-16	53	43	-10	91	77	-14	94	77	-17	37	30	-7	54	81	+27
Ensemble de population	97	82	-15	53	43	-10	92	78	-14	96	79	-17	38	32	-6	55	81	+26
1%																		
2 points de pourcent																		

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2014, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 19 – suite
Evolution 2014- 2020 du % de oui

	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution
	La prime d'activité			La prestation partagée d'éducation de l'enfant			Le complément du libre choix du mode de garde			L'allocation de base de la PAJE			La prime à la naissance et à l'adoption			L'allocation journalière de présence parentale		
Sexe																		
Un homme	57	66	+9	8	19	+11	12	22	+10	21	26	+5	65	51	-14	16	28	+12
Une femme	63	73	+10	22	28	+6	28	36	+8	41	44	+3	79	69	-10	27	38	+11
Âge de l'enquêté																		
Moins de 25 ans	55	66	+11	8	16	+8	10	23	+13	25	27	+2	44	42	-2	11	20	+9
25 à 39 ans	64	76	+12	36	26	-10	38	40	+2	58	48	-10	80	64	-16	27	34	+7
40 à 59 ans	64	74	+10	14	24	+10	20	32	+12	34	42	+8	77	59	-18	25	34	+9
60 à 69 ans	65	68	+3	8	27	+19	14	26	+12	19	32	+13	81	67	-14	24	41	+17
70 ans et plus	46	60	+14	4	24	+20	8	22	+14	8	18	+10	63	71	+8	14	40	+26
Profession de l'enquêté																		
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	62	71	+9	10	22	+12	14	24	+10	26	39	+13	63	58	-5	19	30	+11
Cadre et profession intellectuelle supérieure	72	67	-5	22	22	=	26	32	+6	38	36	-2	75	52	-23	22	32	+10
Profession Intermédiaire	67	72	+5	25	21	-4	34	32	-2	44	35	-9	79	58	-21	27	31	+4
Employé	63	79	+16	28	28	=	33	38	+5	54	45	-9	78	64	-14	28	36	+8
Ouvrier	60	77	+17	14	22	+8	17	34	+17	34	43	+9	74	60	-14	22	30	+8
Personne au foyer	54	73	+19	14	29	+15	15	31	+16	33	41	+8	74	57	-17	22	37	+15
Retraité	55	61	+6	6	26	+20	11	22	+11	13	24	+11	72	72	=	19	41	+22
Autre inactif	50	63	+13	3	15	+12	5	21	+16	14	29	+15	38	40	+2	8	21	+13
Revenus du foyer par UC																		
Bas revenus	60	76	+16	14	24	+10	17	30	+13	33	43	+10	68	57	-11	19	31	+12
Classes moyennes inférieures	56	72	+16	15	25	+10	20	33	+13	33	38	+5	70	65	-5	20	34	+14
Classes moyennes supérieures	61	67	+6	18	23	+5	24	29	+5	35	30	-5	75	60	-15	26	34	+8
Hauts revenus	69	65	-4	16	23	+7	21	25	+4	30	29	-1	78	61	-17	23	36	+13
Non réponse	50	46	-4	9	16	+7	12	17	+5	17	16	-1	63	48	-15	17	27	+10
Diplôme le plus élevé obtenu																		
Non diplômé	51	60	+9	7	22	+15	8	23	+15	14	27	+13	66	59	-7	17	34	+17
BEPC	58	67	+9	12	26	+14	17	31	+14	29	36	+7	73	64	-9	22	36	+14
BAC	62	73	+11	18	23	+5	23	31	+8	38	37	-1	75	57	-18	22	31	+9
Diplômé du supérieur	67	72	+5	23	21	-2	29	28	-1	41	34	-7	73	57	-16	24	32	+8
Catégorie d'agglomération																		
Communes rurales	55	68	+13	16	23	+7	20	32	+12	32	39	+7	73	64	-9	21	32	+11
2 000 à 19 999 habitants	59	74	+15	15	29	+14	19	35	+16	31	42	+11	75	64	-11	24	39	+15
20 000 à 99 999 habitants	63	71	+8	12	22	+10	18	27	+9	35	33	-2	68	63	-5	19	36	+17
100 000 habitants et plus	63	70	+7	17	23	+6	22	27	+5	34	33	-1	72	57	-15	23	32	+9
Agglomération parisienne	62	65	+3	16	21	+5	19	25	+6	25	27	+2	71	57	-14	20	31	+11
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer																		
Aucun enfant de moins de 20 ans	58	68	+10	7	21	+14	11	22	+11	18	25	+7	66	57	-9	18	32	+14
Un enfant de moins de 20 ans	63	75	+12	21	27	+6	29	41	+12	52	51	-1	79	67	-12	24	37	+13
Deux enfants de moins de 20 ans	64	73	+9	38	32	-6	44	52	+8	63	67	+4	87	68	-19	31	39	+8
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	64	75	+11	51	31	-20	54	54	=	73	68	-5	90	73	-17	40	39	-1
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?																		
Oui	64	81	+17	29	28	-1	34	43	+9	51	54	+3	76	66	-10	26	37	+11
Non	58	66	+8	8	22	+14	12	24	+12	21	29	+8	70	58	-12	19	33	+14
Ensemble de population	60	70	+10	15	24	+9	20	29	+9	32	35	+3	72	60	-12	22	34	+12
1%																		
2 points de pourcent																		

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2014, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 19 – suite
Evolution 2014- 2020 du % de oui

	2014 1	2022 2	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution	2014	2022	Evolution
	Le congé de proche aidant			L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé			L'assurance vieillesse des parents au foyer			La prime déménagement			L'allocation versée en cas de décès de l'enfant		
Sexe															
Un homme	NA	42	.	48	43	-5	NA	22	.	47	38	-9	NA	19	.
Une femme	NA	49	.	65	54	-11	NA	25	.	57	47	-10	NA	24	.
Âge de l'enquêté															
Moins de 25 ans	NA	28	.	44	31	-13	NA	14	.	17	26	+9	NA	19	.
25 à 39 ans	NA	39	.	50	43	-7	NA	22	.	45	34	-11	NA	26	.
40 à 59 ans	NA	46	.	63	49	-14	NA	22	.	62	41	-21	NA	20	.
60 à 69 ans	NA	60	.	69	59	-10	NA	31	.	70	57	-13	NA	24	.
70 ans et plus	NA	57	.	51	64	13	NA	33	.	49	58	+9	NA	20	.
Profession de l'enquêté															
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	NA	40	.	51	45	-6	NA	22	.	54	37	-17	NA	20	.
Cadre et profession intellectuelle supérieure	NA	47	.	56	41	-15	NA	24	.	49	33	-16	NA	27	.
Profession Intermédiaire	NA	46	.	60	46	-14	NA	21	.	54	35	-19	NA	20	.
Employé	NA	47	.	59	49	-10	NA	23	.	57	44	-13	NA	24	.
Ouvrier	NA	34	.	46	42	-4	NA	21	.	47	40	-7	NA	24	.
Personne au foyer	NA	45	.	61	54	-7	NA	24	.	64	39	-25	NA	17	.
Retraité	NA	59	.	61	63	+2	NA	32	.	57	59	+2	NA	22	.
Autre inactif	NA	29	.	48	33	-15	NA	13	.	14	26	+12	NA	14	.
Revenus du foyer par UC															
Bas revenus	NA	37	.	49	44	-5	NA	22	.	48	40	-8	NA	20	.
Classes moyennes inférieures	NA	45	.	55	50	-5	NA	25	.	52	45	-7	NA	21	.
Classes moyennes supérieures	NA	51	.	61	51	-10	NA	22	.	54	45	-9	NA	23	.
Hauts revenus	NA	53	.	65	51	-14	NA	26	.	57	42	-15	NA	22	.
Non réponse	NA	32	.	47	36	-11	NA	20	.	44	20	-24	NA	11	.
Diplôme le plus élevé obtenu															
Non diplômé	NA	42	.	49	48	-1	NA	25	.	48	44	-4	NA	15	.
BEPC	NA	47	.	55	53	-2	NA	26	.	57	48	-9	NA	22	.
BAC	NA	44	.	58	44	-14	NA	22	.	48	39	-9	NA	23	.
Diplômé du supérieur	NA	47	.	62	47	-15	NA	21	.	52	37	-15	NA	21	.
Catégorie d'agglomération															
Communes rurales	NA	47	.	55	48	-7	NA	20	.	53	46	-7	NA	21	.
2 000 à 19 999 habitants	NA	48	.	61	55	-6	NA	29	.	55	47	-8	NA	25	.
20 000 à 99 999 habitants	NA	44	.	58	50	-8	NA	23	.	54	41	-13	NA	21	.
100 000 habitants et plus	NA	45	.	56	48	-8	NA	22	.	54	40	-14	NA	21	.
Agglomération parisienne	NA	46	.	55	46	-9	NA	26	.	44	38	-6	NA	20	.
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer															
Aucun enfant de moins de 20 ans	NA	48	.	56	50	-6	NA	24	.	50	45	-5	NA	19	.
Un enfant de moins de 20 ans	NA	41	.	53	47	-6	NA	26	.	51	40	-11	NA	27	.
Deux enfants de moins de 20 ans	NA	40	.	59	46	-13	NA	21	.	54	35	-19	NA	26	.
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	NA	45	.	66	46	-20	NA	21	.	68	36	-32	NA	25	.
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?															
Oui	NA	41	.	57	48	-9	NA	23	.	52	43	-9	NA	23	.
Non	NA	48	.	57	49	-8	NA	24	.	52	43	-9	NA	21	.
Ensemble de population															
1%	NA	46	.	57	49	-8	NA	24	.	52	43	-9	NA	21	.
2 points de pourcent															

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2014, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 20 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.
Connaissez-vous le prêt aux familles ?**

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble	1	p-value	2
Sexe						0.016	
Un homme	17	81	3	100			
Une femme	21	77	2	100			
Âge de l'enquêté						<0.001	
Moins de 25 ans	12	84	4	100			
25 à 39 ans	16	81	3	100			
40 à 59 ans	17	81	2	100			
60 à 69 ans	27	71	2	100			
70 ans et plus	25	73	2	100			
Profession de l'enquêté						<0.001	
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	14	83	3	100			
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	81	2	100			
Profession Intermédiaire	17	81	2	100			
Employé	17	79	3	100			
Ouvrier	18	80	2	100			
Personne au foyer	22	73	5	100			
Retraité	26	73	1	100			
Autre inactif	11	86	3	100			
Revenus du foyer par UC						<0.001	
Bas revenus	20	78	2	100			
Classes moyennes inférieures	20	77	3	100			
Classes moyennes supérieures	17	81	2	100			
Hauts revenus	19	79	1	100			
Non réponse	17	68	14	100			
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	22	74	4	100			
BEPC	22	75	3	100			
BAC	18	80	2	100			
Diplômé du supérieur	14	84	2	100			
Catégorie d'agglomération						0.059	
Communes rurales	18	79	3	100			
2 000 à 19 999 habitants	23	75	2	100			
20 000 à 99 999 habitants	22	76	3	100			
100 000 habitants et plus	18	81	2	100			
Agglomération parisienne	16	81	4	100			
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						0.3	
Aucun enfant de moins de 20 ans	19	78	3	100			
Un enfant de moins de 20 ans	21	78	2	100			
Deux enfants de moins de 20 ans	14	84	3	100			
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	19	79	2	100			
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?						0.002	
Oui	20	77	3	100			
Non	19	79	2	100			
Ensemble de la population	19	79	2	100			
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 21 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.
Connaissez-vous l'aide exceptionnelle aux familles ?**

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.030
Un homme	16	82	2	100	
Une femme	20	79	2	100	
Âge de l'enquêté					0.045
Moins de 25 ans	15	82	3	100	
25 à 39 ans	19	79	2	100	
40 à 59 ans	15	83	2	100	
60 à 69 ans	21	77	1	100	
70 ans et plus	22	77	2	100	
Profession de l'enquêté					0.048
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	15	83	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	19	79	2	100	
Profession Intermédiaire	15	83	2	100	
Employé	18	80	3	100	
Ouvrier	17	82	2	100	
Personne au foyer	18	78	4	100	
Retraité	22	77	1	100	
Autre inactif	12	86	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	18	80	2	100	
Classes moyennes inférieures	17	80	2	100	
Classes moyennes supérieures	16	83	1	100	
Hauts revenus	21	78	1	100	
Non réponse	15	71	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	14	84	1	100	
BEPC	20	78	3	100	
BAC	17	82	1	100	
Diplômé du supérieur	16	82	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.7
Communes rurales	16	82	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	20	79	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	16	82	2	100	
100 000 habitants et plus	18	80	2	100	
Agglomération parisienne	18	79	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					>0.9
Aucun enfant de moins de 20 ans	18	80	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	18	80	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	17	82	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	17	82	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	20	77	3	100	
Non	17	82	2	100	
Ensemble de la population	18	80	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 22 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.

Connaissez-vous l'aide aux jeunes actifs, aux jeunes apprentis ou étudiants ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.012
Un homme	18	79	2	100	
Une femme	23	75	2	100	
Âge de l'enquêté					0.009
Moins de 25 ans	20	77	3	100	
25 à 39 ans	19	79	2	100	
40 à 59 ans	17	81	2	100	
60 à 69 ans	23	75	2	100	
70 ans et plus	27	71	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	18	79	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	23	76	1	100	
Profession Intermédiaire	21	78	1	100	
Employé	18	80	3	100	
Ouvrier	17	80	3	100	
Personne au foyer	15	80	5	100	
Retraité	25	74	1	100	
Autre inactif	19	79	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	19	79	2	100	
Classes moyennes inférieures	21	77	2	100	
Classes moyennes supérieures	19	80	2	100	
Hauts revenus	25	73	1	100	
Non réponse	21	68	11	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	19	80	2	100	
BEPC	21	76	3	100	
BAC	20	78	1	100	
Diplômé du supérieur	20	78	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.4
Communes rurales	19	79	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	23	76	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	21	77	2	100	
100 000 habitants et plus	20	79	2	100	
Agglomération parisienne	21	76	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.071
Aucun enfant de moins de 20 ans	21	77	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	24	74	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	16	82	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	15	85	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	20	77	3	100	
Non	21	78	2	100	
Ensemble de la population	21	77	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 23 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.

Connaissez-vous le prêt lié au logement ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.024
Un homme	24	73	2	100	
Une femme	29	70	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	20	76	4	100	
25 à 39 ans	24	74	1	100	
40 à 59 ans	23	75	2	100	
60 à 69 ans	34	65	1	100	
70 ans et plus	36	62	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	22	75	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	25	74	2	100	
Profession Intermédiaire	23	76	2	100	
Employé	23	74	3	100	
Ouvrier	26	72	2	100	
Personne au foyer	27	69	4	100	
Retraité	36	63	1	100	
Autre inactif	18	80	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	25	73	2	100	
Classes moyennes inférieures	27	71	2	100	
Classes moyennes supérieures	25	73	2	100	
Hauts revenus	33	66	1	100	
Non réponse	15	71	14	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	28	70	2	100	
BEPC	28	69	3	100	
BAC	26	73	1	100	
Diplômé du supérieur	24	74	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.6
Communes rurales	26	71	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	30	68	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	26	71	2	100	
100 000 habitants et plus	26	72	2	100	
Agglomération parisienne	24	73	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.086
Aucun enfant de moins de 20 ans	28	70	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	26	72	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	20	78	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	76	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	26	71	3	100	
Non	27	72	2	100	
Ensemble de la population	27	71	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 24 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.
Connaissez-vous le prêt ou aide selon les événements familiaux ?**

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.067
Un homme	13	85	2	100	
Une femme	17	82	2	100	
Âge de l'enquêté					0.013
Moins de 25 ans	12	85	3	100	
25 à 39 ans	15	83	2	100	
40 à 59 ans	13	86	2	100	
60 à 69 ans	20	79	1	100	
70 ans et plus	18	80	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	10	88	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	82	2	100	
Profession Intermédiaire	14	85	1	100	
Employé	13	84	3	100	
Ouvrier	14	85	1	100	
Personne au foyer	14	80	6	100	
Retraité	19	80	1	100	
Autre inactif	12	87	1	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	15	83	2	100	
Classes moyennes inférieures	15	83	2	100	
Classes moyennes supérieures	14	85	1	100	
Hauts revenus	17	82	1	100	
Non réponse	14	75	11	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	16	82	2	100	
BEPC	17	81	2	100	
BAC	16	83	1	100	
Diplômé du supérieur	12	87	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.6
Communes rurales	13	85	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	18	81	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	17	81	2	100	
100 000 habitants et plus	15	83	2	100	
Agglomération parisienne	13	85	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					>0.9
Aucun enfant de moins de 20 ans	15	83	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	16	82	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	13	85	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	15	84	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	16	81	3	100	
Non	15	84	1	100	
Ensemble de la population	15	83	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 25 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.
Connaissez-vous l'aide aux vacances et aux loisirs ?**

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	34	64	2	100	
Une femme	48	50	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	32	65	3	100	
25 à 39 ans	38	60	2	100	
40 à 59 ans	43	56	2	100	
60 à 69 ans	47	52	1	100	
70 ans et plus	48	50	1	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	39	59	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	32	66	1	100	
Profession Intermédiaire	36	63	1	100	
Employé	44	54	2	100	
Ouvrier	44	54	2	100	
Personne au foyer	44	50	6	100	
Retraité	48	51	1	100	
Autre inactif	35	63	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	44	53	2	100	
Classes moyennes inférieures	44	54	2	100	
Classes moyennes supérieures	42	57	1	100	
Hauts revenus	36	64	1	100	
Non réponse	26	61	13	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	42	57	2	100	
BEPC	47	51	2	100	
BAC	39	60	1	100	
Diplômé du supérieur	36	63	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.10
Communes rurales	42	56	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	45	53	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	43	55	2	100	
100 000 habitants et plus	42	56	2	100	
Agglomération parisienne	35	63	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.8
Aucun enfant de moins de 20 ans	41	57	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	41	57	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	41	57	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	48	51	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	48	49	3	100	
Non	39	59	1	100	
Ensemble de la population	42	57	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 26 - Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.
Connaissez-vous l'aide supplémentaire à la garde d'enfant ?**

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.011
Un homme	14	84	2	100	
Une femme	18	80	2	100	
Âge de l'enquêté					0.10
Moins de 25 ans	13	85	2	100	
25 à 39 ans	20	77	2	100	
40 à 59 ans	14	84	2	100	
60 à 69 ans	19	80	1	100	
70 ans et plus	17	82	1	100	
Profession de l'enquêté					0.003
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	15	83	1	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	21	77	2	100	
Profession Intermédiaire	16	83	2	100	
Employé	17	80	3	100	
Ouvrier	17	81	2	100	
Personne au foyer	16	80	5	100	
Retraité	17	82	1	100	
Autre inactif	10	89	1	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	14	84	2	100	
Classes moyennes inférieures	18	80	2	100	
Classes moyennes supérieures	15	84	1	100	
Hauts revenus	20	79	1	100	
Non réponse	11	79	10	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	16	83	1	100	
BEPC	18	80	2	100	
BAC	15	83	2	100	
Diplômé du supérieur	15	84	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.9
Communes rurales	16	82	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	18	81	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	15	83	2	100	
100 000 habitants et plus	16	83	1	100	
Agglomération parisienne	17	80	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.087
Aucun enfant de moins de 20 ans	15	83	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	21	77	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	16	82	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	18	82	0	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	17	80	3	100	
Non	16	83	1	100	
Ensemble de la population	14	82	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 27 – Certaines CAF versent aussi des aides facultatives en espèces adaptées à des événements ou à des problèmes ponctuels des familles.

Connaissez-vous les prestations facultatives suivantes ? (en % de oui)

	Le prêt aux familles 1	L'aide exceptionnelle aux familles	L'aide aux jeunes actifs, aux jeunes apprentis ou étudiants	Le prêt lié au logement	Le prêt ou aide selon les événements familiaux	L'aide aux vacances ou aux loisirs	L'aide supplémentaire à la garde d'enfant
Sexe							
Un homme	17	16	18	24	24	34	14
Une femme	21	20	23	29	29	48	18
Âge de l'enquêté							
Moins de 25 ans	12	15	20	20	20	32	13
25 à 39 ans	16	19	19	24	24	38	20
40 à 59 ans	17	15	17	23	23	43	14
60 à 69 ans	27	21	23	34	34	47	19
70 ans et plus	25	22	27	36	36	48	17
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	14	15	18	22	22	39	15
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	19	23	25	25	32	21
Profession Intermédiaire	17	15	21	23	23	36	16
Employé	17	18	18	23	23	44	17
Ouvrier	18	17	17	26	26	44	17
Personne au foyer	22	18	15	27	27	44	16
Retraité	26	22	25	36	36	48	17
Autre inactif	11	12	19	18	18	35	10
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	20	18	19	25	25	44	14
Classes moyennes inférieures	20	17	21	27	27	44	18
Classes moyennes supérieures	17	16	19	25	25	42	15
Hauts revenus	19	21	25	33	33	36	20
Non réponse	17	15	21	15	15	26	11
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	22	14	19	28	28	42	16
BEPC	22	20	21	28	28	47	18
BAC	18	17	20	26	26	39	15
Diplômé du supérieur	14	16	20	24	24	36	15
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	18	16	19	26	26	42	16
2 000 à 19 999 habitants	23	20	23	30	30	45	18
20 000 à 99 999 habitants	22	16	21	26	26	43	15
100 000 habitants et plus	18	18	20	26	26	42	16
Agglomération parisienne	16	18	21	24	24	35	17
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	19	18	21	28	28	41	15
Un enfant de moins de 20 ans	21	18	24	26	26	41	21
Deux enfants de moins de 20 ans	14	17	16	20	20	41	16
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	19	17	15	23	23	48	18
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							
Oui	20	20	20	26	26	48	17
Non	19	17	21	27	27	39	16
Ensemble de la population	19	18	21	27	27	42	14
1%							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 28 - Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.
Connaissez-vous le service d'accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble	1	p-value	2
Sexe							0.012
Un homme	16	82	2	100			
Une femme	20	78	2	100			
Âge de l'enquêté							0.003
Moins de 25 ans	14	83	3	100			
25 à 39 ans	20	79	1	100			
40 à 59 ans	16	82	2	100			
60 à 69 ans	20	79	1	100			
70 ans et plus	24	74	2	100			
Profession de l'enquêté							0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	19	80	1	100			
Cadre et profession intellectuelle supérieure	19	80	1	100			
Profession Intermédiaire	18	81	1	100			
Employé	19	79	2	100			
Ouvrier	17	81	2	100			
Personne au foyer	18	77	5	100			
Retraité	21	78	1	100			
Autre inactif	11	87	3	100			
Revenus du foyer par UC							<0.001
Bas revenus	18	80	1	100			
Classes moyennes inférieures	17	81	2	100			
Classes moyennes supérieures	18	81	1	100			
Hauts revenus	22	78	0	100			
Non réponse	6	76	19	100			
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	20	78	1	100			
BEPC	19	79	2	100			
BAC	17	81	2	100			
Diplômé du supérieur	17	82	1	100			
Catégorie d'agglomération							0.8
Communes rurales	16	81	2	100			
2 000 à 19 999 habitants	20	78	2	100			
20 000 à 99 999 habitants	18	80	2	100			
100 000 habitants et plus	19	80	1	100			
Agglomération parisienne	19	80	2	100			
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							0.5
Aucun enfant de moins de 20 ans	18	80	2	100			
Un enfant de moins de 20 ans	21	78	1	100			
Deux enfants de moins de 20 ans	16	83	1	100			
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	19	81	1	100			
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							<0.001
Oui	22	76	2	100			
Non	17	81	2	100			
Ensemble de la population	18	80	2	100			
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 29 - Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.
Connaissez-vous le service de conseils en cas de séparation des conjoints ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.012
Un homme	11	86	2	100	
Une femme	15	83	2	100	
Âge de l'enquêté					0.040
Moins de 25 ans	14	82	4	100	
25 à 39 ans	17	81	2	100	
40 à 59 ans	11	87	2	100	
60 à 69 ans	15	84	1	100	
70 ans et plus	12	86	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	14	85	1	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	15	84	2	100	
Profession Intermédiaire	14	84	2	100	
Employé	13	85	2	100	
Ouvrier	14	84	2	100	
Personne au foyer	12	80	8	100	
Retraité	13	85	1	100	
Autre inactif	12	84	4	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	15	83	2	100	
Classes moyennes inférieures	12	85	2	100	
Classes moyennes supérieures	13	86	1	100	
Hauts revenus	15	83	1	100	
Non réponse	7	75	18	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	12	87	1	100	
BEPC	14	83	3	100	
BAC	13	84	2	100	
Diplômé du supérieur	13	86	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.8
Communes rurales	12	85	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	12	86	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	15	82	3	100	
100 000 habitants et plus	14	84	2	100	
Agglomération parisienne	15	82	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.006
Aucun enfant de moins de 20 ans	12	85	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	18	80	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	12	86	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	22	78	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	17	80	3	100	
Non	12	86	2	100	
Ensemble de la population	13	84	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 30 - Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.
Connaissez-vous le service d'accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.029
Un homme	14	84	1	100	
Une femme	18	80	2	100	
Âge de l'enquêté					0.2
Moins de 25 ans	15	83	2	100	
25 à 39 ans	21	78	1	100	
40 à 59 ans	14	84	2	100	
60 à 69 ans	17	82	1	100	
70 ans et plus	17	81	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	19	80	1	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	82	1	100	
Profession Intermédiaire	18	81	1	100	
Employé	16	82	1	100	
Ouvrier	18	81	1	100	
Personne au foyer	16	77	7	100	
Retraité	16	83	1	100	
Autre inactif	12	86	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	18	81	1	100	
Classes moyennes inférieures	15	83	2	100	
Classes moyennes supérieures	16	83	1	100	
Hauts revenus	19	80	1	100	
Non réponse	10	75	16	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	16	83	1	100	
BEPC	17	81	2	100	
BAC	17	82	1	100	
Diplômé du supérieur	15	83	1	100	
Catégorie d'agglomération					>0.9
Communes rurales	16	83	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	17	82	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	16	82	2	100	
100 000 habitants et plus	17	82	1	100	
Agglomération parisienne	16	82	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.3
Aucun enfant de moins de 20 ans	16	83	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	21	78	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	16	82	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	17	81	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	20	78	2	100	
Non	15	83	1	100	
Ensemble de la population	16	82	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 31 - Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.
Connaissez-vous le service de soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble	1	p-value	2
Sexe							0.2
Un homme	15	83	2	100			
Une femme	18	81	1	100			
Âge de l'enquêté							0.065
Moins de 25 ans	17	81	2	100			
25 à 39 ans	17	82	2	100			
40 à 59 ans	13	86	2	100			
60 à 69 ans	19	80	1	100			
70 ans et plus	20	78	2	100			
Profession de l'enquêté							<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	86	1	100			
Cadre et profession intellectuelle supérieure	15	84	1	100			
Profession Intermédiaire	17	82	1	100			
Employé	15	84	1	100			
Ouvrier	17	81	1	100			
Personne au foyer	15	79	6	100			
Retraité	20	79	1	100			
Autre inactif	12	86	2	100			
Revenus du foyer par UC							<0.001
Bas revenus	15	84	1	100			
Classes moyennes inférieures	16	82	2	100			
Classes moyennes supérieures	17	82	1	100			
Hauts revenus	19	80	1	100			
Non réponse	10	76	14	100			
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	13	86	1	100			
BEPC	18	80	2	100			
BAC	17	82	1	100			
Diplômé du supérieur	15	84	1	100			
Catégorie d'agglomération							>0.9
Communes rurales	15	83	2	100			
2 000 à 19 999 habitants	18	80	2	100			
20 000 à 99 999 habitants	15	83	2	100			
100 000 habitants et plus	16	82	2	100			
Agglomération parisienne	17	82	2	100			
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							0.14
Aucun enfant de moins de 20 ans	17	82	2	100			
Un enfant de moins de 20 ans	19	80	1	100			
Deux enfants de moins de 20 ans	13	85	2	100			
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	13	87	1	100			
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							<0.001
Oui	16	82	2	100			
Non	16	82	1	100			
Ensemble de la population	16	82	2	100			
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 32 - Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissez-vous les aides suivantes ? (En % de oui)

	Un accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent 1	Des conseils en cas de séparation des conjoints	Un accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA?	Un soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant?
Sexe				
Un homme	16	11	14	15
Une femme	20	15	18	18
Âge de l'enquêté				
Moins de 25 ans	14	14	15	17
25 à 39 ans	20	17	21	17
40 à 59 ans	16	11	14	13
60 à 69 ans	20	15	17	19
70 ans et plus	24	12	17	20
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	19	14	19	13
Cadre et profession intellectuelle supérieure	19	15	17	15
Profession Intermédiaire	18	14	18	17
Employé	19	13	16	15
Ouvrier	17	14	18	17
Personne au foyer	18	12	16	15
Retraité	21	13	16	20
Autre inactif	11	12	12	12
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	18	15	18	15
Classes moyennes inférieures	17	12	15	16
Classes moyennes supérieures	18	13	16	17
Hauts revenus	22	15	19	19
Non réponse	6	7	10	10
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	20	12	16	13
BEPC	19	14	17	18
BAC	17	13	17	17
Diplômé du supérieur	17	13	15	15
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	16	12	16	15
2 000 à 19 999 habitants	20	12	17	18
20 000 à 99 999 habitants	18	15	16	15
100 000 habitants et plus	19	14	17	16
Agglomération parisienne	19	15	16	17
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	18	12	16	17
Un enfant de moins de 20 ans	21	18	21	19
Deux enfants de moins de 20 ans	16	12	16	13
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	19	22	17	13
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?				
Oui	22	17	20	16
Non	17	12	15	16
Ensemble de la population	18	13	16	16
1%				

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 33 - Les CAF proposent aussi un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissez-vous les aides suivantes ?

Evolution 2020-2022 du % de oui

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Un accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent			Des conseils en cas de séparation des conjoints			Un accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA?			Un soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant?		
Sexe												
Un homme	31	16	-15	23	11	-12	27	14	-13	24	15	-9
Une femme	30	20	-10	23	15	-8	28	18	-10	24	18	-6
Âge de l'enquêté												
Moins de 25 ans	35	14	-21	30	14	-16	33	15	-18	31	17	-14
25 à 39 ans	33	20	-13	28	17	-11	31	21	-10	29	17	-12
40 à 59 ans	28	16	-12	19	11	-8	26	14	-12	19	13	-6
60 à 69 ans	32	20	-12	22	15	-7	25	17	-8	25	19	-6
70 ans et plus	28	24	-4	22	12	-10	22	17	-5	23	20	-3
Profession de l'enquêté												
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	25	19	-6	28	14	-14	34	19	-15	19	13	-6
Cadre et profession intellectuelle supérieure	31	19	-12	19	15	-4	25	17	-8	23	15	-8
Profession Intermédiaire	30	18	-12	23	14	-9	26	18	-8	26	17	-9
Employé	28	19	-9	22	13	-9	26	16	-10	20	15	-5
Ouvrier	32	17	-15	24	14	-10	28	18	-10	24	17	-7
Personne au foyer	32	18	-14	25	12	-13	30	16	-14	21	15	-6
Retraité	29	21	-8	22	13	-9	24	16	-8	24	20	-4
Autre inactif	38	11	-27	32	12	-20	37	12	-25	34	12	-22
Revenus du foyer par UC												
Bas revenus	32	18	-14	28	15	-13	32	18	-14	25	15	-10
Classes moyennes inférieures	29	17	-12	25	12	-13	28	15	-13	25	16	-9
Classes moyennes supérieures	30	18	-12	20	13	-7	23	16	-7	22	17	-5
Hauts revenus	30	22	-8	21	15	-6	26	19	-7	23	19	-4
Non réponse	30	6	-24	20	7	-13	27	10	-17	27	10	-17
Diplôme le plus élevé obtenu												
Non diplômé	34	20	-14	29	12	-17	30	16	-14	27	13	-14
BEPC	29	19	-10	24	14	-10	26	17	-9	24	18	-6
BAC	33	17	-16	24	13	-11	29	17	-12	26	17	-9
Diplômé du supérieur	31	17	-14	22	13	-9	27	15	-12	22	15	-7
Catégorie d'agglomération												
Communes rurales	29	16	-13	25	12	-13	27	16	-11	25	15	-10
2 000 à 19 999 habitants	28	20	-8	20	12	-8	26	17	-9	21	18	-3
20 000 à 99 999 habitants	33	18	-15	26	15	-11	32	16	-16	26	15	-11
100 000 habitants et plus	33	19	-14	24	14	-10	27	17	-10	25	16	-9
Agglomération parisienne	28	19	-9	20	15	-5	24	16	-8	22	17	-5
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer												
Aucun enfant de moins de 20 ans	31	18	-13	23	12	-11	27	16	-11	24	17	-7
Un enfant de moins de 20 ans	29	21	-8	21	18	-3	25	21	-4	23	19	-4
Deux enfants de moins de 20 ans	29	16	-13	23	12	-11	29	16	-13	23	13	-10
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	34	19	-15	34	22	-12	34	17	-17	24	13	-11
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?												
Oui	37	22	-15	26	17	-9	34	20	-14	25	16	-9
Non	28	17	-11	22	12	-10	25	15	-10	24	16	-8
Ensemble de la population	30	18	-12	23	13	-10	27	16	-11	24	16	-8

1%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 34 - S'agissant de l'offre de modes de garde des enfants de moins de trois ans (crèches...), pensez-vous que la priorité doit être donnée aux enfants issus des milieux socio-culturels moins favorisés, pour favoriser leur éveil, même si leurs parents ne travaillent pas ou sont en recherche d'emploi ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.9
Un homme	40	59	1	100	
Une femme	40	59	1	100	
Âge de l'enquêté					0.002
Moins de 25 ans	42	58	1	100	
25 à 39 ans	38	61	0	100	
40 à 59 ans	36	64	1	100	
60 à 69 ans	41	58	1	100	
70 ans et plus	48	50	2	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	30	69	0	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	36	63	1	100	
Profession Intermédiaire	35	64	1	100	
Employé	37	62	1	100	
Ouvrier	35	65	0	100	
Personne au foyer	51	48	1	100	
Retraité	45	53	1	100	
Autre inactif	44	56	1	100	
Revenus du foyer par UC					0.3
Bas revenus	43	56	1	100	
Classes moyennes inférieures	41	58	1	100	
Classes moyennes supérieures	38	61	1	100	
Hauts revenus	38	61	1	100	
Non réponse	30	69	1	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	46	54	1	100	
BEPC	41	57	1	100	
BAC	39	60	1	100	
Diplômé du supérieur	37	62	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.095
Communes rurales	35	64	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	40	60	0	100	
20 000 à 99 999 habitants	38	60	1	100	
100 000 habitants et plus	44	56	1	100	
Agglomération parisienne	40	58	1	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.5
Aucun enfant de moins de 20 ans	40	59	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	37	62	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	41	58	0	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	62	0	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					0.001
Oui	46	53	1	100	
Non	38	61	1	100	
Ensemble de la population	40	59	1	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 35 - Si l'on vous proposait, utiliseriez-vous ou auriez-vous utilisé un accueil gratuit, par un personnel qualifié, de votre enfant de moins de trois ans, non scolarisé ?

	Oui, ponctuellement	Oui, à temps partiel	Oui, à temps complet	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe							0.4
Un homme	24	19	10	46	1	100	
Une femme	23	21	12	44	1	100	
Âge de l'enquêté							<0.001
Moins de 25 ans	25	22	11	42	0	100	
25 à 39 ans	25	25	16	33	1	100	
40 à 59 ans	21	17	10	50	1	100	
60 à 69 ans	25	18	10	46	1	100	
70 ans et plus	20	21	8	50	1	100	
Profession de l'enquêté							<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	23	16	14	46	0	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	23	18	34	1	100	
Profession Intermédiaire	24	21	13	39	2	100	
Employé	26	17	10	47	1	100	
Ouvrier	20	19	9	51	0	100	
Personne au foyer	24	19	6	50	0	100	
Retraité	22	20	9	47	1	100	
Autre inactif	22	22	12	44	0	100	
Revenus du foyer par UC							0.005
Bas revenus	21	22	9	48	1	100	
Classes moyennes inférieures	22	19	12	46	1	100	
Classes moyennes supérieures	24	20	12	44	1	100	
Hauts revenus	27	20	13	40	0	100	
Non réponse	10	16	6	67	1	100	
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	17	18	5	60	0	100	
BEPC	22	18	10	49	1	100	
BAC	25	22	11	41	1	100	
Diplômé du supérieur	25	22	14	38	1	100	
Catégorie d'agglomération							0.8
Communes rurales	23	19	12	45	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	25	20	9	45	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	23	18	11	47	0	100	
100 000 habitants et plus	22	22	11	44	1	100	
Agglomération parisienne	23	20	12	45	1	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	22	19	10	49	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	26	23	14	37	0	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	27	25	15	33	0	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	18	17	41	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							<0.001
Oui	27	23	13	37	1	100	
Non	22	19	11	48	1	100	
Ensemble de la population	23	20	11	45	1	100	
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 36 - Dans le cadre d'une séparation, l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires des CAF et MSA peut, depuis début 2021, prélever auprès d'un parent la pension alimentaire fixée pour les enfants puis la reverser au parent à qui elle est due. Elle peut si besoin recouvrer les impayés de pension. Pensez-vous que c'est une bonne idée ?

	Oui, car ce service sécurise le versement des PA	Non, car cela risque de créer des pb entre les parents	Nsp, nr	Ensem
Sexe				
Un homme	81	18	1	100
Une femme	86	13	1	100
Âge de l'enquêté				
Moins de 25 ans	75	24	1	100
25 à 39 ans	77	21	2	100
40 à 59 ans	83	16	1	100
60 à 69 ans	90	8	1	100
70 ans et plus	94	4	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	82	16	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	83	15	2	100
Profession Intermédiaire	81	18	1	100
Employé	84	15	1	100
Ouvrier	74	24	1	100
Personne au foyer	77	22	1	100
Retraité	93	5	2	100
Autre inactif	78	21	1	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	77	21	1	100
Classes moyennes inférieures	85	14	1	100
Classes moyennes supérieures	86	13	1	100
Hauts revenus	87	12	2	100
Non réponse	83	11	5	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	75	23	2	100
BEPC	85	14	1	100
BAC	81	18	1	100
Diplômé du supérieur	85	14	1	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	83	16	1	100
2 000 à 19 999 habitants	85	13	1	100
20 000 à 99 999 habitants	82	17	1	100
100 000 habitants et plus	83	15	2	100
Agglomération parisienne	85	14	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	84	14	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	80	19	1	100

Deux enfants de moins de 20 ans	84	16	0	10
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	83	17	0	10

Touchez-vous une prestation versée par la CAF?

Oui	84	15	1	10
Non	83	15	1	10

Ensemble de la population	84	15	1	10
----------------------------------	-----------	-----------	----------	-----------

1%

2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction

	Oui, car ce service sécurise le versement des PA	Non, car cela risque de créer des pb entre les parents	Nsp, nr	Ensemble	1	p-value 2
Sexe						<0.001
Un homme	81	18	1	100		
Une femme	86	13	1	100		
Âge de l'enquêté						<0.001
Moins de 25 ans	75	24	1	100		
25 à 39 ans	77	21	2	100		
40 à 59 ans	83	16	1	100		
60 à 69 ans	90	8	1	100		
70 ans et plus	94	4	2	100		
Profession de l'enquêté						<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	82	16	2	100		
Cadre et profession intellectuelle supérieure	83	15	2	100		
Profession Intermédiaire	81	18	1	100		
Employé	84	15	1	100		
Ouvrier	74	24	1	100		
Personne au foyer	77	22	1	100		
Retraité	93	5	2	100		
Autre inactif	78	21	1	100		
Revenus du foyer par UC						<0.001
Bas revenus	77	21	1	100		
Classes moyennes inférieures	85	14	1	100		
Classes moyennes supérieures	86	13	1	100		
Hauts revenus	87	12	2	100		
Non réponse	83	11	5	100		
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	75	23	2	100		
BEPC	85	14	1	100		
BAC	81	18	1	100		
Diplômé du supérieur	85	14	1	100		
Catégorie d'agglomération						0.4
Communes rurales	83	16	1	100		
2 000 à 19 999 habitants	85	13	1	100		
20 000 à 99 999 habitants	82	17	1	100		
100 000 habitants et plus	83	15	2	100		
Agglomération parisienne	85	14	1	100		
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						0.070
Aucun enfant de moins de 20 ans	84	14	2	100		
Un enfant de moins de 20 ans	80	19	1	100		
Deux enfants de moins de 20 ans	84	16	0	100		
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	83	17	0	100		
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?						0.11
Oui	84	15	1	100		
Non	83	15	1	100		
Ensemble de la population	84	15	1	100		
1%						
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction						

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 37

(Au sujet de l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires des CAF et MSA) Connaissez-vous cette nouvelle mission de la CAF ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.069
Un homme	40	60	0	100	
Une femme	44	56	0	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	28	71	1	100	
25 à 39 ans	36	64	0	100	
40 à 59 ans	43	56	0	100	
60 à 69 ans	51	49	0	100	
70 ans et plus	53	47	0	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	42	58	0	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	42	58	0	100	
Profession Intermédiaire	42	58	0	100	
Employé	42	57	1	100	
Ouvrier	33	66	0	100	
Personne au foyer	43	56	1	100	
Retraité	52	48	0	100	
Autre inactif	28	72	1	100	
Revenus du foyer par UC					0.001
Bas revenus	39	61	0	100	
Classes moyennes inférieures	41	58	0	100	
Classes moyennes supérieures	43	57	1	100	
Hauts revenus	50	50	0	100	
Non réponse	28	72	0	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	39	61	0	100	
BEPC	43	56	0	100	
BAC	40	60	0	100	
Diplômé du supérieur	43	57	0	100	
Catégorie d'agglomération					0.7
Communes rurales	40	60	0	100	
2 000 à 19 999 habitants	41	59	0	100	
20 000 à 99 999 habitants	41	59	0	100	
100 000 habitants et plus	45	55	0	100	
Agglomération parisienne	42	57	0	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.12
Aucun enfant de moins de 20 ans	42	57	0	100	
Un enfant de moins de 20 ans	38	62	0	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	44	56	0	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	50	0	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					0.011
Oui	48	52	0	100	
Non	40	59	0	100	
Ensemble de la population	42	58	0	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 38 - Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales (prestations familiales, allocation logement, RSA, prime d'activité...)?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	20	79	0	100	
Une femme	29	70	1	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	38	61	1	100	
25 à 39 ans	42	57	1	100	
40 à 59 ans	29	71	1	100	
60 à 69 ans	8	91	1	100	
70 ans et plus	2	98	0	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	37	63	1	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	21	79	1	100	
Profession Intermédiaire	19	80	0	100	
Employé	36	63	0	100	
Ouvrier	37	63	1	100	
Personne au foyer	49	49	2	100	
Retraité	3	97	1	100	
Autre inactif	39	60	1	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	49	50	1	100	
Classes moyennes inférieures	26	73	0	100	
Classes moyennes supérieures	13	87	0	100	
Hauts revenus	10	90	0	100	
Non réponse	10	81	8	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	22	78	0	100	
BEPC	25	74	1	100	
BAC	32	67	1	100	
Diplômé du supérieur	21	78	1	100	
Catégorie d'agglomération					0.030
Communes rurales	23	76	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	27	72	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	28	71	1	100	
100 000 habitants et plus	27	73	1	100	
Agglomération parisienne	19	80	1	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	17	83	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	33	66	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	57	42	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	65	35	0	100	
Ensemble de la population	25	74	1	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022
 Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 39 - Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales (prestations familiales, allocation logement, RSA, prime d'activité...) ?

Evolution 2020-2022 du % de oui

	2020 1	2022	Evolution
Sexe			
Un homme	22	20	-2
Une femme	32	29	-3
Âge de l'enquêté			
Moins de 25 ans	41	38	-3
25 à 39 ans	47	42	-5
40 à 59 ans	31	29	-2
60 à 69 ans	8	8	=
70 ans et plus	2	2	=
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	37	-3
Cadre et profession intellectuelle supérieure	25	21	-4
Profession Intermédiaire	28	19	-9
Employé	40	36	-4
Ouvrier	37	37	=
Personne au foyer	47	49	2
Retraité	3	3	=
Autre inactif	41	39	-2
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	50	49	-1
Classes moyennes inférieures	32	26	-6
Classes moyennes supérieures	15	13	-2
Hauts revenus	11	10	-1
Non réponse	11	10	-1
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	25	22	-3
BEPC	26	25	-1
BAC	34	32	-2
Diplômé du supérieur	27	21	-6
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	30	23	-7
2 000 à 19 999 habitants	29	27	-2
20 000 à 99 999 habitants	28	28	=
100 000 habitants et plus	27	27	=
Agglomération parisienne	22	19	-3
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	18	17	-1
Un enfant de moins de 20 ans	36	33	-3
Deux enfants de moins de 20 ans	63	57	-6
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	78	65	-13
Ensemble de la population			
	27	25	-2
1%			

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 40 - Touchez-vous actuellement de votre CAF : une aide au logement ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.2
Un homme	44	50	5	100	
Une femme	50	46	4	100	
Âge de l'enquêté					0.030
Moins de 25 ans	52	42	6	100	
25 à 39 ans	43	53	4	100	
40 à 59 ans	45	50	4	100	
60 à 69 ans	63	37	0	100	
70 ans et plus	93	0	7	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	39	59	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	31	64	5	100	
Profession Intermédiaire	34	61	5	100	
Employé	48	49	3	100	
Ouvrier	44	52	4	100	
Personne au foyer	65	28	7	100	
Retraité	86	11	3	100	
Autre inactif	52	44	5	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	66	31	3	100	
Classes moyennes inférieures	37	58	5	100	
Classes moyennes supérieures	20	75	6	100	
Hauts revenus	21	71	7	100	
Non réponse	55	39	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	59	39	2	100	
BEPC	53	42	5	100	
BAC	55	41	4	100	
Diplômé du supérieur	30	65	5	100	
Catégorie d'agglomération					0.001
Communes rurales	38	60	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	47	49	4	100	
20 000 à 99 999 habitants	57	39	4	100	
100 000 habitants et plus	51	41	7	100	
Agglomération parisienne	43	55	2	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	54	41	5	100	
Un enfant de moins de 20 ans	51	45	4	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	34	62	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	44	51	5	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	48	48	4	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 41 - Touchez-vous actuellement de votre CAF : le RSA ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.14
Un homme	18	75	8	100	
Une femme	20	75	5	100	
Âge de l'enquêté					0.074
Moins de 25 ans	13	79	8	100	
25 à 39 ans	26	70	4	100	
40 à 59 ans	19	75	5	100	
60 à 69 ans	14	77	9	100	
70 ans et plus	0	93	7	100	
Profession de l'enquêté					0.008
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	51	9	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	73	9	100	
Profession Intermédiaire	13	81	6	100	
Employé	15	82	3	100	
Ouvrier	20	74	6	100	
Personne au foyer	25	67	8	100	
Retraité	10	86	3	100	
Autre inactif	18	77	5	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	30	67	4	100	
Classes moyennes inférieures	6	86	7	100	
Classes moyennes supérieures	8	84	8	100	
Hauts revenus	15	75	10	100	
Non réponse	33	61	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	34	66	0	100	
BEPC	22	72	6	100	
BAC	16	78	6	100	
Diplômé du supérieur	14	79	7	100	
Catégorie d'agglomération					0.071
Communes rurales	12	84	4	100	
2 000 à 19 999 habitants	17	78	5	100	
20 000 à 99 999 habitants	24	72	5	100	
100 000 habitants et plus	23	69	8	100	
Agglomération parisienne	17	77	6	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	21	73	6	100	
Un enfant de moins de 20 ans	31	63	6	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	10	85	5	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	12	81	7	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	19	75	6	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 42 - Touchez-vous actuellement de votre CAF : la Paje (allocation de base, aide à la garde-CMG, indemnisation du congé parental (Prepare) ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.047
Un homme	10	83	7	100	
Une femme	16	79	5	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	12	82	7	100	
25 à 39 ans	30	66	4	100	
40 à 59 ans	6	88	6	100	
60 à 69 ans	0	93	7	100	
70 ans et plus	0	93	7	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	17	71	12	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	35	60	5	100	
Profession Intermédiaire	19	76	5	100	
Employé	13	85	3	100	
Ouvrier	14	81	5	100	
Personne au foyer	13	79	8	100	
Retraité	0	97	3	100	
Autre inactif	5	89	6	100	
Revenus du foyer par UC					0.008
Bas revenus	11	84	5	100	
Classes moyennes inférieures	13	82	5	100	
Classes moyennes supérieures	16	78	7	100	
Hauts revenus	33	60	7	100	
Non réponse	19	75	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	14	83	2	100	
BEPC	12	82	6	100	
BAC	11	84	5	100	
Diplômé du supérieur	19	75	6	100	
Catégorie d'agglomération					0.8
Communes rurales	14	81	5	100	
2 000 à 19 999 habitants	14	79	7	100	
20 000 à 99 999 habitants	11	85	4	100	
100 000 habitants et plus	15	79	7	100	
Agglomération parisienne	15	82	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	5	90	5	100	
Un enfant de moins de 20 ans	24	68	8	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	21	76	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	25	67	8	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	14	81	5	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 43 - Touchez-vous actuellement de votre CAF : une aide aux handicapés, pour votre enfant ou pour vous-même ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.2
Un homme	11	82	7	100	
Une femme	14	81	4	100	
Âge de l'enquêté					0.3
Moins de 25 ans	9	84	7	100	
25 à 39 ans	13	84	3	100	
40 à 59 ans	16	79	5	100	
60 à 69 ans	16	77	7	100	
70 ans et plus	0	93	7	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	76	10	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	85	6	100	
Profession Intermédiaire	8	88	4	100	
Employé	9	89	2	100	
Ouvrier	13	81	6	100	
Personne au foyer	36	57	7	100	
Retraité	8	89	3	100	
Autre inactif	6	87	6	100	
Revenus du foyer par UC					0.4
Bas revenus	13	82	5	100	
Classes moyennes inférieures	17	78	4	100	
Classes moyennes supérieures	7	86	7	100	
Hauts revenus	13	80	7	100	
Non réponse	10	84	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	23	74	2	100	
BEPC	16	79	5	100	
BAC	10	85	5	100	
Diplômé du supérieur	9	85	6	100	
Catégorie d'agglomération					0.036
Communes rurales	9	87	4	100	
2 000 à 19 999 habitants	13	83	4	100	
20 000 à 99 999 habitants	20	76	4	100	
100 000 habitants et plus	14	78	8	100	
Agglomération parisienne	8	88	4	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.045
Aucun enfant de moins de 20 ans	14	81	5	100	
Un enfant de moins de 20 ans	18	75	7	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	10	87	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	8	84	8	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	13	82	5	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 44 - Touchez-vous actuellement de votre CAF : Les allocations familiales seules, sans aucune autre prestation familiale ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.017
Un homme	41	54	5	100	
Une femme	33	64	3	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	35	59	6	100	
25 à 39 ans	42	55	3	100	
40 à 59 ans	39	60	1	100	
60 à 69 ans	5	88	7	100	
70 ans et plus	0	93	7	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	44	49	7	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	53	43	4	100	
Profession Intermédiaire	42	53	5	100	
Employé	32	66	2	100	
Ouvrier	40	58	2	100	
Personne au foyer	24	71	5	100	
Retraité	5	92	3	100	
Autre inactif	41	55	4	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	28	68	4	100	
Classes moyennes inférieures	37	60	3	100	
Classes moyennes supérieures	53	44	3	100	
Hauts revenus	57	40	3	100	
Non réponse	50	44	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	25	73	2	100	
BEPC	36	61	3	100	
BAC	34	62	4	100	
Diplômé du supérieur	42	53	5	100	
Catégorie d'agglomération					0.4
Communes rurales	41	57	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	40	57	3	100	
20 000 à 99 999 habitants	30	67	3	100	
100 000 habitants et plus	35	59	5	100	
Agglomération parisienne	37	60	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	20	76	4	100	
Un enfant de moins de 20 ans	22	73	5	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	67	32	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	67	31	3	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	37	60	4	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 45 - Touchez-vous actuellement de votre CAF : L'ARS ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.032
Un homme	20	73	8	100	
Une femme	26	70	4	100	
Âge de l'enquêté					0.009
Moins de 25 ans	21	71	8	100	
25 à 39 ans	30	66	4	100	
40 à 59 ans	23	73	4	100	
60 à 69 ans	0	91	9	100	
70 ans et plus	0	93	7	100	
Profession de l'enquêté					0.059
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	27	67	6	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	14	78	7	100	
Profession Intermédiaire	18	78	3	100	
Employé	25	72	3	100	
Ouvrier	30	65	6	100	
Personne au foyer	20	71	9	100	
Retraité	0	97	3	100	
Autre inactif	27	66	6	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	32	63	5	100	
Classes moyennes inférieures	18	78	4	100	
Classes moyennes supérieures	13	83	5	100	
Hauts revenus	10	78	12	100	
Non réponse	9	85	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	32	66	2	100	
BEPC	30	64	6	100	
BAC	18	77	5	100	
Diplômé du supérieur	15	79	6	100	
Catégorie d'agglomération					0.2
Communes rurales	25	73	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	26	67	7	100	
20 000 à 99 999 habitants	25	72	3	100	
100 000 habitants et plus	23	69	8	100	
Agglomération parisienne	15	81	4	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	12	82	6	100	
Un enfant de moins de 20 ans	27	65	8	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	35	63	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	43	52	6	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	23	71	5	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 46 - Touchez-vous actuellement de votre CAF : La prime d'activité ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.2
Un homme	29	64	7	100	
Une femme	34	61	5	100	
Âge de l'enquêté					0.4
Moins de 25 ans	33	60	7	100	
25 à 39 ans	35	60	5	100	
40 à 59 ans	32	63	5	100	
60 à 69 ans	20	74	5	100	
70 ans et plus	0	93	7	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	45	47	8	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	77	6	100	
Profession Intermédiaire	32	65	3	100	
Employé	46	49	5	100	
Ouvrier	42	52	6	100	
Personne au foyer	21	73	7	100	
Retraité	0	97	3	100	
Autre inactif	18	74	8	100	
Revenus du foyer par UC					0.037
Bas revenus	34	60	6	100	
Classes moyennes inférieures	35	60	5	100	
Classes moyennes supérieures	25	68	7	100	
Hauts revenus	18	75	7	100	
Non réponse	74	20	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	37	59	4	100	
BEPC	33	61	7	100	
BAC	40	54	6	100	
Diplômé du supérieur	23	72	5	100	
Catégorie d'agglomération					0.6
Communes rurales	32	65	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	34	59	7	100	
20 000 à 99 999 habitants	33	60	7	100	
100 000 habitants et plus	32	61	7	100	
Agglomération parisienne	28	68	4	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.3
Aucun enfant de moins de 20 ans	33	61	5	100	
Un enfant de moins de 20 ans	34	59	7	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	31	65	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	27	62	11	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	32	62	6	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 47 - Si vous étiez subitement privé(e) de vos prestations (prestations familiales, prestations logement), est-ce que vous pourriez boucler votre budget ?

- Champ : ensemble des bénéficiaires d'une prestation de la CAF -

	Sans difficulté ou un peu difficilement	Très difficilement ou se serait impossible	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	53	45	1	100	
Une femme	39	61	1	100	
Âge de l'enquêté	0	0			0.007
Moins de 25 ans	47	53	0	100	
25 à 39 ans	50	50	0	100	
40 à 59 ans	39	59	1	100	
60 à 69 ans	41	59	0	100	
70 ans et plus	27	73	0	100	
Profession de l'enquêté	0	0			<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	52	46	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	77	23	0	100	
Profession Intermédiaire	62	38	0	100	
Employé	40	60	1	100	
Ouvrier	46	53	1	100	
Personne au foyer	20	80	1	100	
Retraité	29	70	0	100	
Autre inactif	42	58	1	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	27	73	1	100	
Classes moyennes inférieures	49	50	1	100	
Classes moyennes supérieures	76	25	0	100	
Hauts revenus	81	19	0	100	
Non réponse	66	22	12	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	24	76	0	100	
BEPC	35	64	1	100	
BAC	40	60	0	100	
Diplômé du supérieur	68	31	0	100	
Catégorie d'agglomération					0.4
Communes rurales	42	56	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	45	55	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	43	57	0	100	
100 000 habitants et plus	43	56	1	100	
Agglomération parisienne	53	47	0	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.074
Aucun enfant de moins de 20 ans	40	60	0	100	
Un enfant de moins de 20 ans	45	55	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	54	46	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	46	52	3	100	
Ensemble de la population allocataire de la CAF	44	55	1	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 48 - Anticipez-vous une baisse des prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

	Oui	Non	Vous ne percevez aucune prestation sociale	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe						<0.001
Un homme	11	30	59	1	100	
Une femme	14	34	51	1	100	
Âge de l'enquêté						<0.001
Moins de 25 ans	15	39	45	2	100	
25 à 39 ans	18	42	38	2	100	
40 à 59 ans	13	32	54	1	100	
60 à 69 ans	8	25	65	2	100	
70 ans et plus	6	21	72	0	100	
Profession de l'enquêté						<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	17	31	51	1	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	12	28	58	3	100	
Profession Intermédiaire	10	29	60	1	100	
Employé	14	36	48	1	100	
Ouvrier	17	37	45	1	100	
Personne au foyer	24	44	30	2	100	
Retraité	7	23	70	0	100	
Autre inactif	13	42	44	2	100	
Revenus du foyer par UC						<0.001
Bas revenus	22	42	35	2	100	
Classes moyennes inférieures	15	33	52	1	100	
Classes moyennes supérieures	7	28	65	0	100	
Hauts revenus	6	26	67	1	100	
Non réponse	7	10	72	11	100	
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	16	31	54	0	100	
BEPC	13	31	55	1	100	
BAC	15	34	49	2	100	
Diplômé du supérieur	10	32	57	1	100	
Catégorie d'agglomération						0.3
Communes rurales	12	34	53	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	13	33	52	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	13	33	53	1	100	
100 000 habitants et plus	14	31	54	1	100	
Agglomération parisienne	9	29	61	1	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	10	27	62	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	18	34	46	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	19	56	24	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	21	56	21	3	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?						<0.001
Oui	30	62	7	2	100	
Non	7	22	71	1	100	
Ensemble de la population	12	32	54	1		
1%						
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction						

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 49 - Anticipez-vous une baisse des prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

Evolution 2020-2022

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Oui			Non			Vous ne percevez aucune prestation sociale		
Sexe									
Un homme	12	11	-1	30	30	=	56	59	+3
Une femme	16	14	-2	33	34	+1	50	51	+1
Âge de l'enquêté									
Moins de 25 ans	19	15	-4	32	39	+7	45	45	=
25 à 39 ans	22	18	-4	41	42	+1	36	38	+2
40 à 59 ans	11	13	+2	31	32	+1	55	54	-1
60 à 69 ans	9	8	-1	27	25	-2	63	65	+2
70 ans et plus	8	6	-2	25	21	-4	65	72	+7
Profession de l'enquêté									
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	21	17	-4	32	31	-1	44	51	+7
Cadre et profession intellectuelle supérieure	13	12	-1	25	28	+3	58	58	=
Profession Intermédiaire	10	10	=	30	29	-1	59	60	+1
Employé	17	14	-3	40	36	-4	41	48	+7
Ouvrier	18	17	-1	35	37	+2	46	45	-1
Personne au foyer	20	24	+4	40	44	+4	39	30	-9
Retraité	9	7	-2	26	23	-3	64	70	+6
Autre inactif	16	13	-3	32	42	+10	48	44	-4
Revenus du foyer par UC									
Bas revenus	24	22	-2	40	42	+2	34	35	+1
Classes moyennes inférieures	14	15	+1	36	33	-3	48	52	+4
Classes moyennes supérieures	8	7	-1	28	28	=	62	65	+3
Hauts revenus	7	6	-1	22	26	+4	70	67	-3
Non réponse	5	7	+2	14	10	-4	58	72	+14
Diplôme le plus élevé obtenu									
Non diplômé	15	16	+1	33	31	-2	49	54	+5
BEPC	16	13	-3	31	31	=	52	55	+3
BAC	14	15	+1	35	34	-1	49	49	=
Diplômé du supérieur	10	10	=	31	32	+1	56	57	+1
Catégorie d'agglomération									
Communes rurales	14	12	-2	35	34	-1	50	53	+3
2 000 à 19 999 habitants	16	13	-3	30	33	+3	53	52	-1
20 000 à 99 999 habitants	15	13	-2	29	33	+4	55	53	-2
100 000 habitants et plus	13	14	+1	33	31	-2	51	54	+3
Agglomération parisienne	11	9	-2	29	29	=	57	61	+4
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer									
Aucun enfant de moins de 20 ans	11	10	-1	27	27	=	60	62	+2
Un enfant de moins de 20 ans	16	18	+2	30	34	+4	53	46	-7
Deux enfants de moins de 20 ans	20	19	-1	60	56	-4	18	24	+6
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	37	21	-16	51	56	+5	8	21	+13
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?									
Oui	34	30	-4	62	62	=	4	7	+3
Non	7	7	=	21	22	+1	70	71	+1
Ensemble de la population	14	12	-2	32	32	0	53	54	+1
1%									

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 50 - Depuis la mise en place du confinement, avez-vous connu des difficultés d'accès aux prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

	Oui	Non	Vous ne percevez aucune prestation sociale	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe						0.002
Un homme	7	40	53	0	100	
Une femme	9	44	47	1	100	
Âge de l'enquêté						<0.001
Moins de 25 ans	12	50	37	1	100	
25 à 39 ans	13	52	33	1	100	
40 à 59 ans	8	45	47	0	100	
60 à 69 ans	4	31	65	0	100	
70 ans et plus	1	26	73	0	100	
Profession de l'enquêté						<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	44	43	0	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	43	47	1	100	
Profession Intermédiaire	6	40	53	0	100	
Employé	8	48	43	1	100	
Ouvrier	11	48	40	1	100	
Personne au foyer	17	53	28	2	100	
Retraité	1	28	71	0	100	
Autre inactif	10	52	37	1	100	
Revenus du foyer par UC						<0.001
Bas revenus	14	53	33	1	100	
Classes moyennes inférieures	8	43	49	0	100	
Classes moyennes supérieures	4	37	58	0	100	
Hauts revenus	4	35	61	0	100	
Non réponse	3	24	65	8	100	
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	6	43	51	0	100	
BEPC	7	40	52	1	100	
BAC	9	46	44	1	100	
Diplômé du supérieur	7	42	50	1	100	
Catégorie d'agglomération						0.12
Communes rurales	6	44	50	0	100	
2 000 à 19 999 habitants	8	43	48	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	9	42	48	1	100	
100 000 habitants et plus	8	42	49	0	100	
Agglomération parisienne	7	37	56	0	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	6	36	58	0	100	
Un enfant de moins de 20 ans	14	47	38	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	11	68	20	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	11	69	20	0	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?						<0.001
Oui	19	74	6	1	100	
Non	4	31	65	0	100	
Ensemble de la population	8	42	50	1	100	
1%						
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction						

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 51 - Depuis la mise en place du confinement, avez-vous connu des difficultés d'accès aux prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

Evolution 2020-2022

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Oui			Non			Vous ne percevez aucune prestation sociale		
Sexe									
Un homme	6	7	+1	38	40	+2	53	53	=
Une femme	7	9	+2	45	44	-1	47	47	=
Âge de l'enquêté									
Moins de 25 ans	16	12	-4	40	50	+10	41	37	-4
25 à 39 ans	11	13	+2	56	52	-4	33	33	=
40 à 59 ans	4	8	+4	44	45	+1	50	47	-3
60 à 69 ans	2	4	+2	34	31	-3	63	65	2
70 ans et plus	1	1	=	31	26	-5	67	73	6
Profession de l'enquêté									
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	13	=	42	44	+2	42	43	1
Cadre et profession intellectuelle supérieure	7	9	+2	34	43	+9	54	47	-7
Profession Intermédiaire	4	6	+2	45	40	-5	51	53	2
Employé	7	8	+1	52	48	-4	39	43	4
Ouvrier	11	11	=	47	48	+1	40	40	=
Personne au foyer	9	17	+8	54	53	-1	36	28	-8
Retraité	1	1	=	32	28	-4	66	71	5
Autre inactif	13	10	-3	41	52	+11	44	37	-7
Revenus du foyer par UC									
Bas revenus	14	14	=	53	53	=	32	33	1
Classes moyennes inférieures	5	8	+3	49	43	-6	45	49	4
Classes moyennes supérieures	4	4	=	35	37	+2	60	58	-2
Hauts revenus	3	4	+1	30	35	+5	67	61	-6
Non réponse	1	3	+2	22	24	+2	58	65	7
Diplôme le plus élevé obtenu									
Non diplômé	8	6	-2	40	43	+3	50	51	1
BEPC	7	7	=	42	40	-2	50	52	2
BAC	9	9	=	44	46	+2	45	44	-1
Diplômé du supérieur	5	7	+2	41	42	+1	53	50	-3
Catégorie d'agglomération									
Communes rurales	6	6	=	45	44	-1	48	50	2
2 000 à 19 999 habitants	6	8	+2	43	43	=	49	48	-1
20 000 à 99 999 habitants	7	9	+2	41	42	+1	51	48	-3
100 000 habitants et plus	8	8	=	41	42	+1	49	49	=
Agglomération parisienne	4	7	+3	40	37	-3	54	56	2
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer									
Aucun enfant de moins de 20 ans	6	6	=	35	36	+1	57	58	1
Un enfant de moins de 20 ans	9	14	+5	43	47	+4	48	38	-10
Deux enfants de moins de 20 ans	6	11	+5	74	68	-6	18	20	2
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	13	11	-2	77	69	-8	9	20	11
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?									
Oui	15	19	+4	81	74	-7	4	6	2
Non	4	4	=	28	31	+3	67	65	-2
Ensemble de la population	7	8	+1	42	42	=	50	50	=
1%									

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 52 - Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement. Pensez-vous que ça permet de mieux s'adapter aux variations de revenus des allocataires ?

	D'accord	Pas d'accord	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.9
Un homme	73	24	3	100	
Une femme	73	25	3	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	67	31	2	100	
25 à 39 ans	67	30	3	100	
40 à 59 ans	73	25	2	100	
60 à 69 ans	79	20	2	100	
70 ans et plus	82	14	5	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	69	28	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	71	26	3	100	
Profession Intermédiaire	75	24	1	100	
Employé	71	27	2	100	
Ouvrier	65	33	2	100	
Personne au foyer	67	29	4	100	
Retraité	81	15	3	100	
Autre inactif	71	26	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	64	33	3	100	
Classes moyennes inférieures	76	22	1	100	
Classes moyennes supérieures	76	21	3	100	
Hauts revenus	79	19	1	100	
Non réponse	53	27	20	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	67	30	3	100	
BEPC	74	23	3	100	
BAC	70	27	2	100	
Diplômé du supérieur	75	23	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.5
Communes rurales	73	25	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	72	26	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	73	24	3	100	
100 000 habitants et plus	72	25	3	100	
Agglomération parisienne	77	20	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.062
Aucun enfant de moins de 20 ans	74	23	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	72	26	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	70	28	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	65	34	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	70	27	3	100	
Non	74	23	2	100	
Ensemble de la population	73	24	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 53 - Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement. Pensez-vous que : Ça diminue le montant des aides perçues ?

	D'accord	Pas d'accord	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.2
Un homme	43	53	4	100	
Une femme	46	51	3	100	
Âge de l'enquêté					0.028
Moins de 25 ans	45	51	4	100	
25 à 39 ans	50	46	4	100	
40 à 59 ans	45	52	3	100	
60 à 69 ans	41	55	3	100	
70 ans et plus	40	55	6	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	37	60	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	39	56	5	100	
Profession Intermédiaire	42	55	3	100	
Employé	53	45	2	100	
Ouvrier	51	47	2	100	
Personne au foyer	51	43	6	100	
Retraité	40	55	5	100	
Autre inactif	43	53	5	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	51	45	4	100	
Classes moyennes inférieures	46	52	2	100	
Classes moyennes supérieures	42	54	5	100	
Hauts revenus	38	59	3	100	
Non réponse	35	45	20	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	40	56	4	100	
BEPC	47	49	5	100	
BAC	47	50	3	100	
Diplômé du supérieur	41	57	3	100	
Catégorie d'agglomération					0.8
Communes rurales	44	52	4	100	
2 000 à 19 999 habitants	48	50	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	42	54	4	100	
100 000 habitants et plus	44	52	4	100	
Agglomération parisienne	44	52	4	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	42	54	4	100	
Un enfant de moins de 20 ans	53	44	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	48	50	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	54	44	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	53	43	4	100	
Non	42	55	3	100	
Ensemble de la population	45	52	4	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 54 - Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement. Pensez-vous que : Ça provoque un changement du montant de l'aide trop fréquent, qui peut être gênant ?

	D'accord	Pas d'accord	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.036
Un homme	46	51	3	100	
Une femme	51	46	3	100	
Âge de l'enquêté					0.051
Moins de 25 ans	52	46	3	100	
25 à 39 ans	51	46	3	100	
40 à 59 ans	47	51	2	100	
60 à 69 ans	47	51	2	100	
70 ans et plus	46	49	6	100	
Profession de l'enquêté					0.003
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	42	56	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	41	56	3	100	
Profession Intermédiaire	46	52	2	100	
Employé	55	43	2	100	
Ouvrier	52	46	1	100	
Personne au foyer	48	46	5	100	
Retraité	46	50	4	100	
Autre inactif	51	45	3	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	55	42	3	100	
Classes moyennes inférieures	50	48	2	100	
Classes moyennes supérieures	46	51	4	100	
Hauts revenus	41	57	2	100	
Non réponse	34	47	18	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	53	44	3	100	
BEPC	50	46	4	100	
BAC	49	49	2	100	
Diplômé du supérieur	45	53	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.8
Communes rurales	50	47	3	100	
2 000 à 19 999 habitants	49	49	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	48	48	4	100	
100 000 habitants et plus	48	50	3	100	
Agglomération parisienne	47	49	4	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.053
Aucun enfant de moins de 20 ans	47	50	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	51	47	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	49	48	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	62	36	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	57	40	3	100	
Non	45	52	3	100	
Ensemble de la population	48	49	3	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 55 - Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement.

(En % d'accord avec les propositions suivantes)

	Ça permet de mieux s'adapter aux variations de revenus des allocataires 1	Ça diminue le montant des aides perçues	Ça provoque un changement du montant de l'aide trop fréquent, qui peut être gênant
Sexe			
Un homme	73	43	46
Une femme	73	46	51
Âge de l'enquêté			
Moins de 25 ans	67	45	52
25 à 39 ans	67	50	51
40 à 59 ans	73	45	47
60 à 69 ans	79	41	47
70 ans et plus	82	40	46
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	69	37	42
Cadre et profession intellectuelle supérieure	71	39	41
Profession Intermédiaire	75	42	46
Employé	71	53	55
Ouvrier	65	51	52
Personne au foyer	67	51	48
Retraité	81	40	46
Autre inactif	71	43	51
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	64	51	55
Classes moyennes inférieures	76	46	50
Classes moyennes supérieures	76	42	46
Hauts revenus	79	38	41
Non réponse	53	35	34
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	67	40	53
BEPC	74	47	50
BAC	70	47	49
Diplômé du supérieur	75	41	45
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	73	44	50
2 000 à 19 999 habitants	72	48	49
20 000 à 99 999 habitants	73	42	48
100 000 habitants et plus	72	44	48
Agglomération parisienne	77	44	47
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	74	42	47
Un enfant de moins de 20 ans	72	53	51
Deux enfants de moins de 20 ans	70	48	49
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	65	54	62
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?			
Oui	70	53	57
Non	74	42	45
Ensemble de la population	73	45	48
1%			

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 56 - Depuis 2021, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement, laquelle est dorénavant recalculée chaque trimestre. Auparavant, il s'agissait de ceux perçus deux ans auparavant et calculés annuellement

Evolution 2020-2022 du % d'accord avec les affirmations

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Ça permet de mieux s'adapter aux variations de revenus des allocataires			Ça diminue le montant des aides perçues			Ça provoque un changement du montant de l'aide trop fréquent, qui peut être gênant		
Sexe									
Un homme	70	73	+3	51	43	-8	54	46	-8
Une femme	70	73	+3	52	46	-6	57	51	-6
Âge de l'enquêté									
Moins de 25 ans	57	67	+10	51	45	-6	54	52	-2
25 à 39 ans	72	67	-5	54	50	-4	57	51	-6
40 à 59 ans	71	73	+2	53	45	-8	57	47	-10
60 à 69 ans	72	79	+7	48	41	-7	55	47	-8
70 ans et plus	77	82	+5	49	40	-9	54	46	-8
Profession de l'enquêté									
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	66	69	+3	43	37	-6	48	42	-6
Cadre et profession intellectuelle supérieure	73	71	-2	45	39	-6	45	41	-4
Profession Intermédiaire	72	75	+3	50	42	-8	55	46	-9
Employé	70	71	+1	57	53	-4	57	55	-2
Ouvrier	67	65	-2	57	51	-6	62	52	-10
Personne au foyer	63	67	+4	58	51	-7	66	48	-18
Retraité	77	81	+4	49	40	-9	54	46	-8
Autre inactif	57	71	+14	49	43	-6	56	51	-5
Revenus du foyer par UC									
Bas revenus	61	64	+3	58	51	-7	60	55	-5
Classes moyennes inférieures	70	76	+6	52	46	-6	59	50	-9
Classes moyennes supérieures	75	76	+1	49	42	-7	55	46	-9
Hauts revenus	79	79	=	48	38	-10	49	41	-8
Non réponse	52	53	+1	40	35	-5	43	34	-9
Diplôme le plus élevé obtenu									
Non diplômé	60	67	+7	50	40	-10	57	53	-4
BEPC	70	74	+4	55	47	-8	60	50	-10
BAC	71	70	-1	53	47	-6	58	49	-9
Diplômé du supérieur	73	75	+2	47	41	-6	48	45	-3
Catégorie d'agglomération									
Communes rurales	71	73	+2	54	44	-10	59	50	-9
2 000 à 19 999 habitants	72	72	=	53	48	-5	56	49	-7
20 000 à 99 999 habitants	71	73	+2	54	42	-12	59	48	-11
100 000 habitants et plus	68	72	+4	51	44	-7	53	48	-5
Agglomération parisienne	70	77	+7	45	44	-1	52	47	-5
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer									
Aucun enfant de moins de 20 ans	70	74	+4	50	42	-8	55	47	-8
Un enfant de moins de 20 ans	72	72	=	57	53	-4	57	51	-6
Deux enfants de moins de 20 ans	70	70	=	51	48	-3	56	49	-7
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	75	65	-10	61	54	-7	64	62	-2
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?									
Oui	73	70	-3	58	53	-5	62	57	-5
Non	69	74	+5	49	42	-7	54	45	-9
Ensemble de la population	70	73	+3	52	45	-7	56	48	-8
1%									

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 57
Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations avec vos supérieurs, votre hiérarchie ?

Champ : population active occupée

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe							0.5
Un homme	20	62	13	4	1	100	
Une femme	19	65	13	3	1	100	
Âge de l'enquêté							0.9
Moins de 25 ans	21	61	12	5	1	100	
25 à 39 ans	21	62	13	3	1	100	
40 à 59 ans	17	65	13	4	1	100	
60 à 69 ans	21	64	10	3	1	100	
70 ans et plus	24	76	0	0	0	100	
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	29	56	10	2	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	55	15	4	2	100	
Profession Intermédiaire	21	63	12	4	0	100	
Employé	13	69	13	4	1	100	
Ouvrier	16	67	13	3	0	100	
Personne au foyer	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Retraité	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Autre inactif	19	64	14	0	4	100	
Revenus du foyer par UC							0.088
Bas revenus	16	66	12	4	2	100	
Classes moyennes inférieures	19	65	11	4	0	100	
Classes moyennes supérieures	20	63	14	3	1	100	
Hauts revenus	21	60	15	3	1	100	
Non réponse	24	58	7	7	5	100	
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	20	60	14	6	0	100	
BEPC	20	64	12	3	1	100	
BAC	18	63	13	5	1	100	
Diplômé du supérieur	19	63	13	4	1	100	
Catégorie d'agglomération							0.8
Communes rurales	20	64	11	4	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	17	66	12	5	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	18	64	13	3	1	100	
100 000 habitants et plus	19	63	13	5	1	100	
Agglomération parisienne	21	62	15	2	1	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							0.4
Aucun enfant de moins de 20 ans	18	64	13	4	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	20	61	15	4	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	20	67	10	3	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	24	61	10	3	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							0.002
Oui	22	64	9	4	1	100	
Non	18	63	14	4	1	100	
Ensemble de la population	19	63	13	4	1	100	
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 58
Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?

	Les prestations en espèces	Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services	Les avantages fiscaux liés aux enfants	Les aides sous forme de soutiens et de conseils	Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises	Nsp, nr	Ensemble	1 p-value 2
Sexe								0.003
Un homme	10	40	15	18	14	3	100	
Une femme	12	39	11	17	18	3	100	
Âge de l'enquêté								<0.001
Moins de 25 ans	13	33	16	16	19	3	100	
25 à 39 ans	17	34	11	14	21	3	100	
40 à 59 ans	12	39	13	18	16	3	100	
60 à 69 ans	6	45	13	19	13	3	100	
70 ans et plus	4	49	10	19	13	4	100	
Profession de l'enquêté								<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	15	37	15	16	14	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	42	14	17	15	3	100	
Profession Intermédiaire	13	40	12	16	16	2	100	
Employé	10	37	13	18	20	3	100	
Ouvrier	16	34	14	14	20	2	100	
Personne au foyer	19	33	7	20	17	5	100	
Retraité	4	48	11	20	13	4	100	
Autre inactif	14	32	19	16	17	2	100	
Revenus du foyer par UC								<0.001
Bas revenus	18	31	13	17	17	3	100	
Classes moyennes inférieures	11	40	12	17	18	2	100	
Classes moyennes supérieures	7	46	12	17	15	2	100	
Hauts revenus	6	44	15	17	16	2	100	
Non réponse	5	23	8	25	13	26	100	
Diplôme le plus élevé obtenu								
Non diplômé	15	37	11	13	18	5	100	
BEPC	11	40	12	18	15	3	100	
BAC	11	37	14	17	19	3	100	
Diplômé du supérieur	10	41	13	16	17	3	100	
Catégorie d'agglomération								0.5
Communes rurales	10	41	13	16	16	4	100	
2 000 à 19 999 habitants	10	39	14	21	14	2	100	
20 000 à 99 999 habitants	13	37	11	17	19	4	100	
100 000 habitants et plus	11	38	12	17	19	3	100	
Agglomération parisienne	11	42	14	16	14	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer								<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	8	43	11	19	16	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	16	32	15	15	19	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	16	32	19	14	17	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	31	24	14	9	17	4	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?								<0.001
Oui	20	29	14	15	20	2	100	
Non	8	43	13	18	15	3	100	
Ensemble de la population	11	40	13	17	16	3	100	
1%								
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction								

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 59
Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?

Evolution 2020-2022

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Les prestations en espèces			Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services			Les avantages fiscaux liés aux enfants			Les aides sous forme de soutiens et de conseils			Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises		
Sexe															
Un homme	13	10	-3	41	40	-1	16	15	-1	15	18	+3	12	14	+2
Une femme	13	12	-1	41	39	-2	14	11	-3	13	17	+4	16	18	+2
Âge de l'enquêté															
Moins de 25 ans	14	13	-1	35	33	-2	16	16		14	16	+2	17	19	+2
25 à 39 ans	13	17	+4	38	34	-4	16	11	-5	13	14	+1	16	21	+5
40 à 59 ans	16	12	-4	39	39		15	13	-2	14	18	+4	14	16	+2
60 à 69 ans	11	6	-5	49	45	-4	12	13	+1	14	19	+5	12	13	+1
70 ans et plus	8	4	-4	48	49	+1	14	10	-4	14	19	+5	13	13	
Profession de l'enquêté															
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	15	+2	41	37	-4	17	15	-2	15	16	+1	11	14	+3
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	9	=	43	42	-1	21	14	-7	11	17	+6	14	15	+1
Profession Intermédiaire	9	13	+4	43	40	-3	17	12	-5	11	16	+5	17	16	-1
Employé	14	10	-4	42	37	-5	14	13	-1	13	18	+5	16	20	+4
Ouvrier	19	16	-3	32	34	+2	14	14	=	18	14	-4	13	20	+7
Personne au foyer	28	19	-9	32	33	+1	10	7	-3	13	20	+7	14	17	+3
Retraité	7	4	-3	50	48	-2	13	11	-2	15	20	+5	12	13	+1
Autre inactif	17	14	-3	31	32	+1	16	19	+3	14	16	+2	16	17	+1
Revenus du foyer par UC															
Bas revenus	22	18	-4	34	31	-3	13	13		15	17	+2	14	17	+3
Classes moyennes inférieures	14	11	-3	40	40		14	12	-2	16	17	+1	15	18	+3
Classes moyennes supérieures	8	7	-1	45	46	+1	18	12	-6	13	17	+4	14	15	+1
Hauts revenus	7	6	-1	48	44	-4	16	15	-1	13	17	+4	14	16	+2
Non réponse	10	5	-5	31	23	-8	11	8	-3	11	25	+14	11	13	+2
Diplôme le plus élevé obtenu															
Non diplômé	18	15	-3	32	37	+5	15	11	-4	14	13	-1	16	18	+2
BEPC	14	11	-3	43	40	-3	12	12		15	18	+3	13	15	+2
BAC	14	11	-3	36	37	+1	15	14	-1	17	17		16	19	+3
Diplômé du supérieur	9	10	+1	44	41	-3	19	13	-6	11	16	+5	14	17	+3
Catégorie d'agglomération															
Communes rurales	14	10	-4	39	41	+2	14	13	-1	13	16	+3	16	16	=
2 000 à 19 999 habitants	13	10	-3	41	39	-2	16	14	-2	14	21	+7	15	14	-1
20 000 à 99 999 habitants	14	13	-1	41	37	-4	17	11	-6	12	17	+5	14	19	+5
100 000 habitants et plus	13	11	-2	42	38	-4	13	12	-1	15	17	+2	14	19	+5
Agglomération parisienne	11	11	=	42	42	=	16	14	-2	14	16	+2	12	14	+2
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer															
Aucun enfant de moins de 20 ans	11	8	-3	44	43	-1	13	11	-2	15	19	+4	14	16	+2
Un enfant de moins de 20 ans	17	16	-1	34	32	-2	17	15	-2	13	15	+2	16	19	+3
Deux enfants de moins de 20 ans	12	16	+4	32	32		25	19	-6	12	14	+2	16	17	+1
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	28	31	+3	29	24	-5	21	14	-7	8	9	+1	13	17	+4
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?															
Oui	21	20	-1	35	29	-6	14	14	=	13	15	+2	16	20	+4
Non	10	8	-2	43	43		15	13	-2	14	18	+4	14	15	+1
Ensemble de la population	13	11	-2	41	40	-1	15	13	-2	14	17	+3	14	16	+2
1%															

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont

inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 60

Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?

	Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 20 ans	Prolonger les allocations familiales au-delà de 20 ans	Développer les bourses pour les étudiants	Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans	Garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans une orientation menant à une qualification professionnelle effective	Renforcer les aides pour l'insertion des jeunes sans emploi et sans qualification	Développer les déductions fiscales pour les parents de jeunes de plus de 20 ans	Instaurer le RSA sans aucune condition avant 25 ans pour tous les jeunes à la recherche d'emploi	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe											0.6
Un homme	9	6	15	8	32	13	5	9	3	100	
Une femme	9	7	16	8	29	12	6	9	3	100	
Âge de l'enquête											<0.001
Moins de 25 ans	11	12	15	13	20	9	6	11	3	100	
25 à 39 ans	10	8	16	8	26	10	7	11	4	100	
40 à 59 ans	9	6	14	9	29	15	6	10	2	100	
60 à 69 ans	8	3	16	4	40	13	4	8	3	100	
70 ans et plus	6	2	17	4	41	15	5	6	3	100	
Profession de l'enquête											<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	8	5	17	9	29	14	6	10	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	6	5	15	11	33	10	7	11	3	100	
Profession Intermédiaire	12	5	16	7	31	14	7	7	2	100	
Employé	10	8	13	8	29	14	6	10	2	100	
Ouvrier	10	9	13	11	24	13	6	9	4	100	
Personne au foyer	12	11	14	6	20	11	5	16	4	100	
Retraité	7	2	17	4	41	15	5	6	3	100	
Autre inactif	8	14	17	13	22	8	5	11	3	100	
Revenus du foyer par UC											<0.001
Bas revenus	9	11	14	10	22	14	5	11	4	100	
Classes moyennes inférieures	10	7	17	7	31	11	6	8	2	100	
Classes moyennes supérieures	7	4	15	8	35	14	5	9	2	100	
Hauts revenus	9	3	14	7	37	12	7	9	1	100	
Non réponse	12	2	15	1	24	12	2	7	26	100	
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	12	8	13	6	29	12	6	8	5	100	
BEPC	9	6	15	7	31	14	5	9	3	100	
BAC	9	9	14	11	26	12	6	11	3	100	
Diplômé du supérieur	8	5	17	8	33	12	6	9	1	100	
Catégorie d'agglomération											>0.9
Communes rurales	9	6	17	7	32	11	6	9	3	100	
2 000 à 19 999 habitants	9	6	16	8	32	13	5	8	3	100	
20 000 à 99 999 habitants	9	7	15	10	31	11	5	9	3	100	
100 000 habitants et plus	9	6	15	8	30	14	6	10	2	100	
Agglomération parisienne	9	6	14	7	30	15	6	11	3	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	9	5	16	7	33	13	5	9	3	100	
Un enfant de moins de 20 ans	11	7	15	11	23	13	8	11	2	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	9	9	16	10	27	11	7	8	3	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	7	19	11	8	27	8	4	12	5	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?											<0.001
Oui	9	12	15	11	22	11	5	13	2	100	
Non	9	4	16	7	34	14	6	8	3	100	
Ensemble de la population	9	6	15	8	31	13	6	9	3	100	
1%											
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction											

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 61

Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 20 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la moins utile ?

	Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 20 ans	Prolonger les allocations familiales au-delà de 20 ans	Développer les bourses pour les étudiants	Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans	Garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans une orientation menant à une qualification professionnelle effective	Renforcer les aides pour l'insertion des jeunes sans emploi et sans qualification	Développer les déductions fiscales pour les parents de jeunes de plus de 20 ans	Instaurer le RSA sans aucune condition avant 25 ans pour tous les jeunes à la recherche d'emploi	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe											0.5
Un homme	5	18	5	13	7	8	17	20	7	100	
Une femme	6	16	5	12	8	9	15	21	8	100	
Âge de l'enquêté											0.005
Moins de 25 ans	6	13	6	11	7	9	20	17	10	100	
25 à 39 ans	7	14	6	11	8	11	15	19	10	100	
40 à 59 ans	6	19	5	13	8	8	15	21	6	100	
60 à 69 ans	4	19	6	13	6	8	15	24	5	100	
70 ans et plus	3	18	4	15	7	7	16	23	8	100	
Profession de l'enquêté											<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	4	17	3	14	7	9	15	20	12	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	15	6	12	7	11	18	17	4	100	
Profession Intermédiaire	7	20	6	10	6	9	14	22	5	100	
Employé	5	17	5	15	9	7	14	22	7	100	
Ouvrier	6	15	5	9	8	9	12	23	13	100	
Personne au foyer	4	19	4	14	9	10	18	17	6	100	
Retraité	4	17	5	15	6	7	16	23	6	100	
Autre inactif	6	14	5	9	7	9	24	16	10	100	
Revenus du foyer par UC											<0.001
Bas revenus	6	16	4	10	8	8	18	19	10	100	
Classes moyennes inférieures	5	16	6	13	6	8	15	24	7	100	
Classes moyennes supérieures	4	18	6	14	7	9	15	21	7	100	
Hauts revenus	5	19	5	12	8	9	18	20	4	100	
Non réponse	7	11	1	15	8	5	14	10	30	100	
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	5	20	4	10	6	6	16	21	12	100	
BEPC	5	15	4	14	7	9	15	22	9	100	
BAC	5	16	7	12	9	7	16	20	8	100	
Diplômé du supérieur	6	19	5	11	7	9	18	20	5	100	
Catégorie d'agglomération											0.8
Communes rurales	5	16	5	11	7	8	17	22	9	100	
2 000 à 19 999 habitants	5	19	5	12	8	8	15	20	8	100	
20 000 à 99 999 habitants	5	15	7	13	6	7	17	23	7	100	
100 000 habitants et plus	6	17	5	12	8	8	16	21	7	100	
Agglomération parisienne	5	17	5	15	6	11	16	18	8	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											0.5
Aucun enfant de moins de 20 ans	5	17	5	13	7	8	17	21	7	100	
Un enfant de moins de 20 ans	7	17	5	13	9	9	14	19	8	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	6	15	6	11	8	10	15	21	9	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	10	17	5	12	4	11	12	22	8	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?											<0.001
Oui	6	16	4	12	9	9	16	19	8	100	
Non	5	17	5	13	7	8	16	21	7	100	
Ensemble de la population	5	17	5	12	7	8	16	21	8	100	
1%											
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction											

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 62

Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique :
si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage
(ASS) ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.3
Un homme	54	41	5	100	
Une femme	51	43	5	100	
Âge de l'enquêté					0.033
Moins de 25 ans	47	49	4	100	
25 à 39 ans	54	41	5	100	
40 à 59 ans	54	42	4	100	
60 à 69 ans	56	39	5	100	
70 ans et plus	52	40	8	100	
Profession de l'enquêté					0.006
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	50	47	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	61	34	4	100	
Profession Intermédiaire	54	43	3	100	
Employé	50	45	6	100	
Ouvrier	49	48	4	100	
Personne au foyer	50	43	7	100	
Retraité	55	39	7	100	
Autre inactif	49	46	5	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	50	45	5	100	
Classes moyennes inférieures	53	43	3	100	
Classes moyennes supérieures	52	43	5	100	
Hauts revenus	59	37	4	100	
Non réponse	37	32	31	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	49	44	7	100	
BEPC	53	42	6	100	
BAC	52	44	4	100	
Diplômé du supérieur	53	42	5	100	
Catégorie d'agglomération					0.5
Communes rurales	50	45	5	100	
2 000 à 19 999 habitants	53	43	4	100	
20 000 à 99 999 habitants	50	43	6	100	
100 000 habitants et plus	53	42	5	100	
Agglomération parisienne	56	38	6	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.5
Aucun enfant de moins de 20 ans	53	42	5	100	
Un enfant de moins de 20 ans	54	42	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	52	45	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	44	6	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	53	42	5	100	
Non	53	42	5	100	
Ensemble de la population	53	42	5	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 63

Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique :
si l'on inclut également dans cette fusion les aides au logement ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.2
Un homme	46	49	5	100	
Une femme	44	50	7	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	38	57	5	100	
25 à 39 ans	42	53	5	100	
40 à 59 ans	45	51	5	100	
60 à 69 ans	49	46	5	100	
70 ans et plus	49	40	10	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	42	54	4	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47	48	5	100	
Profession Intermédiaire	47	50	3	100	
Employé	42	52	5	100	
Ouvrier	39	57	4	100	
Personne au foyer	41	51	8	100	
Retraité	49	42	9	100	
Autre inactif	42	52	5	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	42	52	5	100	
Classes moyennes inférieures	45	51	4	100	
Classes moyennes supérieures	42	52	6	100	
Hauts revenus	53	42	5	100	
Non réponse	29	39	32	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	45	44	11	100	
BEPC	46	48	7	100	
BAC	43	53	4	100	
Diplômé du supérieur	44	51	5	100	
Catégorie d'agglomération					0.2
Communes rurales	41	54	6	100	
2 000 à 19 999 habitants	44	51	6	100	
20 000 à 99 999 habitants	46	48	6	100	
100 000 habitants et plus	45	50	5	100	
Agglomération parisienne	49	44	8	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.032
Aucun enfant de moins de 20 ans	46	48	6	100	
Un enfant de moins de 20 ans	44	52	4	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	39	57	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	40	52	7	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	41	53	5	100	
Non	46	48	6	100	
Ensemble de la population	45	50	6	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 64

Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique si l'on inclut en plus dans cette fusion l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.3
Un homme	48	48	5	100	
Une femme	45	50	5	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	40	56	5	100	
25 à 39 ans	41	54	5	100	
40 à 59 ans	47	50	4	100	
60 à 69 ans	51	46	3	100	
70 ans et plus	53	38	10	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	57	3	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	48	48	5	100	
Profession Intermédiaire	45	52	3	100	
Employé	43	53	4	100	
Ouvrier	40	55	5	100	
Personne au foyer	49	47	4	100	
Retraité	52	40	8	100	
Autre inactif	43	51	5	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	44	52	4	100	
Classes moyennes inférieures	46	50	4	100	
Classes moyennes supérieures	46	49	5	100	
Hauts revenus	53	43	4	100	
Non réponse	31	39	30	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	50	44	7	100	
BEPC	49	45	6	100	
BAC	41	55	4	100	
Diplômé du supérieur	44	52	4	100	
Catégorie d'agglomération					0.3
Communes rurales	46	49	5	100	
2 000 à 19 999 habitants	47	49	4	100	
20 000 à 99 999 habitants	46	47	7	100	
100 000 habitants et plus	46	51	4	100	
Agglomération parisienne	48	46	6	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.004
Aucun enfant de moins de 20 ans	48	47	5	100	
Un enfant de moins de 20 ans	47	50	3	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	38	58	4	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	41	50	9	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	42	54	5	100	
Non	48	47	5	100	
Ensemble de la population	46	49	5	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 65

Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique :
enfin si l'on inclut dans cette fusion les allocations familiales ?

	Oui	Non	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					0.6
Un homme	46	47	6	100	
Une femme	45	49	7	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	39	54	7	100	
25 à 39 ans	43	50	7	100	
40 à 59 ans	47	49	5	100	
60 à 69 ans	49	46	5	100	
70 ans et plus	48	41	11	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	44	52	4	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	53	41	6	100	
Profession Intermédiaire	48	48	4	100	
Employé	40	53	6	100	
Ouvrier	39	56	5	100	
Personne au foyer	47	43	10	100	
Retraité	49	42	8	100	
Autre inactif	41	53	6	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	45	49	6	100	
Classes moyennes inférieures	45	50	5	100	
Classes moyennes supérieures	43	50	6	100	
Hauts revenus	53	41	6	100	
Non réponse	27	40	33	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	44	48	9	100	
BEPC	46	46	8	100	
BAC	45	51	4	100	
Diplômé du supérieur	45	50	5	100	
Catégorie d'agglomération					0.073
Communes rurales	43	50	7	100	
2 000 à 19 999 habitants	44	49	6	100	
20 000 à 99 999 habitants	48	44	8	100	
100 000 habitants et plus	44	51	5	100	
Agglomération parisienne	50	42	8	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					0.5
Aucun enfant de moins de 20 ans	46	47	7	100	
Un enfant de moins de 20 ans	47	48	5	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	42	52	6	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	42	52	6	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	43	50	7	100	
Non	46	47	6	100	
Ensemble de la population	46	48	6	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 66 - Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ? – (En % de oui)

	Si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ¹	Si l'on inclut également dans cette fusion les aides au logement ?	Si l'on inclut en plus dans cette fusion l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé ?	Et enfin si l'on inclut dans cette fusion les allocations familiales ?
Sexe				
Un homme	54	46	48	46
Une femme	51	44	45	45
Âge de l'enquêté				
Moins de 25 ans	47	38	40	39
25 à 39 ans	54	42	41	43
40 à 59 ans	54	45	47	47
60 à 69 ans	56	49	51	49
70 ans et plus	52	49	53	48
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	50	42	40	44
Cadre et profession intellectuelle supérieure	61	47	48	53
Profession Intermédiaire	54	47	45	48
Employé	50	42	43	40
Ouvrier	49	39	40	39
Personne au foyer	50	41	49	47
Retraité	55	49	52	49
Autre inactif	49	42	43	41
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	50	42	44	45
Classes moyennes inférieures	53	45	46	45
Classes moyennes supérieures	52	42	46	43
Hauts revenus	59	53	53	53
Non réponse	37	29	31	27
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	49	45	50	44
BEPC	53	46	49	46
BAC	52	43	41	45
Diplômé du supérieur	53	44	44	45
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	50	41	46	43
2 000 à 19 999 habitants	53	44	47	44
20 000 à 99 999 habitants	50	46	46	48
100 000 habitants et plus	53	45	46	44
Agglomération parisienne	56	49	48	50
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	53	46	48	46
Un enfant de moins de 20 ans	54	44	47	47
Deux enfants de moins de 20 ans	52	39	38	42
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	40	41	42
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?				
Oui	53	41	42	43
Non	53	46	48	46
Ensemble de la population	53	45	46	46
1%				

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 67 - Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ?

Evolution 2020-2022 du % de oui

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS)			Si l'on inclut également dans cette fusion les aides au logement ?			Si l'on inclut en plus dans cette fusion l'ASPA (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'AAH ?			Et enfin si l'on inclut dans cette fusion les allocations familiales ?		
Sexe												
Un homme	52	54	+2	50	46	-4	50	48	-2	50	46	-4
Une femme	50	51	+1	43	44	+1	43	45	+2	45	45	=
Âge de l'enquêté												
Moins de 25 ans	47	47	=	36	38	+2	38	40	+2	40	39	-1
25 à 39 ans	49	54	+5	41	42	+1	42	41	-1	42	43	+1
40 à 59 ans	51	54	+3	47	45	-2	46	47	+1	49	47	-2
60 à 69 ans	54	56	+2	47	49	+2	50	51	+1	50	49	-1
70 ans et plus	56	52	-4	58	49	-9	57	53	-4	55	48	-7
Profession de l'enquêté												
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	51	50	-1	41	42	+1	40	40	=	43	44	+1
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47	61	+14	51	47	-4	44	48	+4	51	53	+2
Profession Intermédiaire	54	54	=	49	47	-2	46	45	-1	49	48	-1
Employé	51	50	-1	43	42	-1	43	43	=	45	40	-5
Ouvrier	48	49	+1	42	39	-3	46	40	-6	45	39	-6
Personne au foyer	41	50	+9	38	41	+3	40	49	+9	41	47	+6
Retraité	57	55	-2	54	49	-5	55	52	-3	54	49	-5
Autre inactif	48	49	+1	34	42	+8	39	43	+4	39	41	+2
Revenus du foyer par UC												
Bas revenus	46	50	+4	37	42	+5	39	44	+5	41	45	+4
Classes moyennes inférieures	50	53	+3	43	45	+2	47	46	-1	45	45	=
Classes moyennes supérieures	54	52	-2	54	42	-12	50	46	-4	53	43	-10
Hauts revenus	57	59	+2	54	53	-1	52	53	+1	54	53	-1
Non réponse	42	37	-5	32	29	-3	32	31	-1	34	27	-7
Diplôme le plus élevé obtenu												
Non diplômé	52	49	-3	50	45	-5	55	50	-5	48	44	-4
BEPC	51	53	+2	47	46	-1	47	49	+2	49	46	-3
BAC	50	52	+2	40	43	+3	43	41	-2	45	45	=
Diplômé du supérieur	52	53	+1	47	44	-3	45	44	-1	47	45	-2
Catégorie d'agglomération												
Communes rurales	49	50	+1	45	41	-4	46	46	=	46	43	-3
2 000 à 19 999 habitants	51	53	+2	45	44	-1	48	47	-1	48	44	-4
20 000 à 99 999 habitants	57	50	-7	52	46	-6	48	46	-2	52	48	-4
100 000 habitants et plus	50	53	+3	43	45	+2	44	46	+2	46	44	-2
Agglomération parisienne	52	56	+4	50	49	-1	49	48	-1	49	50	+1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer												
Aucun enfant de moins de 20 ans	51	53	+2	47	46	-1	48	48	=	49	46	-3
Un enfant de moins de 20 ans	48	54	+6	43	44	+1	40	47	+7	43	47	+4
Deux enfants de moins de 20 ans	56	52	-4	45	39	-6	46	38	-8	46	42	-4
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	49	50	+1	43	40	-3	42	41	-1	44	42	-2
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?												
Oui	49	53	+4	39	41	+2	41	42	+1	42	43	+1
Non	52	53	+1	49	46	-3	48	48	=	49	46	-3
Ensemble de la population	51	53	+2	46	45	-1	46	46	0	48	46	-2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 68 - Les familles qui ont des enfants touchent des prestations (les prestations familiales) destinées à les aider. Pensez-vous que cette aide est globalement... ?

Les familles qui ont des enfants touchent des prestations (les prestations familiales) destinées à les aider. Pensez-vous que cette aide est globalement... ?					
	Suffisante	Insuffisante	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe					<0.001
Un homme	73	25	2	100	
Une femme	66	32	2	100	
Âge de l'enquêté					<0.001
Moins de 25 ans	58	41	2	100	
25 à 39 ans	60	38	2	100	
40 à 59 ans	70	28	2	100	
60 à 69 ans	76	21	3	100	
70 ans et plus	82	15	3	100	
Profession de l'enquêté					<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	66	32	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	76	22	2	100	
Profession Intermédiaire	72	27	2	100	
Employé	65	33	2	100	
Ouvrier	62	37	1	100	
Personne au foyer	54	43	3	100	
Retraité	81	16	3	100	
Autre inactif	57	41	2	100	
Revenus du foyer par UC					<0.001
Bas revenus	52	46	2	100	
Classes moyennes inférieures	70	29	2	100	
Classes moyennes supérieures	77	21	2	100	
Hauts revenus	81	18	1	100	
Non réponse	64	20	16	100	
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	72	23	5	100	
BEPC	69	29	2	100	
BAC	65	34	2	100	
Diplômé du supérieur	72	26	2	100	
Catégorie d'agglomération					0.2
Communes rurales	69	29	2	100	
2 000 à 19 999 habitants	67	31	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	67	30	3	100	
100 000 habitants et plus	70	28	2	100	
Agglomération parisienne	71	26	4	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					<0.001
Aucun enfant de moins de 20 ans	73	25	2	100	
Un enfant de moins de 20 ans	65	34	1	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	58	40	2	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	48	2	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?					<0.001
Oui	52	46	2	100	
Non	75	23	2	100	
Ensemble de la population	69	29	2	100	
1%					
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction					

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 69 - Pensez-vous que cette aide est globalement...

Evolution 2020-2022 du % de « suffisante »

	2020	2022	Evolution
Sexe			
Un homme	64	73	+9
Une femme	57	66	+9
Âge de l'enquêté			
Moins de 25 ans	42	58	+16
25 à 39 ans	53	60	+7
40 à 59 ans	63	70	+7
60 à 69 ans	67	76	+9
70 ans et plus	75	82	+7
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	62	66	+4
Cadre et profession intellectuelle supérieure	63	76	+13
Profession Intermédiaire	65	72	+7
Employé	58	65	+7
Ouvrier	55	62	+7
Personne au foyer	42	54	+12
Retraité	74	81	+7
Autre inactif	42	57	+15
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	43	52	+9
Classes moyennes inférieures	63	70	+7
Classes moyennes supérieures	69	77	+8
Hauts revenus	71	81	+10
Non réponse	48	64	+16
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	55	72	+17
BEPC	59	69	+10
BAC	57	65	+8
Diplômé du supérieur	66	72	+6
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	60	69	+9
2 000 à 19 999 habitants	59	67	+8
20 000 à 99 999 habitants	62	67	+5
100 000 habitants et plus	62	70	+8
Agglomération parisienne	61	71	+10
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	64	73	+9
Un enfant de moins de 20 ans	54	65	+11
Deux enfants de moins de 20 ans	52	58	+6
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	41	50	+9
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?			
Oui	47	52	+5
Non	65	75	+10
Ensemble de la population	61	69	+8
1%			

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 70 - Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations au sein de votre couple ?

Champ : ensemble de la population avec un conjoint

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe							<0.001
Un homme	39	53	6	2	0	100	
Une femme	31	55	11	3	1	100	
Âge de l'enquêté							0.020
Moins de 25 ans	43	45	8	4	0	100	
25 à 39 ans	34	50	12	3	1	100	
40 à 59 ans	34	55	8	3	0	100	
60 à 69 ans	33	58	8	1	0	100	
70 ans et plus	36	57	6	1	0	100	
Profession de l'enquêté							0.004
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	39	50	8	3	0	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	38	50	9	3	0	100	
Profession Intermédiaire	34	56	7	2	0	100	
Employé	29	62	7	2	0	100	
Ouvrier	37	51	9	4	0	100	
Personne au foyer	36	45	14	3	2	100	
Retraité	36	56	8	1	0	100	
Autre inactif	39	46	11	3	0	100	
Revenus du foyer par UC							<0.001
Bas revenus	34	49	13	4	0	100	
Classes moyennes inférieures	30	57	9	4	0	100	
Classes moyennes supérieures	36	57	6	1	0	100	
Hauts revenus	40	52	6	1	0	100	
Non réponse	39	42	10	3	6	100	
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	41	45	12	2	0	100	
BEPC	35	54	8	2	0	100	
BAC	34	52	10	3	1	100	
Diplômé du supérieur	35	56	7	2	0	100	
Catégorie d'agglomération							0.6
Communes rurales	36	54	8	2	0	100	
2 000 à 19 999 habitants	33	57	7	2	0	100	
20 000 à 99 999 habitants	36	55	7	2	1	100	
100 000 habitants et plus	37	50	10	3	0	100	
Agglomération parisienne	32	57	9	2	0	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							0.031
Aucun enfant de moins de 20 ans	37	54	7	2	0	100	
Un enfant de moins de 20 ans	31	55	10	3	0	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	31	55	10	3	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	36	48	11	4	0	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							<0.001
Oui	37	49	11	3	0	100	
Non	35	55	8	2	0	100	
Ensemble de la population	35	54	8	2	0	100	
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 71

Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations au sein de votre couple ?

Champ : ensemble de la population avec un conjoint

Evolution 2020-2022

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Très bonnes			Plutôt bonnes			Plutôt mauvaises			Très mauvaises		
Sexe												
Un homme	44	39	-5	47	53	+6	7	6	-1	2	2	=
Une femme	42	31	-11	50	55	+5	6	11	+5	1	3	+2
Âge de l'enquêté												
Moins de 25 ans	40	43	+3	51	45	-6	5	8	+3	3	4	+1
25 à 39 ans	41	34	-7	45	50	+5	12	12	=	3	3	=
40 à 59 ans	39	34	-5	53	55	+2	6	8	+2	2	3	+1
60 à 69 ans	50	33	-17	44	58	+14	5	8	+3	0	1	+1
70 ans et plus	47	36	-11	50	57	+7	4	6	+2	.	1	.
Profession de l'enquêté												
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	47	39	-8	39	50	+11	9	8	-1	5	3	-2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	38	38	=	50	50	=	9	9	=	3	3	=
Profession Intermédiaire	39	34	-5	54	56	+2	6	7	+1	2	2	=
Employé	36	29	-7	54	62	+8	7	7	=	2	2	=
Ouvrier	44	37	-7	43	51	+8	11	9	-2	1	4	+3
Personne au foyer	45	36	-9	50	45	-5	2	14	+12	2	3	+1
Retraité	49	36	-13	47	56	+9	5	8	+3	.	1	.
Autre inactif	38	39	+1	51	46	-5	4	11	+7	3	3	=
Revenus du foyer par UC												
Bas revenus	37	34	-3	52	49	-3	8	13	+5	3	4	+1
Classes moyennes inférieures	41	30	-11	49	57	+8	9	9	=	2	4	+2
Classes moyennes supérieures	46	36	-10	48	57	+9	5	6	+1	0	1	+1
Hauts revenus	46	40	-6	48	52	+4	5	6	+1	0	1	+1
Non réponse	41	39	-2	45	42	-3	3	10	+7	6	3	-3
Diplôme le plus élevé obtenu												
Non diplômé	43	41	-2	49	45	-4	3	12	+9	4	2	-2
BEPC	44	35	-9	47	54	+7	7	8	+1	1	2	+1
BAC	38	34	-4	51	52	+1	8	10	+2	2	3	+1
Diplômé du supérieur	42	35	-7	51	56	+5	6	7	+1	1	2	+1
Catégorie d'agglomération												
Communes rurales	45	36	-9	48	54	+6	6	8	+2	1	2	+1
2 000 à 19 999 habitants	42	33	-9	49	57	+8	7	7	=	1	2	+1
20 000 à 99 999 habitants	43	36	-7	47	55	+8	7	7	=	2	2	=
100 000 habitants et plus	43	37	-6	50	50	=	6	10	+4	1	3	+2
Agglomération parisienne	39	32	-7	51	57	+6	7	9	+2	2	2	=
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer												
Aucun enfant de moins de 20 ans	46	37	-9	47	54	+7	5	7	+2	1	2	+1
Un enfant de moins de 20 ans	37	31	-6	51	55	+4	10	10	=	2	3	+1
Deux enfants de moins de 20 ans	35	31	-4	55	55	=	7	10	+3	3	3	=
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	36	-2	46	48	+2	11	11	=	4	4	=
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?												
Oui	36	37	+1	54	49	-5	8	11	+3	2	3	+1
Non	45	35	-10	47	55	+8	6	8	+2	1	2	+1
Ensemble de la population	43	35	-8	49	54	+5	7	8	+1	0	2	+2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 72 - Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations avec vos enfants ?

Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 16 ans

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe							0.8
Un homme	40	53	5	1	0	100	
Une femme	41	52	6	1	1	100	
Âge de l'enquêté							0.7
Moins de 25 ans	42	51	5	0	2	100	
25 à 39 ans	44	47	7	1	1	100	
40 à 59 ans	39	55	4	1	0	100	
60 à 69 ans	41	53	5	1	0	100	
70 ans et plus	31	66	2	0	0	100	
Profession de l'enquêté							0.12
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	45	48	5	1	0	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	43	46	8	1	1	100	
Profession Intermédiaire	38	58	4	0	0	100	
Employé	41	54	4	1	0	100	
Ouvrier	38	54	8	0	1	100	
Personne au foyer	45	44	6	3	3	100	
Retraité	44	53	1	2	0	100	
Autre inactif	34	58	3	0	5	100	
Revenus du foyer par UC							<0.001
Bas revenus	42	50	5	1	1	100	
Classes moyennes inférieures	38	56	4	1	0	100	
Classes moyennes supérieures	39	54	7	1	0	100	
Hauts revenus	44	49	7	0	1	100	
Non réponse	37	43	0	0	20	100	
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	38	54	8	0	0	100	
BEPC	42	51	4	2	1	100	
BAC	37	55	8	0	1	100	
Diplômé du supérieur	42	52	5	1	1	100	
Catégorie d'agglomération							0.7
Communes rurales	42	51	6	1	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	38	55	4	2	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	44	51	5	0	0	100	
100 000 habitants et plus	43	50	6	1	1	100	
Agglomération parisienne	35	57	7	1	1	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							0.6
Aucun enfant de moins de 20 ans	40	56	2	1	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	42	50	6	1	0	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	40	53	5	1	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	54	7	1	0	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							<0.001
Oui	44	50	5	1	1	100	
Non	38	54	6	1	0	100	
Ensemble de la population	41	52	5	1	1	100	
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 73 - Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations avec vos enfants ?

Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 16 ans

Evolution 2020-2022

	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution	2020	2022	Evolution
	Très bonnes			Plutôt bonnes			Plutôt mauvaises			Très mauvaises		
Sexe												
Un homme	42	40	-2	52	53	+1	4	5	+1	1	1	=
Une femme	40	41	+1	54	52	-2	4	6	+2	0	1	+1
Âge de l'enquêté												
Moins de 25 ans	58	42	-16	36	51	+15	2	5	+3	.	0	.
25 à 39 ans	42	44	+2	52	47	-5	5	7	+2	0	1	+1
40 à 59 ans	37	39	+2	57	55	-2	5	4	-1	1	1	=
60 à 69 ans	54	41	-13	43	53	+10	3	5	+2	.	1	.
70 ans et plus	50	31	-19	50	66	+16	.	2	.	.	0	.
Profession de l'enquêté												
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	35	45	+10	59	48	-11	3	5	+2	,	1	.
Cadre et profession intellectuelle supérieure	41	43	+2	52	46	-6	4	8	+4	2	1	-1
Profession Intermédiaire	39	38	-1	58	58	=	3	4	+1	,	0	.
Employé	36	41	+5	57	54	-3	5	4	-1	0	1	+1
Ouvrier	42	38	-4	50	54	+4	7	8	+1	1	0	-1
Personne au foyer	60	45	-15	38	44	+6	2	6	+4	.	3	.
Retraité	46	44	-2	51	53	+2	3	1	-2	.	2	.
Autre inactif	28	34	+6	51	58	+7	14	3	-11	.	0	.
Revenus du foyer par UC												
Bas revenus	44	42	-2	50	50	=	5	5	=	0	1	+1
Classes moyennes inférieures	40	38	-2	54	56	+2	4	4	=	2	1	-1
Classes moyennes supérieures	39	39	=	57	54	-3	3	7	+4	.	1	.
Hauts revenus	38	44	+6	56	49	-7	5	7	+2	.	0	.
Non réponse	43	37	-6	37	43	+6	4	0	-4	.	0	.
Diplôme le plus élevé obtenu												
Non diplômé	57	38	-19	31	54	+23	8	8	=	2	0	-2
BEPC	42	42	=	52	51	-1	5	4	-1	1	2	+1
BAC	39	37	-2	57	55	-2	2	8	+6	0	0	=
Diplômé du supérieur	38	42	+4	57	52	-5	4	5	+1	0	1	+1
Catégorie d'agglomération												
Communes rurales	42	42	=	55	51	-4	4	6	+2	.	1	.
2 000 à 19 999 habitants	37	38	+1	56	55	-1	4	4	=	1	2	+1
20 000 à 99 999 habitants	40	44	+4	55	51	-4	4	5	+1	.	0	.
100 000 habitants et plus	44	43	-1	49	50	+1	6	6	=	0	1	+1
Agglomération parisienne	40	35	-5	52	57	+5	5	7	+2	2	1	-1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer												
Aucun enfant de moins de 20 ans	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Un enfant de moins de 20 ans	41	42	+1	54	50	-4	4	6	+2	1	1	=
Deux enfants de moins de 20 ans	38	40	+2	57	53	-4	4	5	+1	1	1	=
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	41	38	-3	52	54	+2	6	7	+1	1	1	=
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?												
Oui	41	44	+3	55	50	-5	6	5	-1	.	1	.
Non	41	38	-3	52	54	+2	5	6	+1	1	1	=
Ensemble de la population	41	41	0	53	52	-1	4	5	+1	1	1	=
1%												

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020, 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 74

Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations avec votre entourage ?

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe							0.11
Un homme	26	65	7	2	0	100	
Une femme	24	64	9	2	1	100	
Âge de l'enquêté							<0.001
Moins de 25 ans	28	60	9	3	0	100	
25 à 39 ans	27	59	10	2	2	100	
40 à 59 ans	21	68	8	1	1	100	
60 à 69 ans	24	69	7	0	0	100	
70 ans et plus	30	63	5	1	1	100	
Profession de l'enquêté							<0.001
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	30	58	11	0	0	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	27	59	9	3	1	100	
Profession Intermédiaire	26	66	6	1	0	100	
Employé	22	68	8	1	0	100	
Ouvrier	24	62	10	2	1	100	
Personne au foyer	19	60	14	4	3	100	
Retraité	27	66	6	1	1	100	
Autre inactif	25	66	7	1	1	100	
Revenus du foyer par UC							<0.001
Bas revenus	23	62	11	3	1	100	
Classes moyennes inférieures	23	66	9	2	0	100	
Classes moyennes supérieures	28	64	6	1	1	100	
Hauts revenus	27	67	5	0	0	100	
Non réponse	25	60	5	3	8	100	
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	27	60	8	3	3	100	
BEPC	27	63	8	1	1	100	
BAC	22	67	9	2	1	100	
Diplômé du supérieur	25	67	7	1	1	100	
Catégorie d'agglomération							>0.9
Communes rurales	27	64	7	1	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	25	66	7	1	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	23	66	8	2	1	100	
100 000 habitants et plus	25	63	9	2	1	100	
Agglomération parisienne	26	65	8	1	1	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							0.9
Aucun enfant de moins de 20 ans	25	65	8	2	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	25	62	10	2	0	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	23	67	7	1	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	27	64	7	0	1	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							<0.001
Oui	25	62	10	2	1	100	
Non	25	65	7	1	1	100	
Ensemble de la population	25	65	8	2	1	100	
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 75
Depuis la crise sanitaire, comment qualifieriez-vous les relations avec vos collègues de travail

Champ : population active occupée

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	Nsp, nr	Ensemble 1	p-value 2
Sexe							0.5
Un homme	20	67	10	2	1	100	
Une femme	20	69	8	2	1	100	
Âge de l'enquêté							0.011
Moins de 25 ans	26	57	13	5	0	100	
25 à 39 ans	23	68	7	2	1	100	
40 à 59 ans	17	71	9	2	1	100	
60 à 69 ans	24	66	10	0	1	100	
70 ans et plus	24	76	0	0	0	100	
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	27	60	7	4	2	100	
Cadre et profession intellectuelle supérieure	19	65	11	3	1	100	
Profession Intermédiaire	23	70	6	1	0	100	
Employé	16	72	8	2	1	100	
Ouvrier	20	66	11	3	0	100	
Personne au foyer	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Retraité	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Autre inactif	23	64	12	0	0	100	
Revenus du foyer par UC							0.065
Bas revenus	17	69	9	4	1	100	
Classes moyennes inférieures	21	69	8	2	0	100	
Classes moyennes supérieures	21	68	8	2	1	100	
Hauts revenus	22	67	11	0	0	100	
Non réponse	26	60	4	7	3	100	
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	21	62	10	6	1	100	
BEPC	21	67	9	2	1	100	
BAC	18	69	10	3	1	100	
Diplômé du supérieur	21	69	8	2	1	100	
Catégorie d'agglomération							0.5
Communes rurales	21	71	5	2	1	100	
2 000 à 19 999 habitants	20	68	10	1	1	100	
20 000 à 99 999 habitants	20	67	10	2	1	100	
100 000 habitants et plus	20	66	11	2	1	100	
Agglomération parisienne	21	69	7	3	0	100	
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							0.4
Aucun enfant de moins de 20 ans	20	68	10	2	1	100	
Un enfant de moins de 20 ans	22	65	10	3	0	100	
Deux enfants de moins de 20 ans	19	74	5	2	1	100	
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	67	8	3	0	100	
Touchez-vous une prestation versée par la CAF?							0.063
Oui	22	68	7	2	1	100	
Non	19	68	9	2	1	100	
Ensemble de la population	20	68	9	2	1	100	
1%							
2 chi-squared test with Rao & Scott's second-order correction							

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2022

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres en gris portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.